



Parc naturel  
DE L'ARDENNE  
MÉRIDIONALE

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

---

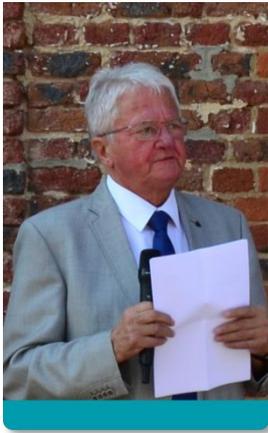
Posons  
une **empreinte**  
nouvelle !

## Table des matières

Mot du Président.....	3
Mot de la Directrice.....	4
Le territoire.....	5
1. Orientations stratégiques 2020-2030.....	7
2. Activités réalisées en 2023.....	14
AXE 1 – Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.....	13
1. Patrimoine naturel.....	14
2. Environnement.....	23
3. Évènements, Formations & Actions par commune.....	24
4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois.....	29
AXE 2 – Paysages et Aménagement du territoire.....	36
1. Paysages.....	37
2. Urbanisme et architecture.....	42
3. Énergie.....	44
4. Évènements, Formations & Actions par commune.....	45
5. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois.....	48
AXE 3 – Développement rural et socio-économique.....	51
1. Agriculture.....	52
Évènements, Formations & Actions par commune.....	64
2. Forêt – Filière bois.....	69
Évènements, Formations & Actions par commune.....	72
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois.....	75
3. Tourisme et Horeca.....	78
Évènements, Formations & Actions par commune.....	84
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois.....	88
4. Patrimoine, Histoire, Culture.....	93
Évènements & Actions par commune.....	95
5. Action sociale.....	101
Évènements, Formations & Actions par commune.....	108
AXE TRANSVERSAL – Accueil, Education et Information.....	112
AXE TRANSVERSAL – Partenariat et coopération.....	125
AXE TRANSVERSAL – Innovation et expérimentation.....	129
3. Organisation générale.....	141
4. Ressources humaines.....	145

## Mot du Président

---



Un regard en arrière sur 2023 nous donne à voir le travail accompli.

Si notre cadre de vie semble être un don naturel dont profitent les générations successives, il est bon de souligner que nous nous devons de le conserver, l'embellir, l'entretenir et le rendre attractif.

C'est un plaisir pour moi et une certaine fierté de voir que cet objectif est au cœur des missions du Parc naturel de l'Ardenne méridionale, partagé par les neuf Communes associées et les multiples partenaires qui accompagnent l'équipe.

Vous le lirez, les actions sont nombreuses et diversifiées ; leur mise en œuvre nécessite un investissement important et une énergie positive que l'on retrouve au quotidien au sein de l'équipe engagée du Parc que je remercie vivement pour son implication constante.

2023 vient clôturer une première période de projets menés grâce au GAL, qui a permis la création de multiples initiatives collectives et la réalisation de beaux projets sur le terrain. Nos pouvoirs subsidiant qui suivent et évaluent nos actions ont d'ailleurs récemment mis en évidence l'impact significatif et les retombées socio-économiques des projets lors de réunions de bilan retraçant 6 à 7 années de travail.

A l'aube d'une nouvelle vague de projets, on peut se réjouir de la mobilisation que nous avons connu lors de l'appel à projets et idées lancé en début d'année. Un signe que de nombreuses personnes se reconnaissent dans les objectifs qui sont les nôtres et souhaitent prendre part au développement de leur région.

Également, la nouvelle implication de notre Parc naturel au sein du Parc national de la Vallée de la Semois, vient renforcer la dimension partenariale de notre association et lui donner des moyens importants pour conserver la biodiversité et développer un tourisme durable sur une partie du territoire.

Merci aux nombreux partenaires impliqués dans notre dynamique territoriale, aux neuf Communes qui soutiennent le Parc, répondent présentes pour définir nos stratégies et y prennent part au travers des projets menés. Je souligne particulièrement ici une volonté de travailler ensemble, au bénéfice d'un seul territoire, dépassant les idées divergentes et les esprits de clocher.

Réunis au sein d'un même bassin de vie, d'une même empreinte, au-delà des lignes habituelles qui nous séparent géographiquement ou politiquement, nous pouvons regarder vers le futur avec optimisme. Les nombreux projets développés et en cours de mise en œuvre se poursuivent, avec cohérence et passion, toujours dans l'objectif de préserver et dynamiser la si belle région dans laquelle nous avons la chance de vivre.

**Michel Hardy**  
**Président du Conseil d'administration**

## Mot de la Directrice

---



2023 fut une année dense et passionnante, d'évolution et d'essor pour notre Parc naturel, son équipe et ses partenaires.

Préserver ce territoire, son patrimoine naturel et son cadre de vie, le dynamiser et le soutenir par des projets qui ont du sens, créent des liens et sont porteurs de retombées économiques pérennes ; tels sont les objectifs qui guident les actions menées par le Parc naturel.

Dans une recherche constante d'opportunités pour atteindre les ambitions du Plan de gestion à 10 ans, nous nous sommes inscrits dans plusieurs programmes de financements européens et régionaux, qui permettent de créer de l'emploi et d'insuffler des moyens financiers supplémentaires au bénéfice du territoire.

À cet égard, 2023 est une année particulière à plus d'un titre :

- Elle est une année de clôture de la première programmation LEADER, qui a fait naître notre association en tant que GAL en 2016 et a permis de mener 6 à 7 années de projets à dimension socio-économique. De multiples aboutissements et réalisations sur le terrain sont à dénombrer, avec une attention particulière portée cette année à leur impact et leur pérennité ;
- En parallèle, l'équipe et les partenaires se sont investis dans la création d'une nouvelle Stratégie de Développement Local en répondant à l'appel à candidature pour décrocher une programmation LEADER de 2024 à 2028. Une démarche largement participative qui fut couronnée de succès fin 2023 par la sélection de notre GAL et permettra la mise en œuvre de 6 nouveaux projets dès 2024 ;
- Elle a vu le lancement des actions du Parc national de la Vallée de la Semois, dont le PNAM assure la co-direction et la mise en œuvre de plus de la moitié des projets ;
- Elle est une année de nouvelle programmation Interreg, ouvrant la voie à des partenariats transfrontaliers utiles pendant quatre ans, tant en Grande Région qu'avec les voisins de France. Cinq projets ont été déposés, tous ont été sélectionnés ou sont en voie de l'être ;
- Elle est aussi une année de poursuite et d'amplification des projets menés grâce aux moyens dévolus aux Parcs naturels par la Région wallonne, en matière de préservation de la biodiversité et du patrimoine paysager notamment.

Cette implication dans de nouvelles initiatives traduit la volonté du Parc naturel d'être un outil de développement pour son territoire. Une volonté portée par le pilotage des instances de l'association, AG et CA, Communes et forces vives, qui se mobilisent régulièrement, soutiennent l'équipe et l'encouragent. Elle est rendue possible grâce à un personnel passionné et investi qui a plus que doublé durant cette année 2023, passant de 12 à 25 employés en quelques mois.

Augmentation des projets, des budgets et de l'équipe concourent bien sûr à une gestion administrative et financière de plus en plus complexe mais toujours aussi rigoureuse. Elle impacte également la logistique en nécessitant des espaces supplémentaires, des travaux et aménagements qui se poursuivront en 2024.

Le rapport d'activités résume toute cette vitalité. Sans être exhaustif, il décrit les actions menées par le Parc naturel et ses partenaires, permettant de saisir l'intensité et l'élan particulier de cette année 2023, porteuse d'évolutions nouvelles pour notre association et son territoire, l'Ardenne méridionale.

**Hélène Poncin**  
Directrice

## Le territoire

---

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale s'étend sur neuf communes rurales à cheval sur les provinces de Namur et Luxembourg : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin. Il couvre 94.500 km<sup>2</sup> où vivent 36.000 habitants.

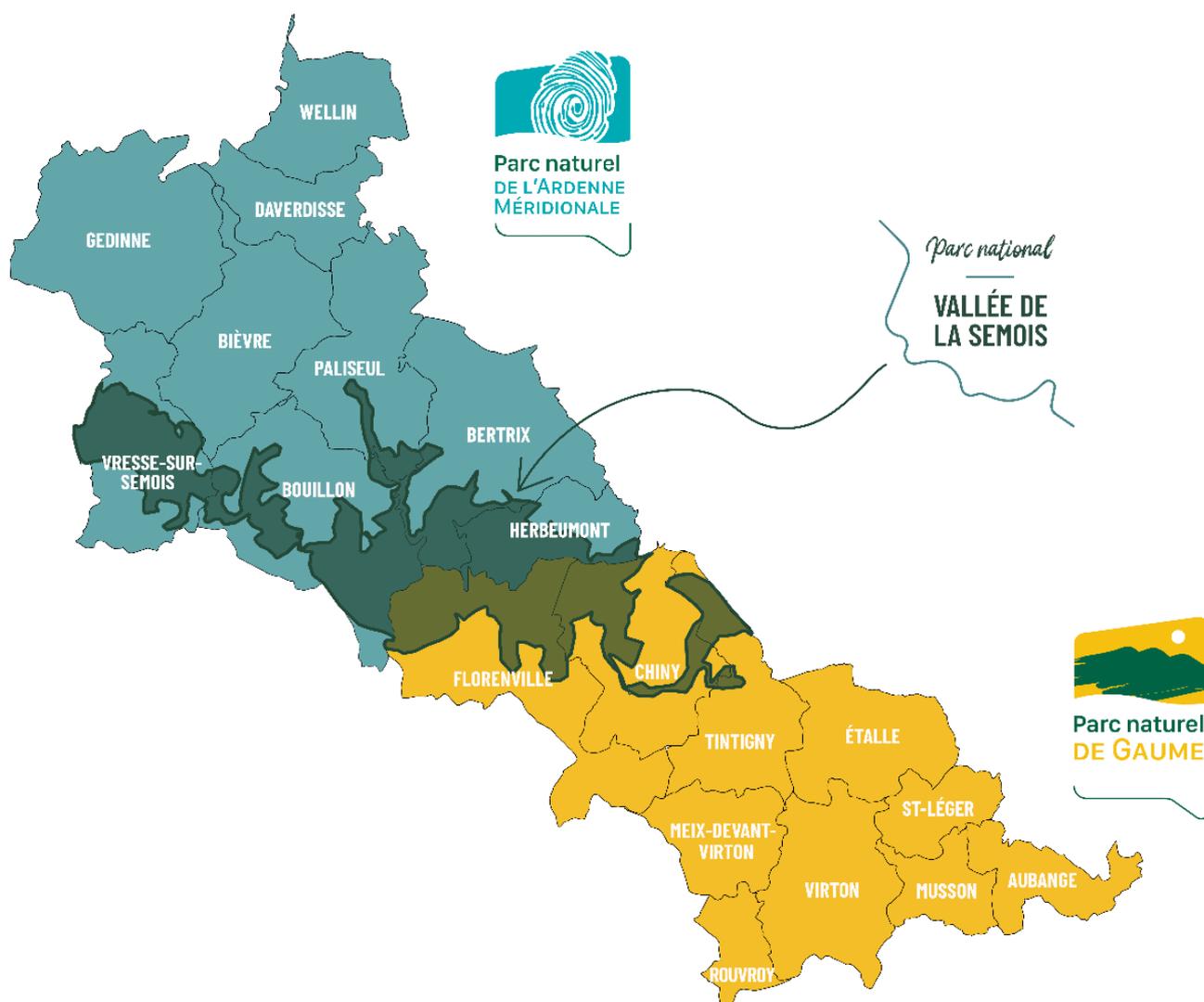


Ce Rapport d'activités revient sur les actions réalisées sur ce territoire durant l'année 2023. Il traduit la mise en œuvre progressive du Plan de gestion 2020-2030 du Parc naturel, en fonction des moyens financiers mis à disposition de la Commission de gestion et des ressources humaines disponibles au sein de l'équipe. Les projets et actions décrits ci-après visent donc à rencontrer les objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de gestion.

En 2023, leur mise en œuvre a pu être réalisée grâce aux moyens octroyés dans le cadre du décret des Parcs naturels wallons ainsi que via le financement de la Programmation LEADER (2014-2022/23), le Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM) étant également porteur d'un Groupe d'Action Locale (GAL).

Depuis début 2023, le Parc national de la Vallée de la Semois s'étend au cœur même du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM) et du Parc naturel de Gaume qui l'ont conjointement développé avec de multiples partenaires.

Le PNAM y assure le rôle d'administrateur délégué à la gestion journalière et d'opérateur de plusieurs projets, responsable de la réalisation des actions et employeur du personnel dédié. Les actions menées dans le cadre du Parc national depuis septembre 2023 sont donc également décrites dans ce rapport et identifiées comme telles.



Les différentes dynamiques d'innovation et d'expérimentation développées en 2023 sont détaillées plus en profondeur dans l'Axe transversal « Innovation et Expérimentation » de la page 129 à 140.

# 1. Orientations stratégiques 2020-2030

---



Les grandes orientations stratégiques telles que définies par le Plan de gestion du Parc naturel peuvent être résumées suivant les 3 grands axes de travail, les objectifs opérationnels liés et les 3 axes transversaux repris dans les tableaux ci-dessous :

### TROIS GRANDS AXES THÉMATIQUES

<b>AXE 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel</b> 	
<b>1. PATRIMOINE NATUREL</b> <i>Préserver et accroître le patrimoine naturel, ordinaire et extraordinaire, en impliquant habitants et acteurs du territoire</i>	
1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives	
1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire	
1.3. Étendre la nature ordinaire en impliquant chacun	
<b>2. ENVIRONNEMENT</b> <i>Prévenir et résorber les pollutions et points noirs environnementaux</i>	
2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol	
2.2. Réduire les besoins en eau	
2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage	

<b>AXE 2 : Paysages et Aménagement du territoire</b> 	
<b>1. PAYSAGES</b> <i>Mener un travail de préservation, de gestion et de valorisation à la fois des paysages remarquables et des paysages du quotidien</i>	
1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap	
1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur	
1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés	



<i>Amplifier les efforts pour une bonne intégration urbanistique et architecturale des projets de construction, rénovation et réaffectation</i>
2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol
2.2. Réduire les besoins en eau
2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage
<b>3. ÉNERGIE</b> <i>Accompagner le territoire, ses acteurs et ses habitants dans leur transition énergétique, leurs efforts de réduction de leurs besoins et de production de leur propre énergie</i>
3.1. Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie
3.2. Réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements
3.3. Étendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local
3.4. Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée
<b>4. MOBILITÉ</b> <i>Quitter progressivement le « tout à la voiture individuelle à moteur thermique » en multipliant les solutions alternatives, collectives, partagées et/ou écologiques</i>
4.1. Rendre possibles et visibles les solutions alternatives à la voiture individuelle et promouvoir leur utilisation
4.2. Favoriser les déplacements moins polluants

<b>AXE 3 : Développement rural et socio-économique</b>	
<b>1. AGRICULTURE ET FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE</b>	
<i>Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité</i>	
1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation	
1.2. Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires	
1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire	
1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles	
1.5. Étendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale	
1.6. (Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics	
1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement	
<b>2. FORET FILIERE BOIS</b>	
<i>Tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt &amp; contribuer au maintien de la filière bois locale</i>	
2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée	
2.2. Stimuler le dialogue entre utilisateurs de la forêt	
2.3. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière	
2.4. Favoriser une meilleure cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt	
2.5. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts	

<p><b>3. RESSOURCES DU SOL ET DU SOUS-SOL</b></p> <p><i>Soutenir le secteur de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol par la diversification des débouchés et la stimulation de leur utilisation locale</i></p>
3.1. Connaître et faire connaître les ressources locales
3.2. Renforcer le recours aux ressources naturelles locales
<p><b>4. TOURISME ET HORECA</b></p> <p><i>Accompagner le secteur touristique dans ses efforts de différenciation et de structuration en vue d'en assurer la viabilité</i></p>
4.1. Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser
4.2. Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire
4.3. Renforcer la capacité de guidage du territoire
4.5. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques
4.6. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt
4.7. Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique
<p><b>5. PATRIMOINE, HISTOIRE, CULTURE</b></p> <p><i>Préserver et transmettre la connaissance historique, le savoir-faire, le patrimoine oral, le patrimoine bâti</i></p>
5.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire
5.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation
5.3. Pérenniser le patrimoine matériel
5.4. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local
<p><b>6. ACTION SOCIALE</b></p> <p><i>Innovation et intégration sociale en milieu</i></p>
6.1. Soutenir et renforcer les acteurs de l'insertion socio-professionnelle
6.2. Orienter les chercheurs d'emploi vers des filières professionnelles
6.3. Développer une offre touristique destinée à l'accueil de publics particuliers
6.4. Créer des activités intergénérationnelles pour les publics fragilisés

### TROIS AXES TRANSVERSAUX

<b>AXE 1 : Innovation et expérimentation</b>
<b>AXE 2 : Partenariat et coopération</b>
<b>AXE 3 : Accueil, éducation, information</b>



## 2. Activités réalisées en 2023

---





**AXE 1 – Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel**

## 1. Patrimoine naturel



### 1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives

#### *Permanences « Conseil biodiversité chez vous ! »*

Sensibilisation du grand public à la préservation et au développement de la biodiversité par la mise en place de permanences-conseils gratuites sur les aménagements favorables à la biodiversité :

- Création de mares ;
- Semis de prairies fleuries ;
- Pose de nichoirs ;
- Informations sur la plantation et l'entretien de vergers et arbres fruitiers ;
- Aide à la diffusion de l'initiative « Yes We Plant ! » et explications des aspects techniques et/ou administratifs liés à ce subside.
- Accompagnement du collectif citoyen du « Verger d'Antan » à Straimont, avec des réunions quasi-mensuelles

→ Une vingtaine d'appuis personnalisés, avec investissements variables en fonction des projets, ont été réalisés en direction des privés, citoyens ou agriculteurs en 2023. Le Parc naturel a également prodigué un accompagnement administratif et technique pour la réalisation de 5 mares prairiales.

#### *Actions de communication en vue de la sensibilisation*

- **Sensibilisation à la préservation de la biodiversité du jardin et à la création d'aménagements**

Rédaction et publication d'articles en toutes-boîtes via le Journal du Parc distribué en 21.100 exemplaires sur les 9 communes.

- Article présentant les différents aménagements naturels au jardin à destination du grand public. Information sur les bienfaits et l'aide que la biodiversité peut apporter aux jardiniers et aux particuliers en partant du constat que de nombreux jardins de particuliers sont désertés et dénués de toute biodiversité.
- Articles conseils sur la réalisation de mares en mettant l'accent sur les aspects techniques.
- Sections « les p'tits explorateurs des Parc » des JAM 10 et 11, ayant pour objectif de transmettre des informations à nos jeunes lecteurs de façon ludique, ont porté sur une espèce patrimoniale (le Cuvrée de la bistorte) et sur la thématique des arbres fruitiers.

- **Informations sur les arbres de haies lors de la Semaine de l'arbre**

Dans le cadre des distributions gratuites d'arbres de la Semaine de l'Arbre 2023, rédaction de fiches didactiques permettant au grand public d'avoir les principales informations relatives aux essences reçues : concernant la plantation, l'identification, la possible consommation ou transformation des fruits. La présence de chargés de mission du Parc naturel sur des stands didactiques lors des distributions d'arbres a également permis de nombreux échanges avec les citoyens.

- **Stands didactiques tenus lors d'évènements**

Le Parc naturel a tenu des stands lors de divers évènements organisés sur le territoire, bénéficiant de nombreux supports pour sensibiliser les citoyens à la biodiversité : bâches didactiques des sept milieux naturels présents sur le territoire (réalisées par le PNAM), figurines réalistes des espèces d'oiseaux indigènes, documentation variée, dossier pédagogique de la loutre (réalisé par le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et la Fédération des Parcs naturels), carnet de coloriage « La Maison de Oufiti » (réalisé par l'Office Economique Wallon du Bois)...



Ces stands didactiques ont été présents :

- À Daverdisse, Bouillon, Bertrix, Herbeumont, Bièvre, Gedinne, Wellin et Paliseul lors de la Semaine de l'Arbre
  - À Bertrix lors d'un week-end « Viva For Life - A la découverte de la faune ardennaises » au Cellier du Baudet
  - Lors de la fête de l'Espace Francken (Bureau du Parc à Paliseul)
- **Activités d'information des citoyens aux aménagements en faveur de la biodiversité dans leurs communes**

Plusieurs activités ont été réalisées dans les Communes du territoire pour informer les citoyens des actions mises en œuvre par leurs Communes dans le cadre du subsidé BiodiverCité, avec le soutien du Parc naturel :

- Balades à la découverte des haies nouvellement plantées à Haut-Fays
- Balade à la découverte de la zone humide nouvellement aménagée aux Quatre-Vents à Haut-Fays
- Inauguration du « Verger d'Antan », verger citoyen à Herbeumont
- Balade didactique au sein du Parc Francken lors de la fête de l'Espace Francken à Paliseul

- **Sensibilisation à la préservation de la biodiversité au travers des médias télévisés**

Participation à deux reportages TV :

- Sur MaTélé, sujet traitant de l'intérêt écologique que revêt la réserve naturelle domaniale de la Fange de l'Abîme à Gedinne
- Sur la RTBF pour l'émission « Quel temps » traitant de l'importance des pluies automnales et hivernales pour la biodiversité de notre région

- **Stimuler les dépôts de projet dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité 2023**

En partant du constat que de nombreuses communes se posaient des questions sur cet appel à projet, le PNAM a organisé et animé une réunion de coordination rassemblant l'ensemble des échevins de l'environnement et les différents acteurs de l'environnement du territoire (FRW, les différents Contrats de rivière, Natagora) dans le but

de partager et d'échanger sur les projets déjà réalisés et de réfléchir ensemble aux projets à déposer pour l'année 2023.

“

### Témoignage

*Travailler dans un Parc naturel permet de faire partie d'une communauté engagée et passionnée, où l'échange d'idées, la collaboration et le soutien mutuel sont valorisés, créant ainsi un environnement de travail stimulant et inspirant.*

**Baptiste Goguillon**  
Pôle Nature



”

## Sensibilisation et animation pédagogique

### Création et réalisation d'animations pédagogiques

Plusieurs animations pédagogiques de sensibilisation à la préservation de la biodiversité ont été organisées en 2023. 17 animations à destination du public scolaire et du grand public :

- 6 animations Semaine de l'arbre « La forêt : son rôle et comment nous est-elle utile », plus de 130 élèves de la commune de Paliseul ont pu profiter de cette animation,
- 1 animation « La biodiversité au jardin », avec l'YWCA sur la commune de Gedinne,
- 1 animation « Le Bocage : son avifaune et sa restauration » à Daverdisse avec l'institut Saint Joseph.
- 1 animation « L'avifaune de notre région » à Paliseul avec l'Institut Saint Joseph.
- 8 animations autour de la découverte du fruit et des plantations d'arbres fruitiers et de petits fruits ont été réalisées dans les écoles du territoire, plus de 225 élèves ont pu en profiter,

Voir le tableau des activités en pages 25-26.

## Création d'outils d'animation

Les outils d'animation sont des éléments essentiels lorsque l'on veut sensibiliser un large public à la préservation de la biodiversité de notre territoire.

- Dans ce cadre, en 2022, 7 bâches représentant les habitats et les espèces représentatives de notre territoire ont été créées, ainsi qu'un jeu de cartes par bâche. En 2023, un second jeu, « *Retrouve-moi si tu peux* » a été créé afin d'élargir les possibilités d'utilisation du support.
- Dans le cadre des missions agricoles liées aux arbres fruitiers, un jeu de type « *Memory* » a également été créé. Ce jeu contient 56 paires de cartes contenant des images et du vocabulaire lié aux arbres fruitiers : espèces fruitières, petits fruits, organes des fruits, transformations possibles, outils d'entretien et faune amie du verger.

## 1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire

### Préservation des populations de Vipères péliades

Sur notre territoire nous retrouvons 3 des principaux sites de présence de la Vipère péliade en Wallonie. La préservation de cette espèce passe prioritairement par la préservation et la restauration de son habitat : les landes à callunes qui tendent à s'amoinrir de plus en plus.



En 2023, les actions menées ont été reprises dans le cadre d'une fiche d'action spécifique du Parc national de la Vallée de la Semois porté par le Parc naturel – Voir en page 35.

### Projets de restauration écologique

- **Accompagnement des Communes dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité**

À la suite de l'accompagnement prodigué en 2022 dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité, le Parc naturel a veillé en 2023 à la bonne mise en œuvre de 4 fiches en particulier :

- 1 fiche sur l'aménagement des espaces extérieurs de l'école de Rossart (Bertrix) : rendez-vous sur place pour planifier le phasage des travaux, suivi des différentes phases du chantier
- 1 fiche « Mare forestière pédagogique » pour la commune de Daverdisse : suivi du chantier, création du contenu pour les panneaux didactiques, suivi de l'installation des panneaux didactiques
- 1 fiche sur la mise en place de l'écopâturage dans le « Verger d'Antan » de Straimont (Herbeumont) : suivi de chantier, informations sur l'écopâturage
- 1 fiche sur la finalisation de l'aménagement du Parc Francken sur la commune de Paliseul : suivi de chantier, réalisation du contenu des panneaux didactiques, suivi de l'installation des panneaux

En 2023, les communes ont à nouveau répondu à cet appel à projets, avec la possibilité d'être accompagnées par le Parc naturel pour le montage du dossier : rédaction des fiches projets et/ou participation à la réflexion sur les projets à mettre en œuvre. Cet accompagnement, a débouché sur la rédaction de nombreuses fiches dont 5 en particulier ont fait l'objet d'un appui accru du Parc naturel :

- Restauration d'une zone nature en bord d'un étang de Kaolin à Daverdisse
- Création de Cimetières natures à Bertrix
- Aménagement de la zone humide de l'ancien terrain de football à Paliseul
- La restauration d'une mare sur la commune de Gedinne
- L'aménagement de la zone humide de Gribomont (Herbeumont)

Le Parc naturel accompagne à présent les Communes dans leur mise en œuvre.

- **Accompagnement des communes dans la mise en place de la Semaine de l'Arbre**

Dans le cadre de la Semaine de l'arbre 2023, le Parc naturel a accompagné ses communes via :

- La réalisation d'un cahier des charges pour commandes groupées des plants et mise en concurrence
- La réalisation de fiches explicatives concernant chaque essence distribuée au grand public
- La tenue de stands didactiques pour animer l'évènement lors du WE de distribution

C'est également dans le cadre de la semaine de l'arbre que 6 journées d'animation ont pu être réalisées permettant ainsi de sensibiliser plus de 130 élèves de primaires au rôle que la biodiversité joue dans le milieu forestier.



- **Accompagnement de la Commune de Bouillon dans l'entretien du point de vue du Tombeau du Géant**

L'entretien des points de vue remarquables est primordial afin de proposer une meilleure expérience touristique. Le site du Tombeau du géant, point de vue exceptionnel, est particulièrement compliqué à gérer car envahit par de la fougère aigle. Sollicité par la Commune de Bouillon, le PNAM a travaillé à une solution d'entretien et de maintien d'ouverture.

Le Parc naturel a réalisé le classement du site en SGIB courant 2023 et a établi un diagnostic des travaux à effectuer (rénovation clôture, gestion fougère, éco-paturage, ...) Le site a ensuite été inclus dans le projet de réouverture des pentes et crêtes de la Semois porté par le PNAM via le Parc national de la Vallée de la Semois dont les travaux ont débuté début 2024.

### *Protéger davantage la nature extraordinaire*

- **Création de nouveaux SGIB sur le territoire du Parc naturel**

Trois nouveaux SGIB ont pu être créés en 2023 grâce à l'appui du Parc :

- À Bouillon en contrebas du point de vue du Tombeau du Géant
- Au sein d'un vieux verger patrimonial à Petit-Fays
- Au sein d'une zone humide de plusieurs hectares à Graide

### *Labellisation « Rivière sauvage » pour la Houille*

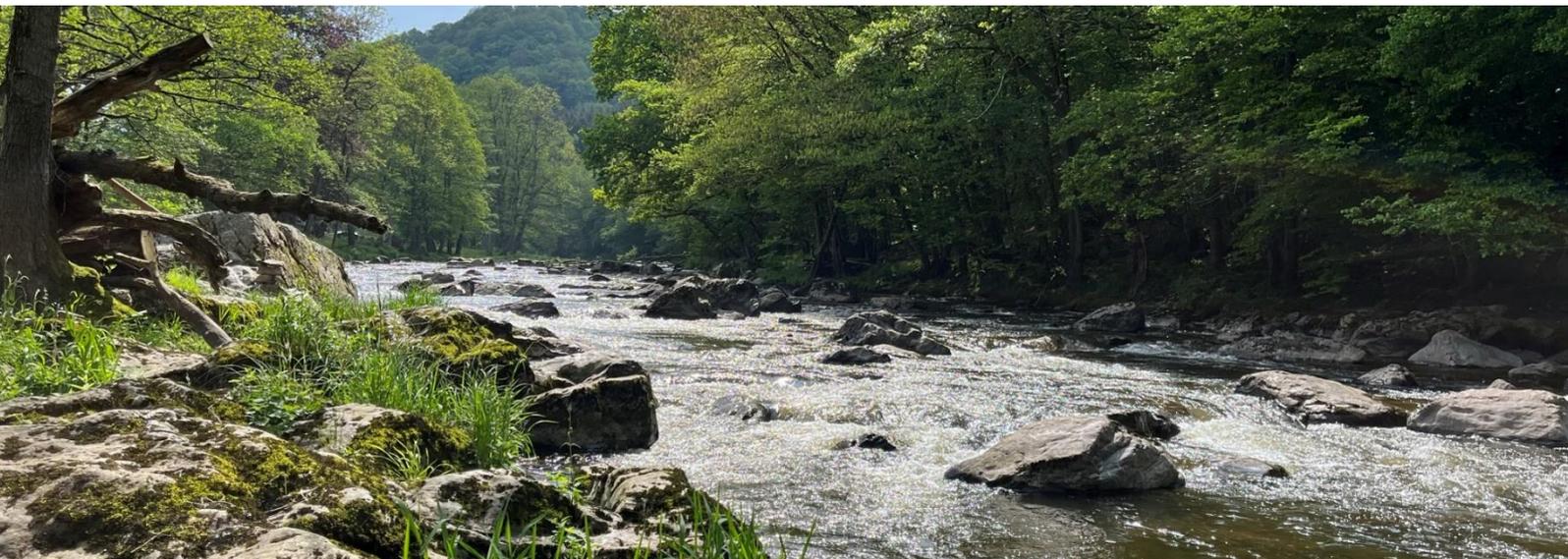
Le Label « site rivière sauvage » a comme principal objectif d'être un outil au service des gestionnaires des milieux aquatiques d'eau courante pour améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique.

Il intègre les notions suivantes :

- Qualité de l'état de préservation de l'écosystème ;
- Reconnaissance et récompense des acteurs sur les territoires pour la gestion exemplaire de la rivière ;
- Protection renforcée, au-delà des objectifs réglementaires issus de la DCE ;
- Volonté collective, partagée dans l'action de préservation ;
- Valeur économique forte de la rivière (services écosystémiques, attrait du territoire) ;
- Valorisation du territoire au sein d'un réseau.

Il doit donc servir à développer à la fois une marque de reconnaissance auprès du public (qualité environnementale), une distinction pour les gestionnaires (Pêcheurs, Parc naturel, etc.) et une valorisation collective d'un territoire d'exception !

Une étude de candidature au label « Site Rivières Sauvages » de la Houille et de son affluent la Hulle a déjà été initiée depuis 2019. Dans un premier temps un diagnostic complet du territoire a été fait à l'aide de la grille d'évaluation du label.



Suite à ce premier travail, l'ensemble des acteurs impliqués dans la préservation et la gestion de ces rivières se sont réunis afin d'étudier la possibilité de candidater au label en identifiant les différents porteurs du label.

Le Parc naturel régional des Ardennes françaises, le Contrat de Rivière Haute Meuse et le Parc naturel de l'Ardenne Méridionale ont été identifiés comme co-porteurs de la candidature au label.

Un programme d'actions de conservation et de restauration du tronçon candidat visant une dynamique de coopération transfrontalière a été développé.

Le dossier de candidature est finalisé mais son dépôt n'a pas pu être réalisé en 2023 car le label français est en cours d'adaptation pour pouvoir être applicable aux autres pays Européens.

- **Inventaires Loutre**

En 2023, le Parc naturel a participé de façon active à 3 journées de recherche de preuve de présence de la loutre sur le bassin versant de la Semois. Deux de ces journées ont été axées sur la recherche à l'aide d'un chien spécialisé dans la recherche des épreintes de Loutre et la troisième journée fut l'occasion de parcourir de nombreux kilomètres de cours d'eau grâce à la participation de nombreux acteurs du territoire.

Malgré ces nombreuses heures de recherche, aucune trace de présence de Loutre n'a été trouvée. Cependant, de nombreuses traces de présence d'autres espèces de mammifères ont été observées ce qui confirme l'importance primordiale de préserver les ripisylves et les abords de rivières et ruisseaux.

### 1.3. Étendre la nature ordinaire en impliquant chacun

#### Création de projets naturels

- **Création de fiches informatives dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2023**

Comme en 2022, des fiches informatives ont été réalisées pour accompagner les arbres distribués au sein des communes dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2023. Ces fiches ont été distribuées à Paliseul, Bièvre, Daverdisse, Gedinne, Wellin, Bouillon, Herbeumont et Bertrix.

- **Plantation de haies**

- Dans le cadre du projet de plantation de 10 km de haies à Gembes et Haut-Fays, le Parc naturel a pris en charge le suivi du chantier lors de la plantation ainsi que les visites de suivi concernant la reprise des plants. Pour rappel, un total de 26 000 plants fournis par une pépinière locale a été planté par des prestataires locaux sur des parcelles agricoles communales et privées.
- Dans le cadre du subside « Droit de Tirage » à destination des communes, le Parc naturel et le DNF ont été sollicités par la Commune de Paliseul pour définir ensemble un plan de plantation cohérent par rapport au maillage écologique, aux plantations déjà réalisées sur la commune et au budget disponible. Cela fut l'occasion de commencer la mise en œuvre d'un projet de restauration du bocage sur la zone pilote de Maissin-Opont-Framont. En 2023, une première cartographie des emplacements possibles a été réalisées, ainsi que plusieurs visites de terrain et rencontres avec les différents gestionnaires des zones repérées.

#### Témoignage

*Dans toutes mes actions, l'année 2023 a été marquée par une implication citoyenne forte, avec un engouement important pour les projets de plantation de vergers, de haies, et d'aménagements divers en faveur de la biodiversité ! De plus, la présence du Parc naturel sur les stands d'animation lors de la Semaine de l'Arbre nous a permis de rencontrer et informer un public encore plus large.*



**Marie Weisse**  
Pôle Nature



- **Création d'un verger et d'un collectif citoyen dans la Commune d'Herbeumont**

Après plus d'un an de réunions régulières avec le collectif et de préparation, c'est en novembre 2023 que le projet de création du « Verger d'Antan » s'est concrétisé sur le terrain avec la plantation de 32 arbres fruitiers haute-tige et demi-tige, d'une haie fruitière de 50 m de long ainsi que la plantation d'un néflier, d'un cognassier et d'un châtaigner. Le verger a également été clôturé et les moutons de la Petite ferme de Menugoutte s'y sont installés dans le but de gérer le couvert herbeux du verger par écopâturage.

La plantation a été réalisée avec la participation des citoyens du collectif pour la plantation de la haie fruitière et TV Lux était présent pour réaliser un reportage dans le cadre du Mag TV. Afin d'organiser un événement d'inauguration, la distribution des plants de la Semaine de l'Arbre a été réalisée sur le bord du verger et une visite guidée de ce dernier a été réalisée par les membres du collectif.

Au cours de l'année 2023, le Parc naturel, la Fondation Rurale de Wallonie, la Commune d'Herbeumont et les citoyens du collectif se sont réunis régulièrement pour s'accorder sur les prochaines actions à mettre en œuvre au sein de leur verger ainsi que sur le contenu des différents panneaux. Ainsi, un panneau de bienvenue, un panneau informatif et 4 panneaux didactiques sur les espèces fruitières ont été réalisés.

- **Création de mares forestières**

Dans le cadre d'un partenariat avec le Contrat de Rivière Semois-Chiers et le projet Life Connexion, le Parc naturel a participé à la création de mares forestières à Orchimont (Commune de Vresse-sur-Semois), dans une zone restaurée en faveur de la biodiversité.

A proximité d'une ancienne pisciculture aux bassins effondrés, trois mares de tailles variées ont été creusées en chapelet en fond de vallée, non loin du cours d'eau. La création de ces mares vise à rendre le milieu plus attractif pour les espèces liées aux eaux chaudes peu profondes comme les amphibiens ou certaines espèces de libellules. La création d'un réseau de mares renforce aussi la connectivité des habitats potentiels de la loutre ou de la cigogne noire.

- **Restauration de la mare du Vivy à Herbeumont et aménagement de ses abords**

Pour faire suite au besoin de l'école d'Herbeumont, la commune a décidé de faire appel au Parc pour restaurer la mare du Vivy. Ce projet est l'occasion d'en faire un lieu didactique et pédagogique axé sur la biodiversité de la mare et des milieux humides.

- Curage de la mare et modification de sa forme
- Gestion différenciée des espaces verts
- Mise en place d'une clôture en bois
- Création d'un sentier de planche pour faire le tour de la mare
- Mise en place de panneaux pédagogiques

Les travaux effectifs ont commencé au début de l'année 2024.

## Lutte intégrée - Sapin de Noël en gestion différenciée

Voir Axe 3 pp 59-63 pour le détail du projet.

Le projet de coopération interterritorial mené dans le cadre du programme LEADER *Sapin de Noël en gestion différenciée* prévoit la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité au sein même des parcelles de sapins de Noël, dans un objectif de lutte intégrée.

- **Implantation de couverts végétaux au sein des parcelles d'essais**

Ils apportent abri et nourriture à une grande diversité d'animaux : insectes, vers de terre et autres organismes du sol, oiseaux, petit gibier... Tout en ayant divers intérêts agronomiques comme la structuration des sols, le piégeage des nitrates ou la lutte contre l'érosion.

- **Semis de bandes fleuries**

Des semis des bandes fleuries sont réalisés dans les chemins d'exploitation des parcelles d'essais en couverts végétaux. Ces bandes augmentent la complexité de l'écosystème en fournissant abris et nourriture (pollen, nectar) à nombre d'insectes permettant d'accroître et de maintenir durablement leurs populations au sein de la parcelle. D'un point de vue agronomique, elles favorisent les auxiliaires (espèces prédatrices des ravageurs de la culture) qui peuvent ainsi réguler les ravageurs de manière naturelle et rapide.

- **Pose de nichoirs**

Par parcelle d'essai, 3 nichoirs à oiseaux ont été placés, soit 50 nichoirs actuellement installés (ouvertures 28 mm, 32 mm et ovale), ainsi qu'un gîte à chauves-souris lorsque la parcelle s'y prête et un abri à insectes. Ils ont pour but de compenser la diminution des sites de nidification liée à l'intensification des activités humaines et d'avoir les prédateurs directement sur la parcelle pour gérer les éventuels ravageurs

- **Placement de perchoirs à rapaces**

Ces perchoirs en forme de « t » permettent aux rapaces, diurnes et nocturnes, de trouver des postes de chasse à l'affût, de se sentir en sécurité grâce à la hauteur, de se reposer en plaine et donc de chasser sur une zone plus étendue. Ce type d'aménagement favorise le maintien des prédateurs sur le territoire et lutte efficacement contre les campagnols. Nous avons placé 50 perchoirs sur nos 16 parcelles d'essais.

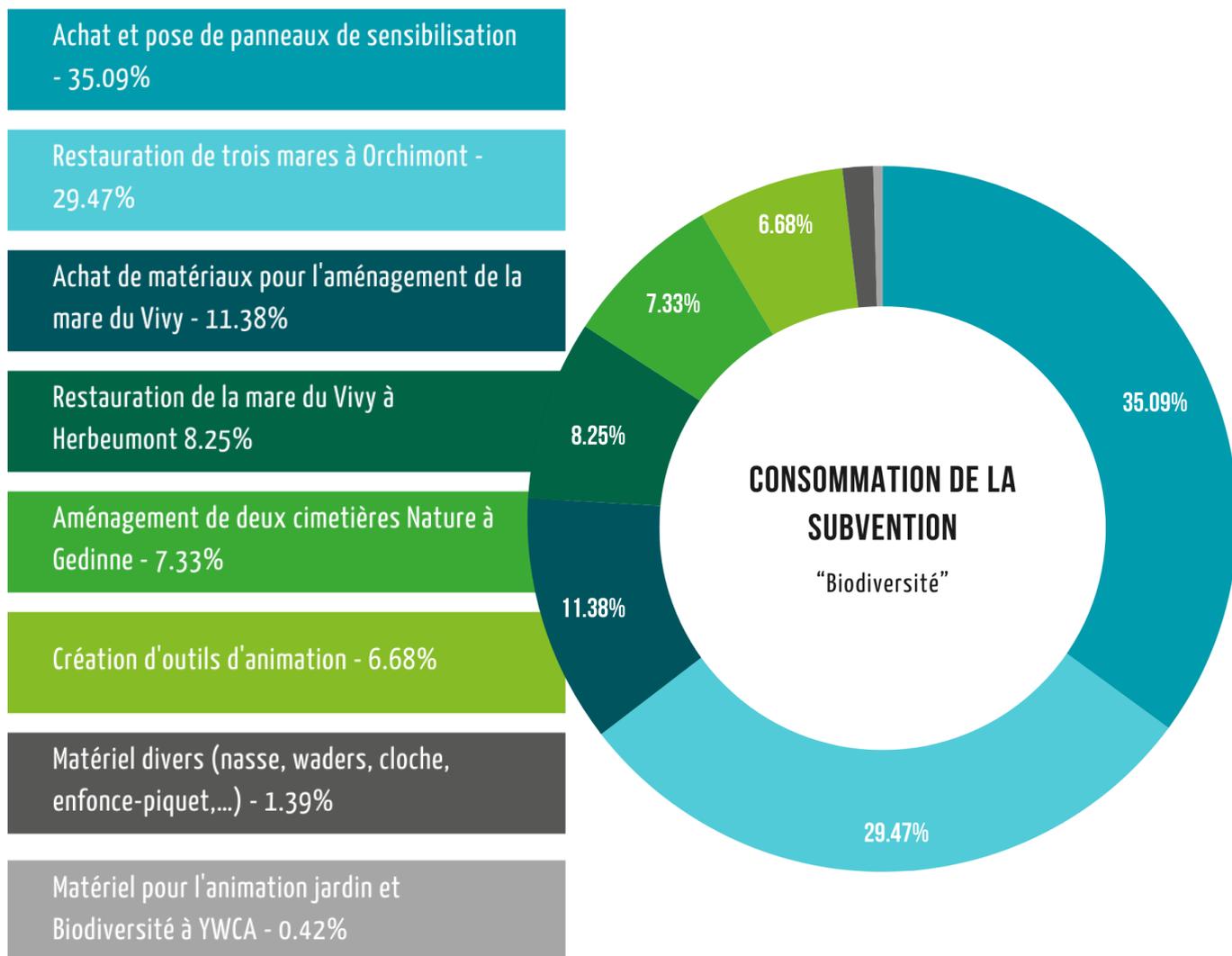
- **Plantation de haies**

Quand les conditions le permettent, nous plantons des haies d'essences mélangées en bordure des parcelles de sapins de Noël. Nous avons jusqu'à maintenant planté 3 km de haies dans le cadre de ce projet.



#### 1.4. Activités mises en œuvre dans le cadre précis de la subvention « Biodiversité »

L'utilisation du subside Biodiversité (20.524,73€) en 2023 a permis les postes de dépenses suivants :





## 2. Environnement



### 2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol

#### *Projet « Cimetière Nature »*

La gestion différenciée des espaces verts est de plus en plus présente dans nos communes que ce soit dans les espaces verts fréquemment utilisés, dans les massifs de fleurs, sur les trottoirs, bords ou excédents de voiries. Cependant, les cimetières représentent souvent pour les Communes la dernière difficulté dans la mise en place de ces pratiques sans intrants chimiques et plus respectueuses de l'environnement. Une conception très minérale et une perception des « herbes folles » liées au sentiment d'abandon en sont la cause. La diversité des personnes qui interviennent dans la gestion - collectivité, entreprises de pompes funèbres, familles des défunts, mais aussi les coûts liés à cette transition - complexifient encore plus la démarche de transition écologique.

Plusieurs Communes de l'Ardenne méridionale sollicitent l'appui du Parc naturel pour mettre en place des plans de gestion différenciée et des aménagements naturels au sein de leurs cimetières.

Courant 2023, deux premiers projets ont été menés à Gedinne (Willerzie et Louette-Saint-Denis) avec un accompagnement personnalisé pour la réalisation d'aménagements globaux permettant à la fois l'amélioration de la qualité paysagère des cimetières mais surtout la création de lieux propices à la biodiversité ordinaire. Les aménagements possibles : végétalisation des allées, mise en place de couvre sol, végétalisation des pieds de mur, optimisation des espaces, semis de prairie fleurie sur les espaces en attente, plantation d'arbres, disposition d'éléments d'accueil, ...

Un plan de gestion est co-construit avec la Commune, les services techniques et les utilisateurs. Plusieurs marchés publics ont été rédigés pour financer les travaux par sous-traitance. Des outils de communication et de sensibilisation seront également associés afin de permettre la réussite du projet.

Courant 2024, grâce à une subvention extraordinaire « Conservation de la nature » octroyée par le SPW ARNE, le PNAM sera en mesure d'accompagner l'aménagement de 3 autres « Cimetières nature » sur son territoire ainsi que la création de 3 espaces publics favorables à la biodiversité.



### 3. Évènements, Formations & Actions par commune

#### 3.1. Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Animation pour adultes	Taille de fruitiers, fabrication et réparation d'outils de jardin	Citoyens des Jardins Collectifs de l'Ardenne méridionale	Wellin	28-02-23	Défits, PCS de Wellin
Animation pédagogique	Bocage, zones humides forestière et castor	Élèves de 4ème de l'ISJ de Carlsbourg	Haut-Fays et Bièvre	17-03-23	
	Construction de matériel, découverte de la biodiversité	Enfants en stage aux Fauvettes (YWCA)	Gedinne	11-05-23	Fauvettes - YWCA Gedinne
	Découverte de l'avifaune	Etudiants de l'ISJ	Carlsbourg	26-05-23	ISJ Carlsbourg
	Semaine de l'Arbre 2023 - Activités en forêt	Élèves de P1 à P6	Carlsbourg	20-11-23	DNF, Commune de Paliseul, Philippe Willemet & Eddy Bejkosala (débardage à cheval), bibliothèque de Paliseul
Élèves de P1 à P6		Offagne	24-11-23	DNF	
Conférence	La loutre : un frisson dans l'onde de la Semois	Tous publics	Herbeumont	16-05-23	Parc national de la Vallée de la Semois - Parc naturel de Gaume - WWF - Contrat de rivière Semois-Chiers - DEMNA
	Défi"à la découverte de la	Tous publics	Bertrix	17-11-23	Natagora, Groupe de Travail Loup, Centre Culturel de Bertrix, Librairie de la Gare,

	faune ardennaise" - Conférence				Commune de Bertrix, Cellier du Baudet
Ciné-débat	La terre vue du cœur	Tous publics	Carlsbourg	05-10- 23	Cercle Horticole Carlsbourg, Bibliothèque de Paliseul, ISJ Carlsbourg, LibérationFilms Asbl
Évènement grand public	Fête de l'espace Francken - balade guidée & stand	Tous publics	Paliseul	19-07-23	Commune de Paliseul, Structures de la maison Francken
	Défi"à la découverte de la faune ardennaise" - Journée d'animations	Tous publics	Bertrix	18-11-23	Natagora, Groupe de Travail Loup,Centre Culturel de Bertrix, Librairie de la Gare, Commune de Bertrix, DNF, Cellier du Baudet
	Semaine de l'Arbre 2023 - Distribution d'arbres et stand d'animations	Tous publics	Daverdisse	18-11-23	DNF
			Bouillon	18-11-23	DNF
			Wellin	25-11-23	DNF, Office du Tourisme de Wellin
			Paliseul	25-11-23	DNF, Contrat Rivière Lesse, Natagora
			Herbeumont	25-11-23	Commune, BiodiverCité, Pépinière des Crêtes, FRW
Bièvre	25-11-23	Centre culturel de Bièvre, OT de Bièvre, DNF, Natagora, Contrat de Rivière Lesse, Maison médicale de Bièvre, Bibliothèque, FRW Semois Ardenne, PCS			
Gedinne	25-11-23	DNF			
Visite guidée	Visite guidée des haies (BiodiverCité)	Tous publics	Daverdisse	18-11-23	Commune de Daverdisse



## 3.2. Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.



Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Rencontre professionnelle	Prospection de traces de loutre	Vresse-sur-Semois	06-03-23	Contrat Rivière Semois-Chiers	Antonio Ramirez
					Marie Weisse
					Baptiste Goguillon
	Projet Interreg 6	Gedinne	30-08-23	GEIE - Portefeuille Interreg 6 Ardenne durable	Marie Weisse
	GT Nature	Jambes	09-10-23	Fédération des Parcs naturels de Wallonie	Marie Weisse
Colloque/ Séminaire	Projets Interreg 6	Malmédy	23-05-23	GEIE - Portefeuille Interreg 6 Ardenne durable	Baptiste Goguillon
	Natur'Adapt	En ligne	30-06-23	Projet LIFE, Communauté Natur'Adapt	Marie Weisse
Formation	Reconnaissance acoustique de la faune	Bérinzenne	14-04-23	Parc naturel des Sources	Marie Weisse Antonio Ramirez
	Plantations en milieu agricole au CTA	Gembloux	12-10-23	Natagriwal	Antonio Ramirez
	Formation Qgis	Jambes	27-11-23	Fédération des Parcs naturels de Wallonie	Marie Weisse

### 3.3. Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2023 par commune pour l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Ecole communale de Rossart	Accompagnement pour l'aménagement de la zone naturelle derrière l'école
Cellier du Baudet et Centre culturel	Stands didactiques, animations et conférence dans le cadre du week-end Viva For Life et de la Semaine de l'Arbre
Bertrix	Accompagnement de la commune dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité 2022 et 2023
Ecole communale de Jehonville	Activités pédagogiques autour des fruits des vergers
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Verger de Noirefontaine	Stand didactique et animations dans le cadre de la distribution d'arbres de la Semaine de l'Arbre
Bouillon	Aménagement du Tombeau du Géant (réflexion et planification de la restauration de la prairie de pente et projet d'éco-pâturage)
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Centre culturel de Bièvre	Stand didactique et animations dans le cadre de la Semaine de l'Arbre
Bièvre	Accompagnement de la commune dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité 2022 et 2023
Bièvre	Fourniture de semences de prairie fleurie pour aménager les espaces verts communaux
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Gembes	Chantier participatif de plantation de haies avec l'ISJ Carlsbourg
Haut-Fays	Stand didactique et animations dans le cadre de la Semaine de l'Arbre
	Balades découverte dans le cadre du subsidé BiodiverCité : haies plantées et zone humide aménagée aux Quatres-Vents
Daverdisse	Accompagnement de la commune dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité 2022 et 2023
	Suivi de chantier « mare pédagogique »
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Gedinne	Stand didactique en libre-accès dans le cadre de la Semaine de l'Arbre
	Accompagnement de la commune dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité 2023
Louette- Saint-Pierre	Animation Biodiversité au jardin à l'YWCA
Willerzie et Louette-Saint-Denis	Financement et aménagement de deux cimetières nature
Gedinne	Rédaction du Plan d'action rivière sauvage
Ecoles communale de Gedinne et de la Croix-Scaille	Activités pédagogiques autour des fruits des vergers
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Straimont	Réunions du collectif, plantation et inauguration du verger d'Antan
	Stand didactique et animations dans le cadre de la distribution d'arbres de la Semaine de l'Arbre

Herbeumont	Accompagnement de la commune dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité 2023
	Restauration de la mare du Vivy et de ces abords
	Conférence sur la loutre
Ecole communale d'Herbeumont	Activités pédagogiques autour des fruits du vergers
<b>PALISEUL</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Parc Francken	Stands didactiques, animations et balades guidées dans le cadre de la fête de l'Espace Francken
Paliseul	Stand didactique et animations dans le cadre de la Semaine de l'Arbre
	Accompagnement de la commune dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité 2022 et 2023
En forêt	Animation semaine de l'Arbre pour toutes les écoles de Paliseul
Ecole Henri-Hennequin	Activités pédagogiques autour des fruits du vergers
ISJ Carlsbourg	Animations avec les étudiants (avifaune, bocage et zones humides...)
Carlsbourg	Ciné-débat « la terre vue du cœur »
<b>VRESSE-SUR-SEMOIS</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Vresse-sur-Semois	Inventaires Loutre en bord de Semois
<b>WELLIN</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Wellin	Stand didactique et animations dans le cadre de la Semaine de l'Arbre
Ecole de Lomprez	Activités pédagogiques autour des fruits du vergers
Cité du cent-cinquantenaire	Animation « taille des arbres fruitiers et outillage » au jardin collectif



## 4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel du Parc naturel.

Amélioration des connaissances		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 1 : Inventaires scientifiques : l'état écologique des cours d'eau</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Contrat de rivière Semois-Chiers</p>	<p>Amélioration des connaissances concernant la qualité écologique des cours d'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux des inventaires réalisés par le SPW</li> <li>Récupération des données des inventaires sur la qualité biologique, physico-chimique et hydromorphologique</li> </ul>
<p>FA 2 : Inventaires scientifiques des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Amélioration des connaissances sur la connectivité et l'état de conservation des habitats patrimoniaux et sensibles pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection des habitats patrimoniaux et sensibles à inventorier en fonction de différents critères et des discussions avec des spécialistes</li> <li>Cartographie préliminaire des habitats potentiels sur base des données biologiques et pédologiques disponibles</li> <li>Participation à des réunions et visites sur le terrain avec le DEMNA pour discuter de la méthodologie à adopter pour la cartographie et l'inventaire de l'état de conservation des habitats</li> </ul>
<p>FA 3 : Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire &amp; FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne</p>	<p>Amélioration de la connaissance scientifique et de l'état de conservation des espèces sur le territoire pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre de spécialistes (DEMNA, DNF, universités) des différents groupes d'espèces ciblées</li> <li>Définition d'une liste d'espèces emblématiques pour 10 groupes taxonomiques floristiques et faunistiques.</li> <li>Organisation de 10 visites de terrain sur des sites à haut potentiel écologique</li> </ul>

méridionale et de Gaume, Natagora		
FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Modification du comportement du public en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de la réunion de démarrage réunissant les membres du Comité scientifique</li> </ul>

“

### Témoignage

*Etant curieux de nature, passionné par la faune et la flore, comprendre l'écologie des espèces est pour moi une source d'émerveillement et de motivation au quotidien ! Améliorer les connaissances du patrimoine naturel qui couvre notre territoire est donc une mission qui me tient à cœur.*

**Corentin De Keyser**  
Pôle Nature



”



Maillage écologique : identification et restauration		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 6 : Augmentation des surfaces de réserves intégrales (RFI) <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre 10% de la surface forestière publique feuillues, soit un total de 287 ha supplémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie préliminaire des zones potentielles rassemblant les critères pour être mises sous statut RFI</li> <li>• Visite de zones potentielles remplissant les critères</li> </ul>

<p><b>FA 7 : Développement des zones ouvertes intra-forestières et des zones de transition (lisières)</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Création d'au moins 100 hectares de lisières et de zones ouvertes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie du réseau existant de lisières et zones ouvertes (encore en cours)</li> <li>• Identification des critères pour prioriser la création des nouvelles lisières et zones ouvertes</li> <li>• Plantation d'1 ha de lisière étagée mélangée sur le cantonnement de Bouillon</li> </ul>
<p><b>FA 8 : Lutte contre la fragmentation des habitats et levée des obstacles</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Cartographie précise du réseau écologique du PNVS et de ses abords.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte des données cartographiques nécessaires à la réalisation de la cartographie précise</li> <li>• Prise de contact avec les coordinateurs du projet "réseau écologique" à l'échelle wallonne</li> <li>• Cartographie de la trame bleue existant sur le territoire</li> </ul>
	<p>Meilleure connaissance et préservation des habitats prioritaires par l'augmentation (créer/étendre) des surfaces d'aires protégées de min. 50 ha de milieux hétérogènes constitutifs de la TVB.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévu en 2ème phase de la fiche action</li> </ul>
<p><b>FA 25 : Levée des obstacles liés à la libre circulation des poissons</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Contrat de rivière Semois-Chiers</i></p>	<p>Rétablir la continuité écologique par un plan d'action concret pour l'arasement ou aménagement de tous les obstacles évalués.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation de la passabilité des obstacles pour les poissons (prises de mesures ou évaluation à dire d'expert ; 144 obstacles à la continuité écologique évalués)</li> <li>• Soumission d'une candidature au programme "Open rivers" pour obtenir un financement visant à évaluer la faisabilité de la levée de 6 obstacles (89km de Semois libérable)</li> <li>• Identification des projets "Conciliation biodiversité-patrimoine-habitants"</li> </ul>



### Témoignage

*J'adore parcourir la Vallée de la Semois à la recherche des nombreux habitats rares et sensibles. La nature y est encore si sauvage et belle ! Mon travail au sein du Parc national vise à mieux connaître les habitats emblématiques de la Semois et, in fine, à les protéger.*



**Charlotte Tinel**  
Pôle Nature





Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 10 : Restauration des biotopes menacés sur les pentes de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Restauration d'au moins 20 hectares de biotopes de pentes restaurés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des zones de pente présentant un habitat dégradé (encore en cours)</li> <li>• Identification des critères pour prioriser les zones à restaurer</li> <li>• Visite des sites potentiellement à restaurer</li> </ul>
<p>FA 11 : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Amélioration de l'état écologique du lit majeur de la Semois et de ses affluents par la restauration de 30ha.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des zones enrésinées en bord de cours d'eau</li> <li>• Identification des critères pour prioriser les zones à restaurer</li> <li>• Visite des sites potentiellement à restaurer</li> </ul>
<p>FA 13 : Restauration et préservation des sites ardoisiers</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Ardenne et Gaume</p>	<p>Restauration d'au moins 3 sites ardoisiers (abritant encore des milieux ouverts prioritaires ou rares) et pourvus d'un plan de gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classement des sites ardoisiers à restaurer par ordre de priorité</li> <li>• Inventaire de la faune et la flore des groupes biologiques ciblés dans 17 sites ardoisiers sur 64</li> <li>• Synthèse des données biologiques existantes dans les sites ardoisiers</li> </ul>
<p>FA 14 : Création d'un réseau de mares forestières</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Développer un réseau par la création ou la restauration d'au moins 30 mares forestières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie du réseau existant de mares, mardelles et étangs (encore en cours)</li> <li>• Inventaire de la faune et la flore des groupes biologiques ciblés dans 17 sites ardoisiers sur 64</li> <li>• Obtention d'un permis et lancement d'un marché public pour 3 mares sur la Commune de Vresse-sur-Semois</li> <li>• Rédaction d'une liste de critères pour le repérage des zones de nouvelles mares potentielles</li> </ul>
<p>FA 23 : Restauration des berges de la Semois</p>	<p>Améliorer l'état écologique de la rivière par la création d'au moins 6km de ripisylve et la mise en place d'un</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des sites présentant un déficit en ripisylve et prioriser les secteurs d'intervention</li> </ul>

Opérateur en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers	partenariat pour la production de plants d'hélophytes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de la concertation et préparation de deux projets pilotes d'amélioration de la qualité des berges localisées en bordure de prairies et de campings</li> <li>• Prise de contact pour la mise en place du partenariat visant la production de plants d'hélophytes</li> </ul>
FA 24 : Restauration des zones humides, îles et frayères  Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers	Amélioration de l'état des zones humides, îles et frayères par la restauration et création d'1 frayère fonctionnelle tous les 5km de Semois et 20 mares en fonds humides ainsi que la proposition de méthodes de gestion écologique pour les 3 îles de la FRB.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de 5 frayères le long de la Semois</li> <li>• Création de 3 mares en fond humide en bord de Semois</li> </ul>



Favoriser les espèces animales emblématiques		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 17 : Actions en faveur du lynx  Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un PLAN Lynx.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à une conférence sur les grands prédateurs (loup/lynx)</li> <li>• Rédaction d'un listing des personnes ressources et des parties prenantes.</li> <li>• Prise de contact avec plusieurs acteurs ressources</li> </ul>
FA 18 : Actions en faveur de la loutre	Amélioration de l'état écologique de la vallée de la	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une conférence ouverte au public sur la loutre</li> <li>• Augmentation significative de la recherche de l'espèce par piège</li> </ul>

Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers	Semois favorable à l'accueil de la loutre.	photographique (25 nouveaux pièges acquis) <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation de 5 projets d'aménagement d'ouvrages d'art présentant un risque de collision pour la loutre (en cours)</li> </ul>
FA 19 : Plan d'actions en faveur des chiroptères Opérateurs en charge de la fiche : Natagora	Améliorer la connaissance et la protection des chiroptères sur le territoire du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition d'un plan d'action concret.</li> <li>Recrutement d'un chargé de mission qui débute en février</li> </ul>
FA 20 : Plan d'actions en faveur de la vipère péliade Opérateurs en charge de la fiche : Natagora	Restaurer et gérer 15 hectares spécifiquement pour la vipère péliade.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre de spécialistes et échange sur les localisations</li> <li>Préparation des travaux de retrait des rémanents dans la parcelle à côté de l'étang de Luchy</li> <li>Echanges sur la création de la RND le long de la voie ferrée de Bertrix</li> </ul>
FA 21 : Plan d'actions en faveur de la moule perlière Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers	Au moins 15 sites inventoriés en Semois dont la totalité des carrés de distribution prospectés et quelques km de berges restaurés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition d'un protocole d'inventaire en concertation avec le DEMNA</li> <li>Inventaire de 2 sites en appliquant le protocole quantitatif</li> <li>Inventaire de 12 carrés UTM de 1km<sup>2</sup> repris comme "présence ou absence probable" dans l'inventaire du DEMNA</li> </ul>
FA 26 : Identification et conservation des souches de poisson locales Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers	Enrichissement de la qualité génétique des truites de nos rivières par la production de 2000 truitelles de truites sauvages/an.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification de 7 cours d'eau à inventorier en 2024</li> </ul>

“

### Témoignage

*Œuvrer à la protection et la pérennisation du lynx est une expérience très enrichissante pour moi. Il ne se passe pas un jour sans que je ne dénêche de nouvelles informations sur cette mystérieuse et magnifique créature. Cette mission m'ouvre également les portes d'un réseau international de passionnés, au sein duquel je peux échanger avec d'autres "lynx-téressés" investis dans des programmes de conservation à travers l'Europe.*



Cécile Lesire  
Pôle Nature

”



Lutter contre les espèces exotiques envahissantes		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 16 : Lutte contre les espèces invasives végétales</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<p>Eradication des Balsamines sur 100% des affluents et de la Semois jusqu'à hauteur de Bouillon. Mise en place de 3 sites de gestion expérimentaux de la renouée du Japon en collaboration avec la Cellule interdépartementale Espèces invasives de Gembloux.</p> <p>Recensement des nouvelles espèces végétales invasives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de la Balsamine de l'Himalaya sur un total de 183km de berge, incluant notamment la Semois non navigable entre Jamoigne et Herbeumont et les systèmes du Ru au moulin et de la Liresse</li> <li>• Gestion de la Berce du Caucase sur l'ensemble du bassin hydrographique de la Semois (164 sites vérifiés et gérés au besoin)</li> </ul>
<p>FA 22 : Lutte contre les espèces invasives animales (EEE)</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Quelques sites spécifiques où une gestion des EEE a été réalisée avec succès par la diminution et l'élimination des nuisances sur l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte des informations sur l'impact des EEE sur le territoire afin d'élaborer une priorisation des actions de gestion.</li> <li>• Synthèse de la législation en matière de piégeage et de destruction des EEE en Wallonie avec l'objectif d'en faire une communication vulgarisée</li> <li>• Prise de contact avec les personnes ressources du SPW sur la question de la gestion des EEE pour élaborer un plan d'action cohérent</li> </ul>





## AXE 2 – Paysages et Aménagement du territoire



## 1. Paysages



### 1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap

L'objectif de cette action est la concrétisation du programme « Paysage » du Parc naturel au travers de la Charte paysagère qui doit être adoptée dans les premières années de la création du Parc naturel par le Pouvoir organisateur (les 9 Communes du territoire).

#### *La Charte paysagère*

La Charte paysagère est composée d'un diagnostic complet, de recommandations et d'actions concrètes. De cette charte et de ses orientations non-contraignantes découleront les actions à mener en matière de gestion des paysages dans les années futures. Elle constituera à la fois un outil de connaissance et de sensibilisation aux paysages mais également un outil d'accompagnement pour les acteurs du territoire pour une aide à la décision lors de projets d'aménagement du territoire.

Le diagnostic se compose de plusieurs parties : analyse descriptive (finalisée en 2022), évolutive (finalisée fin 2023) et évaluative (en cours).

- **Rédaction de l'analyse évaluative**
  - Rédaction sur base des ateliers participatifs pour la définition des atouts, faiblesses et enjeux du territoire sous forme de « Matinées du paysage » ciblant chaque commune ;
  - Intégration et valorisation des blocs-diagramme réalisés pour chaque faciès paysager du territoire (5) avec le bureau d'étude XMU afin d'illustrer et traduire l'analyse évaluative de la Charte paysagère vers les citoyens. Outils également utiles pour la formulation des recommandations à suivre.
- **Participation citoyenne**
  - Organisation des « Matinées du paysage » consistant en une balade paysagère couplée à un travail sur cartes en petits groupes façon 'worldcafe' avec un appui de la Fondation rurale de Wallonie.
    - 2 Matinées du paysage ont été organisées fin 2022
    - La Matinée du paysage n°3 à destination des citoyens de Bouillon, Vresse-sur-Semois et Bièvre « sud » a été organisée à Bouillon le 07.01.2023
- **Participation à diverses rencontres en lien avec la matière**
  - Groupes de travail sur la charte paysagère

- COMAC Paysage - ADT (03/04/2023)
- Plateformes paysage
- Réunion de concertation sur le nouveau SDT (13/06/2023)
- Journées des visites et d'échanges organisées par la fédération des Parcs naturels de Wallonie

À suivre en 2024 : la formulation des recommandations et des actions de la charte.

### Projets de coopération sur la thématique des paysages

Afin de pouvoir réaliser des projets concrets d'aménagements du territoire et de préservation et valorisation de ses paysages, le Parc naturel s'inscrit dans des dynamiques de coopération avec d'autres partenaires, ce qui permet d'accéder à des financements pour amplifier ses actions.

- **Parc national de la Vallée de la Semois**

Les activités réalisées par le Parc national de la Vallée de la Semois en matière de préservation des paysages et d'aménagement du territoire sont détaillées de la page 49 à 51.

- **Interreg VI Grande région**

Participation à la rédaction du projet **Interreg VI Grande Région « Horizon Climatic »**. Ce projet a été mené avec les partenaires suivants : le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le Parc naturel des Deux Ourthes, le PNR Lorraine (chef de file), le PNR des Vosges du Nord, Paysages de l'après pétrole (F), la Réserve Biosphère Palatine (D) et Natur&Umwelt (L).

L'objectif du projet est de développer des outils de compréhension des transformations des paysages face aux changements climatiques. Pour ce faire, le projet permettra de :

- Créer un observatoire des paysages face aux changements climatiques
- Mettre en place un outil de modélisation 3D afin d'imaginer les paysages de demain
- Aménager des points de vue ordinaires et remarquables dans les différents territoires des partenaires.
- Créer des outils pédagogiques à destination des citoyens, écoles, ...

En 2023, différentes réunions (en visio-conférence) ont permis de co-crée et rédiger le projet (définition des actions, validation, budget, administratif) et de préparer un voyage d'études visant à établir une méthodologie partagée entre tous les partenaires du projet.

→ Le projet a été approuvé fin 2023 par les autorités Interreg et la Région wallonne. Il sera mis en œuvre de 2024 à 2027.

## 1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et à mettre en valeur



L'étude et l'inventaire sur les points de vue remarquables de l'ensemble du territoire ont été finalisés courant 2023. L'objectif de cette action est de compléter et d'affiner l'inventaire ADESA sur les communes du PNAM. Il s'agit aussi d'harmoniser progressivement l'aménagement des points de vue remarquables et de tendre vers un aménagement cohérent du territoire.

Cette action est également soutenue via la fiche action 34 du Parc national de la Vallée de la Semois, portée par le PNAM, « Recensement-valorisation des paysages remarquables ».

Elle le sera également via le futur projet INTERREG VI Grande Région « Horizon Climatic ».

### **Inventaires et collectes des données**

- **Finalisation des inventaires terrain et reportages photographiques** de tous les points de vue remarquables sur le territoire. Constitution d'une banque d'images.

### **Carte interactive WebGIS du territoire**

- **Actualisation et mises à jour de la carte interactive WebGIS** au fur et à mesure de l'année en fonction des besoins et nouvelles couches cartographiques disponibles.

### **Mise en valeur du patrimoine paysager**

- **Création de boucles paysagères et installation de panneaux et cadres paysagers** en collaboration avec le pôle tourisme du Parc naturel :
  - Identification des lieux potentiels pour la mise en place de boucles de promenade et de panneaux didactiques ayant pour thème les paysages
  - Cartographie
  - Repérages terrains et benchmarking
  - Création du contenu des panneaux à installer (en lien avec le pôle tourisme)

Ces boucles paysagères, panneaux et cadres paysagers prennent place à Cugnon (Bertrix), Martilly (Herbeumont), Gembes (Daverdisse) et Sohier (Wellin).

- **Réalisation d'un livret de présentation des Paysages d'exception du Parc naturel – réalisation d'un marché public de service pour photographie**
  - Pré-sélection des paysages remarquables à photographier (sondage auprès des communes et de différents opérateurs touristiques)
  - Appel d'offres auprès de photographes
  - Réunion de travail avec le photographe sélectionné pour publication du livret en 2024.



### 1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés

“

#### Témoignage

*Au fil du temps, les paysages de l'Ardenne méridionale se sont métamorphosés. Il est aujourd'hui nécessaire que les citoyens, touristes, acteurs puissent mieux observer, interpréter ces paysages ainsi que les phénomènes naturels et humains qui les font évoluer. Cela afin de préserver leurs charmes et qualités et d'assurer leur bon aménagement et gestion. Pouvoir contribuer à cet enjeu est une mission passionnante et qui a du sens à mes yeux !*



**Mélanie Georges**  
Pôle Paysages et ADT

”

L'objectif de cette action est de sensibiliser la population ainsi que les autorités locales à la thématique de l'aménagement du territoire et en particulier des paysages, au travers notamment de visites guidées, d'événements spécifiques, de journées de formation, de travail avec les écoles, via la diffusion d'outils de vulgarisation...

#### Outils de sensibilisation

- **Rédaction de deux articles pour le Journal de l'Ardenne méridionale (JAM !)** avec une diffusion en toutes-boîtes sur l'ensemble du territoire (21.000 exemplaires)
  - Article « *Cap sur les paysages remarquables du Parc naturel* » dans le JAM n°10 en juillet 2023.
  - Article « *Laforêt, plus beau village de Wallonie* » dans le JAM n°10 paru en juillet 2023.
- **Reportage TV :**
  - Tournage d'un reportage concernant les Matinées du paysage pour le MAG de l'Ardenne méridionale épisode 13 diffusé le 09/01/2023 sur TV Lux et Matélé.
  - Tournage du magazine « Grandeur Nature » dédié au Parc naturel avec focus sur la thématique des paysages diffusé le 03/09/2023 sur la RTBF



- **Finalisation des outils de lecture et d'analyse paysagère et des fiches pédagogiques** en lien avec le paysage :
  - Création d'animations et de fiches pédagogiques sur la thématique des paysages (4) : *la perception du paysage à travers le dessin, la lecture et l'analyse paysagère, les types paysagers et l'analyse historique d'un paysage*. Les visuels des animations sont en cours de création, les écoles du territoire seront démarchées après cette étape.
  - Première concertation avec le pôle éducation du Parc national de la Vallée de la Semois pour proposer des animations sur le territoire.
- **Autres actions en lien** : réalisation d'illustrations diverses pour la nouvelle section enfants « Les p'tits explorateurs du Parc » dans le JAM.

### **Balades guidées sur la thématique des paysages**

**Organisation d'une balade paysagère** à destination des citoyens dans le cadre des Matinées du paysage : Parcours de 2,6 km à Bouillon avec une présentation historique du patrimoine bâti et naturel. Toutes les balades paysagères ont nécessité des recherches sur les villages concernés, des repérages terrains, une gestion des salles louées et du catering...





## 2. Urbanisme et architecture



### 2.1. Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel

Le Parc naturel et sa Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme (SCATU) ont pour mission la sauvegarde, l'amélioration et la valorisation du cadre de vie du Parc naturel et se veulent un relais entre le particulier et les administrations, un lieu de sensibilisation et de concertation. Le but est d'assurer la qualité de l'image rurale du territoire et la pérennité de ses paysages.

Dans ce cadre, le Parc naturel a pour mission de remettre des avis non contraignants sur les demandes de permis urbanistiques qui sont déposés auprès des Communes ou du fonctionnaire délégué des Provinces. Ils portent en particulier sur l'impact paysager ou environnemental des projets.

#### *Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme*

- **Animation des réunions de la Sous-Commission en Aménagement du Territoire et Urbanisme (SCATU) – Des réunions mensuelles (11 en 2023)**

Dates des réunions de SCATU
16/01/2023
22/02/2023
16/03/2023
18/04/2023
22/05/2023
18/07/2023
22/08/2023
19/09/2023
17/10/2023
21/11/2023
19/12/2023

Schéma du traitement des demandes de permis avec la SCATU :

Analyse de la demande, visite de terrain, échanges avec différents acteurs → rédaction d'un résumé et envoi aux membres de la SCATU → débats en réunion → rédaction de l'avis → approbation collégiale

- **Traitement de 66 demandes de permis en 2023**

En concertation avec la SCATU, analyse et remise d'avis sur 66 demandes de permis (sur 94 demandes d'avis reçues).

77 demandes émanent du SPW Territoire (77%), 22 demandes émanent directement des Communes (23%).

Exemples de demande d'avis : projet éolien, maintien de campings, aménagement de cœurs de villages, Schéma d'Orientation Local, rénovation de hall sportif, abattages d'arbres, placement de panneaux signalétiques, etc.

## 2.2. Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistique et architecturale

Cet axe du Plan de gestion porte sur l'amplification des démarches de sensibilisation et de conseils en matières urbanistique et architecturale à destination du grand public et des acteurs du territoire, de manière concrète et illustrée, en diffusant les exemples de bonnes pratiques.

- Présentation des projets paysage du Parc à la CCATM de Bouillon le 20/04/2023.





### 3. Énergie



#### Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée

- Collaboration avec la Cellule Environnement de la Commune de Wellin pour l'organisation et l'animation d'une **Conférence sur le thème de l'urgence climatique** – 01/04/2023.

Les conférenciers invités étaient les Professeurs Damien Ernst et Bruno Colmant, qui ont pu débattre de leur vision propre des modifications concrètes à apporter à notre organisation en tant que société pour une plus grande résilience.

Cette conférence-débat qui s'est déroulée le 01/04/2023 à la Maison des associations de Wellin a attiré un peu plus d'une centaine de personnes et peut être considérée comme une belle réussite.

Le PNAM y a joué un rôle de médiation, d'animation et d'ancrage du débat dans la réalité du territoire.



## 4. Évènements, Formations & Actions par commune

### 4.1. Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel de l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Évènement citoyen	Matinée du paysage (Charte paysagère)	Citoyens du territoire	Bouillon	7/01/2023	Fondation Rurale de Wallonie
Conférence	L'urgence climatique avec Damien Ernst et Bruno Colmant	Tous publics	Wellin	01/04/23	Cellule Environnement de la Commune de Wellin
Rencontres professionnelles	Présentation des projets paysage	CCATM	Bouillon	20/04/2023	

## 4.2. Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Groupe de travail	Charte paysagère	Jambes	24/01/2023	Fédération des Parcs naturels de Wallonie (FPNW)	Louise Delecluse
Rencontre professionnelle	Plateforme rassemblant les acteurs du paysage en Wallonie	Martelange	17/04/2023	SPW – Parcs naturels de Wallonie	Louise Delecluse
		Houffalize	19/10/2023	FPNW	Louise Delecluse Mélanie Georges
Formation	Logiciel QGIS	Jambes	28/11/2023	FPNW	Mélanie Georges
Journée automnale des Parcs naturels de Wallonie	Vergers et micro-brasserie	Audregnies	5/12/2024	FPNW	Mélanie Georges



### 4.3. Actions par commune

Ce tableau synthétise les différentes demandes de permis d'urbanisme traités par commune dans le cadre du point 2.1 repris ci-dessus.

Commune concernée	Nombre de demandes d'avis reçues	Avis rendus
Bertrix	16	8 : 5 favorables, 3 favorables conditionnel
Bouillon	35	20 : 4 favorables, 15 favorables conditionnel, 1 défavorable
Bièvre	1	1 : 1 favorable conditionnel
Daverdisse	10	9 : 7 favorables, 2 favorables conditionnel
Gedinne	2	1 : 1 favorable
Herbeumont	8	5 : 4 favorables, 1 favorable conditionnel
Paliseul	7	5 : 2 favorables, 2 défavorables, 1 neutre
Vresse-sur-Semois	3	3 : 2 favorables, 1 favorable conditionnel
Wellin	11	8 : 4 favorables, 3 favorables conditionnel, 1 défavorable



## 5. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'Axe thématique 2 – Paysages et Aménagement du territoire (paysages et mobilité) du Parc naturel.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>	Création d'une expérience unique avec la création d'une route des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire cartographique des points de vue</li> <li>• Rencontre avec les acteurs/partenaires pour l'aménagement et la valorisation des points de vue</li> <li>• Evaluation qualitative des points de vue remarquables et création d'une méthodologie d'évaluation</li> </ul>
FA 36 : Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia <i>Opérateur en charge de la fiche : ADL de Florenville</i>	Réaménagement d'un lieu de valorisation des paysages du Parc national	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de contact et identification des contenus et équipements à développer</li> </ul>
Canalisation et gestion des flux de visiteurs		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 41 : Analyse et gestion des flux <i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i>	Diminution des pics de fréquentation sur les sites définis comme sur-fréquentés ou sensibles et mise en place d'un tourisme plus diffus sur le territoire du Parc grâce à une meilleure connaissance et gestion des flux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude comparative des différents moyens d'étude de la fréquentation d'un espace naturel</li> <li>• Identification des lieux pertinents pour la pose d'outils de mesure des flux</li> </ul>

“

**Témoignage**

*Je ne me lasse pas d'admirer la beauté des paysages de la Vallée de la Semois lors de mes randonnées sur le territoire. Naturellement, les missions du Parc national qui me tiennent le plus à cœur sont la préservation, la restauration et la valorisation de notre patrimoine paysager.*



**Céline Rézette**  
Pôle Administratif

”



**Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable**

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 43 : Connexion des pôles d'attractivité du territoire – navettes et parking</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Meilleure offre de moyens de transport alternatifs à la voiture afin de relier les attractions touristiques par la création de quelques itinéraires de navette et de quelques parkings.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux de la mobilité dans les futurs pôles touristiques du territoire</li> <li>Identification des lieux du territoire rassemblant un grand nombre de visiteurs</li> <li>Cartographie des parkings (en cours) et besoins d'investissements</li> </ul>

**Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés**

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 44 : Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Equipement du territoire</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Diminution de l'utilisation des véhicules thermiques sur le territoire et augmentation de l'intermodalité en faisant du territoire du Parc national un territoire "bike friendly".</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux</li> <li>En attente du recrutement d'un chargé de mission</li> </ul>
<p>FA 46 : Accueil et développement de la filière équestre : itinéraire et station</p>	<p>Amélioration de l'accessibilité des cavaliers aux équipements par la création</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une esquisse 3D de la future station équestre</li> <li>Obtention d'un avis favorable de l'Urbanisme</li> </ul>

<p>Opérateur en charge de la fiche : SMAFH ASBL</p>	<p>d'une station équestre et de parcours balisés annexes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumission d'un cahier spécial des charges pour désigner l'auteur du projet de station équestre</li> </ul>
<p><b>Attirer les visiteurs en préservant les zones sensibles</b></p>		
<p>FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<p>Cartographie des itinéraires en forêt existant et des circuits balisés, avec information sur les autorisations d'accès des différents usagers de la forêt.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre des acteurs du territoire créant les sentiers balisés et identification de leurs besoins</li> <li>• Rencontre des développeurs de cartographie interactive et exploration des solutions existantes</li> </ul>
<p>FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<p>Cartographie interactive pour faciliter l'équilibre entre les activités humaines et le besoin de protection de la biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement des sentiers balisés sur le territoire du PNVS et ses 8 communes</li> </ul>





### AXE 3 – Développement rural et socio-économique



## 1. Agriculture



Dans le cadre d'un projet LEADER « *Innovation, équipement, performance et organisation d'une agriculture diversifiée* », le Parc naturel de l'Ardenne méridionale aide le secteur agricole à s'équiper des outils nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la valorisation de ses produits. Il accompagne des groupes d'agriculteurs qui souhaitent développer des filières agricoles. Il permet également de valoriser et d'étendre les canaux de vente et de commercialisation des productions du territoire.

### 1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation

#### *Mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité*

Le Parc naturel accompagne également les agriculteurs dans leurs projets de réalisation d'aménagements en faveur de la biodiversité. On peut citer en 2023 :

- Accompagnement technique sur divers projets de plantations de haies et alignements d'arbres
- Accompagnement technique et administratif pour divers projets de créations de mares prairiales.
- Prêt sous convention de nichoirs à Chevêche d'Athéna à installer au sein des vergers du territoire qui ne possèdent pas encore de cavités naturelles.
- Dans le cadre du subside « Droit de tirage aux communes », mise en place d'un projet pilote de restauration du bocage sur les terres agricoles communales et privées sur la zone Maissin-Opont-Framont.

### 1.2. Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires

#### *Coopérative fermière d'Ardenne méridionale*

COFARME est une coopérative née en 2019 sous l'impulsion du GAL Ardenne Méridionale et composée de 11 éleveurs de bovins, bisons, cochons et moutons rassemblés sur le territoire. Depuis sa création, Le GAL/PNAM a accompagné la coopérative dans la gestion au quotidien et a appuyé celle-ci pour étudier la mise en place d'une structure de commercialisation et la création d'un atelier de découpe multi-viandes.

Au cours de l'année 2023, le PNAM a poursuivi son rôle d'accompagnement de la coopérative, notamment pour faciliter la gestion administrative et soutenir et développer l'activité commerciale.

- **Gestion quotidienne de la coopérative**

Cette gestion est partiellement déléguée aux éleveurs grâce à l'élaboration d'un outil Excel personnalisé et un gros travail d'accompagnement visant à atteindre une gestion autonome. Ci-dessous, les actions en grises ont été reprises pour partie par les éleveurs eux-mêmes, supervisées et coordonnées par le Parc naturel. Les actions en bleues ont été réalisées totalement par le PNAM.

*Commercialisation et logistique :*

- Gestion partielle du planning des ventes (contact boucheries)
- Gestion du planning d'abattage (contact avec les abattoirs et éleveurs)
- Gestion des bons de livraisons (documents pour le transport)
- Gestion de la livraison (effectuée par un prestataire extérieur)
- Réalisation des factures et envoi postal
- Suivi des paiements
- Réalisation des bordereaux d'achats et le paiement des marchandises aux éleveurs
- Mise à jour d'indicateurs pour la gestion de CoFarMe (ex. bête par éleveur, type de carcasse par boucher, estimation du Bilan comptable)

*Gestion comptable*

- Classement des factures émises et entrantes
- Vérification de la réception des factures émises
- Paiement des factures entrantes
- Archivage sous forme informatique et papier
- Envoi à la comptable tous les mois des factures (version informatique) renommées et classées

*Aspects sanitaires et logistique remorque*

- Mise en place et suivi du système qualité AFSCA (sonde température, prélèvement microbiologique)
- Gestions des consommables (Bacs, filets, produits de nettoyage et désinfectant, ...).
- Gestion de la remorque et de l'agenda

*Aspects administratifs*

- Participation aux réunions + rédaction PV
- Relever le courrier + Scanner
- Organisation administrative (recapitalisation, rédaction de courriers officiels)
- Relever la boîte mail et rediriger
- Répondre aux appels et rediriger
- Gestion administrative de la coopérative : assurance- Registre UBO – Publication – Autorisation/agrément AFSCA

*Prospection et partenariats commerciaux*

- Démarchage
- Assurer RDV client

- **Promotion**

Différents supports de promotion qui avaient été élaborés précédemment ont servi en 2023 :

- Site internet vitrine : [www.cofarme.be](http://www.cofarme.be)
- Cartes de visite et flyers
- Remorque frigo floquée aux couleurs du Parc naturel pour la livraison de viande CoFarMe mise à disposition et utilisée



régulièrement par les éleveurs.

Une plateforme de vente en ligne de colis de viande a été mise au point. Cette plateforme était pratiquement aboutie mais n'a finalement pas vu le jour.

Le PNAM a accompagné les éleveurs dans le démarchage de certaines boucheries.

- **Activité commerciale**

Le projet de l'atelier de découpe a été abandonné en 2022, mais les activités de vente de carcasses à des boucheries se sont poursuivies jusqu'au 30 juin 2023. Sur le 1<sup>er</sup> semestre de 2023, la coopérative a commercialisé 6,5 Tonnes de carcasses de porcs et seulement 1,7 Tonne de carcasses de bovins. L'activité s'était déjà fortement réduite en 2022, et cette tendance s'est poursuivie en 2023. Le chiffre d'affaires s'est avéré insuffisant pour couvrir les frais de gestion de la coopérative.

- **Dissolution et liquidation**

Lors de l'assemblée générale du 27/06/23, les membres ont pris la décision de liquider la société en raison de la faiblesse de l'activité (volumes et marges trop faibles), mais aussi du nombre insuffisant de coopérateurs actifs, de la demande de démission de 4 d'entre eux, de la mutualisation quasi inexistante en termes d'infrastructures, d'équipements et de services et de craintes quant aux perspectives sur le marché de la viande. L'acte de liquidation de la coopérative a été signé le 27/10/2023.

- **Transfert de la subvention Hall Relais**

Compte-tenu de l'abandon du projet de l'atelier de découpe, le Parc naturel a introduit une demande auprès de la Région wallonne pour réaffecter le subside *Hall relais agricole* obtenu en 2018 (190.000€) à un autre projet, toujours au bénéfice de la filière viande d'Ardenne méridionale (voir ci-dessous). Le dossier complet a été déposé le 27/09/23 en vue d'obtenir une promesse de principe pour l'octroi de la subvention à l'investissement dans le cadre de l'appel à projets 2018 relatif aux Halls relais agricoles (HRA).

## Rénovation et agrandissement de l'abattoir de Gedinne

Pilier indispensable dans le maintien de la filière viande en Ardenne méridionale, l'abattoir de Gedinne doit faire l'objet de travaux de rénovation afin d'assurer sa pérennité.

Le Parc naturel apporte son soutien à la commune de Gedinne à la fois pour la constitution d'un dossier de demande de reconnaissance en tant que S.I.E.G. (Service d'Intérêt général) permettant l'accès à des subventions annuelles et pour le transfert de la demande de subvention Hall Relais qui avait été décrochée pour le projet de l'atelier de découpe (HRA 2018-068).

Il s'agit dans une première phase de construire une extension avec un bureau et un accueil pour les clients, de rénover les machines frigorifiques et d'installer une unité de production de panneaux photovoltaïques (<10KVA). Le montant global du budget estimatif s'élève à 197.288,90 eur et les justificatifs seront couverts par la subvention à hauteur de 80%.

La réaffectation du subside HRA à ce projet est bénéfique pour la filière viande toute entière puisqu'il touche un plus grand nombre de producteurs, de particuliers et de boucheries, l'abattoir comptant environ 1000 clients sur le territoire et en périphérie de celui-ci.

NB : la notification de la promesse de principe a été reçue le 23/01/24.



### 1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire

L'agriculture étant principalement liée à l'élevage, une valorisation potentielle des prairies est celle de l'écosystème pré-verger qui permet de coupler production d'herbe et de fruitiers haute-tige. Cela a pour effet également de renforcer le caractère permanent des prairies. Le Parc poursuit donc l'objectif de redévelopper la filière des vergers haute tige sur le territoire par l'entretien d'anciens vergers et par la mise en place de nouveaux. Parallèlement, l'objectif est également de rassembler les acteurs autour de cette thématique.

#### Soutien à l'entretien des vergers anciens et création de nouveaux vergers

En 2023, le Parc naturel a continué son rôle de mise en réseau des demandeurs et des acteurs spécialisés de la filière fruitière.

- Une dizaine de citoyens ont pu être conseillés concernant leurs projets de plantations fruitières ;
- Sur la Commune d'Herbeumont, un verger citoyen a vu le jour. Ce « Verger d'antan » a été planté sur une ancienne pessière communale à Straimont, grâce au subside BiodiverCité. L'éco-pâturage du verger est assuré par les moutons de la Petite Ferme de Menugoutte.
- À Porcheresse, le Parc naturel a soutenu le regarnissage du verger par l'achat et la plantation de neuf fruitiers haute-tige.
- Le Parc naturel a été sollicité dans le cadre de projets communaux où la création de vergers était envisagée comme l'aménagement de la zone de l'ancien terrain de football de Paliseul ou la restauration de l'école de Graide Station.

Le Parc naturel conserve également son rôle d'appui pour la constitution des dossiers de demande de primes à la plantation.

#### Promotion autour des vergers communaux

En 2023, les vergers communaux des Communes de Bièvre, Daverdisse et Herbeumont ont été pourvus de panneaux didactiques ayant pour but d'informer de la présence de ces vergers, de leur accessibilité mais aussi de leur importance patrimoniale. À long terme, nous pouvons espérer que la présence de ces panneaux combinée à l'organisation de formations ouvertes aux citoyens leur permette de s'approprier et valoriser ces espaces naturels au sein des Communes.

#### Organisation de formations « Vergers »

Plusieurs formations ont été organisées par le Parc durant l'année :

- En mars 2023, une journée de formation à la taille des arbres fruitiers a été organisée à destination des ouvriers communaux de Gedinne et Daverdisse. Le Parc naturel a ensuite accompagné les ouvriers pour la taille des arbres pendant une journée à Daverdisse et deux à Gedinne. Plus tard dans l'année, le suivi des rejets de taille a





également été fait en accompagnant les ouvriers communaux.

- Une formation sur la taille en vert des jeunes *Prunus* a été organisée courant juillet pour les ouvriers communaux de Bièvre.
- En fin d'année 2023, un nouveau cycle de formation a été planifié pour 2024, incluant la poursuite de la formation des ouvriers communaux mais aussi l'organisation de formations ouvertes à tous les citoyens et un cycle de formation à destination des élagueurs professionnels du territoire. Dates fixées à Bièvre, Vivy (Bouillon) et Straimont (Herbeumont) début 2024.

### Activités autour du fruit dans les écoles

Plusieurs activités autour du fruit ont été mises sur pied dans le courant de l'année 2023. Ces activités ont été proposées aux écoles du territoire et réalisées au sein des classes volontaires. Entre octobre et novembre, ce sont 226 enfants de 6 écoles qui ont participé à ces animations :

- Plantation d'arbustes fruitiers (Myrtilliers, Framboisiers, Groseillers, etc.) ou arbres fruitiers demi-tige
- Apprentissage du vocabulaire spécifique grâce au jeu de carte « Memory du fruit » créé pour l'occasion
- Réflexion autour de la transformation des fruits grâce à un atelier basé sur l'échange et les cinq sens (reconnaissance de fruits à l'aveugle, dégustation...)
- Jeu de découverte autour de l'écosystème bocager grâce aux bâches didactiques

### Organisation d'un cycle de formations « Diversification et circuits courts »

À l'automne 2023, 4 formations différentes ont été proposées aux porteurs de projets agricoles, aux artisans, aux épiceries locales et producteurs du territoire, ayant un nouveau projet de diversification et/ou souhaitant développer une nouvelle activité :

- Comment passer d'une idée à un projet concret (plan d'affaires, obligations légales, outils, calcul d'un prix de revient, ...)
- Les exigences légales sanitaires pour la transformation, la vente ou le transport de produits locaux
- Créer un hébergement touristique
- Utiliser les canaux digitaux pour promouvoir ou vendre ses produits

Bilan de ces formations :

- Cumul de 62 participations au total (86 avec les organisateurs - intervenants)
- 33 "élèves" différents ayant participé à 1 ou plusieurs formations
  - Excellent feedback des participants
  - Compétence des intervenants : niveau très qualitatif !

- Réseautage et atmosphère conviviale  
Impact positif pour le PNAM : mise en évidence de nos actions

## 1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles

Les 4 formations organisées à l'automne ont été proposées aux porteurs de projets agricoles ayant un nouveau projet de diversification et/ou souhaitant développer une nouvelle activité. Ces formations étaient donc ouvertes à des candidats potentiels repreneurs d'une exploitation agricole (voir ci-dessus).

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle candidature du GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale pour 2024-2027, un projet spécifique portera sur l'appui à la transmission et la reprise des exploitations agricoles à partir de début 2024.



## 1.5. Étendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale

### Réalisation de supports papier et autres visuels

- **Carte des producteurs et des commerces alimentaires de l'Ardenne méridionale**

L'édition d'un dépliant initiée en 2022 a été finalisée en 2023. Cette nouvelle carte s'intitule « *Les Routes gourmandes de l'Ardenne méridionale* ».

Elle est disponible en ligne et distribuée dans les points touristiques et lieux d'accueil du territoire.

Il s'agit de flyers et d'affiches qui permettent aux consommateurs ou aux touristes d'identifier et de repérer sur une carte les coordonnées de tous les producteurs locaux et des commerces alimentaires classés par commune sur le territoire. Les secteurs d'activité y sont représentés par des pictogrammes.

Des visuels, réalisés antérieurement, ont été diffusés auprès des points des ventes de produits locaux, des magasins à la ferme et des producteurs.

- **Visuels « Made in Ardenne méridionale » (MIAM) et panneaux réalisés en partenariat avec les ADL du territoire :**

Ces supports continuent à être placés dans les points de vente de produits locaux du territoire afin de permettre une identification aisée de l'origine locale des produits.

“

### Témoignage

*La carte « Les Routes Gourmandes de l'Ardenne méridionale » est un recueil de pépites du territoire. Chaque rencontre avec l'un de ces producteurs ou commerçants est unique. La découverte de leur histoire, de leur passion, de leur savoir-faire, me fascine et donne du sens à nos actions.*



**Marc Laurant**  
Pôle Agriculture

”

## Réalisation d'un support web cartographique

Ce WebGis accessible depuis le site internet du PNAM permet à l'internaute de localiser les producteurs, les magasins et marchés de produits locaux du territoire de l'Ardenne méridionale. Les coordonnées des producteurs et points de vente sont indiquées afin de permettre aux consommateurs de se fournir facilement en produits locaux. À noter qu'un code QR présent sur les affiches renvoie vers cette carte interactive. Cette carte a été complétée et actualisée courant 2023, la mise en ligne définitive reste à finaliser.

## 1.6. Favoriser (Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics

### Co-organisation d'un salon B2B « Le terroir dans l'Assiette » à Neufchâteau (06-2023)

En collaboration avec les ADL et les Parcs naturels de la Province de Lux, le PNAM a participé à l'organisation d'un salon B2B. Nous y avons accueilli 42 producteurs qui ont présenté leurs produits à un public professionnel d'une centaine d'acheteurs potentiels (épiceries locales, cuisines de collectivité, secteur Horeca...)

## 1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement

### Projet « Sapin de Noël en gestion différenciée »

- **Les objectifs du projet**

Ce projet de coopération est porté par 3 GAL voisins et contigus couvrant une large partie du cœur de l'Ardenne : le GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier et le GAL Nov'Ardenne. Le projet vise à développer la production du sapin de Noël selon les principes de la gestion différenciée.

- L'utilisation de techniques de désherbage ou de couverture de sol qui limitent l'utilisation d'herbicides
- L'utilisation de techniques de lutte intégrée pour la gestion des ravageurs (charançons, acariens, etc...) afin de diminuer l'utilisation des insecticides ;
- La conservation ou l'implantation de structures naturelles ou artificielles (haies, nichoirs) pour renforcer l'équilibre naturel et favoriser la présence de prédateurs des ravageurs de la culture du sapin de Noël (oiseaux, syrphes) ;
- La réalisation de prélèvements de sol en culture afin d'étudier la physico-chimie du sol, mais aussi son potentiel de minéralisation, ainsi que des résidus azotés en fin de saison végétative. Ceci doit mener à optimiser les apports d'engrais, notamment d'azote, et d'éviter les pertes par lessivage ;
- L'étude de la biodiversité fonctionnelle de la culture du sapin de Noël selon les différents modes de gestion différenciée par un suivi de la diversité biologique (flore, papillons, coccinelles, abeilles sauvages, oiseaux).





- **Dimension partenariale**

La collaboration s'est faite avec 12 producteurs partenaires représentant plus de 90% des terres cultivées en sapins de Noël sur le territoire de coopération : Socosapar, Guy Labbé, Benjamin Goosse, Didier Poncin, Patrice Pochet, Altitude 500, Rudy Labbé, Greencap, Rémy Dumont, Pépilux, Jonathan Rigaux, Vert Ardenne.

- **Parcelles d'essais et entretiens**

Les premiers essais en champs ont été mis en place dès le mois de juin 2019. D'autres ont suivi à l'automne 2019 et d'autres mis en place aux printemps 2020 et 2021, portant le nombre à 21 essais au total. Ils concernent différents couverts végétaux (trèfle blanc, lotier corniculé, fétuque rouge, plantain lancéolé et différents mélanges destinés au pâturage), testés dans différentes densités et époques de semis, avec plantation directe ou différée des sapins de Noël. La gestion (fauche, pâturage) et le suivi des essais sont à charge du projet.

- **Suivi des parcelles – résultats des mesures**

*Choix des couverts végétaux*

Bien que tous les couverts aient pu s'implanter correctement dans nos essais, nous observons que 5 ans plus tard, seul le plantain lancéolé occupe encore une place prépondérante dans les parcelles où il a été installé.

*Croissance des sapins de Noël sous couvert végétal et en conventionnel*

Nous mesurons, chaque année dans les différents essais, la croissance de 30 sapins choisis de façon aléatoire en mesurant la hauteur totale, la hauteur de la flèche de l'année ainsi que le diamètre du tronc avec un pied coulisse. Ces mesures peuvent ensuite être comparées entre elles et avec des parcelles cultivées de façon conventionnelle afin d'évaluer l'impact de la modalité de gestion sur la croissance des arbres.

Les analyses des données mettent en évidence l'accroissement significativement plus rapide dans le cas de la culture conventionnelle. Ces observations peuvent s'expliquer par la concurrence pour l'accès aux ressources nutritives entre le couvert et les sapins de Noël fait que nous étudions notamment via nos mesures d'accès à l'eau dans la suite de ce rapport. Le risque de gel accru peut aussi potentiellement impacter nos jeunes plants gérés sur couvert végétal, nous étudions également ce risque dans la suite de ce rapport. Notons que cet écart pourrait finir par s'atténuer vu que *Abies Nordmanniana* possède un système racinaire pivotant qui pourrait lui permettre de s'affranchir de cette concurrence avec le temps.

- **Impact des couverts végétaux sur l'humidité du sol**

Afin de répondre aux craintes des pépiniéristes, nous avons commencé à mesurer la concurrence des couverts avec les sapins de Nordmann pour l'accès à l'eau via une série de sondes connectées réparties dans nos essais en gestion différenciée qui nous permettent mesurer en continu les différences d'humidité du sol à 15 et 45 cm entre la culture de sapins sous couvert et la culture conventionnelle. Nos appareils de mesures sont des sondes tensiométriques Weenat (un tensiomètre est un outil permettant de mesurer le potentiel hydrique matriciel du sol) à bougies poreuses. Ils mesurent la force avec laquelle l'eau est retenue dans le sol et donc la force qu'il faut appliquer à un volume d'eau pour en extraire une certaine quantité d'eau libre. La bougie poreuse est perméable à l'eau, cette dernière va plus ou moins se gorger d'eau jusqu'à ce qu'un équilibre de pression se crée entre le sol

et la sonde tensiométrique. La quantité d'eau absorbée par le tensiomètre va représenter la mesure de la tension (ou succion). Pour la sonde Watermark (utilisée dans les tensiomètres Weenat) deux électrodes mesurent la résistance qui traduit cette quantité d'eau. La solution connectée Weenat simplifie le travail en automatisant le relevé de la tension hydrique du sol via des capteurs connectés. Ils proposent de regrouper les données relevées sur une application web et/ou mobiles.

Il ressort des analyses que les couverts végétaux sont en concurrence bien nette avec les sapins pour l'eau. Le potentiel hydrique observé est nettement supérieur dans le sol lorsqu'il y a un couvert végétal. Ce phénomène explique au moins partiellement les retards de croissance des sapins sous couvert (par rapport au conventionnel). Nous pouvons raisonnablement penser que cela peut partiellement expliquer la couleur plus pâle des sapins en culture différenciée. En effet, outre la concurrence sapins/couverts pour prélever les éléments minéraux disponibles dans le sol, il faut aussi penser que ces mêmes éléments sont majoritairement absorbés en solution dans l'eau. La dynamique de distribution des ions dans le sol est aussi fonction de l'eau disponible.

Néanmoins, nos seules données sont celles de l'année 2023, année sèche au printemps et ensuite pluvieuse en été, il est assez hasardeux de conclure dans ces conditions. Nous envisageons dès lors de poursuivre les relevés dès 2024. Des améliorations du protocole seront apportées et nous testerons aussi d'autres couverts que le plantain lancéolé afin de voir l'impact du choix de l'espèce végétale sur la concurrence hydrique. Il serait aussi intéressant de comparer des sapins d'âge différents, sachant que le développement du système racinaire permet au sapin de chercher plus profondément l'eau disponible au contraire des sapins lors de l'année du repiquage qui doivent d'abord s'ancrer dans le sol. Ce dernier point sera à mettre en lien avec le test d'installation des couverts 2 à 3 ans après la transplantation.

- **Etudes des risques de gel liés aux couverts végétaux**

Le sapin de Noël de variété *Abies Nordmanniana* est très sensible au gel au moment de son débourrement ce qui peut provoquer des dégâts très importants dans les cultures. Les conséquences sont que les pousses de l'année sont brûlées, ce qui retarde la croissance des sapins et exige parfois une taille supplémentaire des pousses endommagées.

Afin de comparer les variations de température en fonction de la modalité de culture et vérifier l'existence d'un risque de gel accru sur les parcelles avec couvert végétal, nous mesurons sur une de nos parcelles d'essai via une station météo (Pesi ECOD3 équipée de chaîne de capteur comprenant 2 Sondes de température humide + 2 sondes de T° sèches et de 2 Sondes de température de sol) tout au long de l'année les T° au sol, à 20cm et à 50cm sous couvert et sur sol nu. Nous pouvons ainsi comparer les variations de température en fonction de la modalité de culture et vérifier l'existence d'un risque de gel accru sur les parcelles pourvues de couverts végétaux.

La station météo a été installée, en 2023, dans une parcelle d'essai à Libin. Les températures enregistrées sur les 2 années de suivi nous ont montré une T° inférieure de 2 à 3°C à 20 cm du sol sous couvert végétal, comparativement à un sol nu.

- **Biodiversité fonctionnelle - Renforcer l'équilibre naturel**

En plus de la mise en place des couverts végétaux testés, 10 parcelles d'essais ont également bénéficié d'aménagements en faveur de la biodiversité :





- 40 nichoirs pour accueillir différentes espèces d'oiseaux (ouvertures 28 mm, 32 mm et ovale), 10 pour les insectes et 10 pour les chauves-souris
- 50 perchoirs pour offrir un lieu de chasse aux rapaces
- 40 nichoirs pour accueillir différentes espèces d'oiseaux (ouvertures 28 mm, 32 mm et ovale), 10 pour les insectes et 10 pour les chauves-souris
- Des bandes fleuries pour offrir gîte et couvert aux insectes
- Des plantations de haie le long de parcelles où cela était possible (environ 3km de plantation)

- **Suivi pédologique**

Ce volet du projet concerne la réalisation de prélèvements de sols et analyses avec plusieurs objectifs :

- Fournir des conseils de fumure aux producteurs, notamment pour éviter les excès de fumure azotée
- Etablir le cycle des besoins azotés du sapin de Noël Nordmann, sur base des reliquats NO<sub>3</sub> et NH<sub>4</sub> à l'automne et au printemps, à des profondeurs de 30 - 60 - 90 cm
- Etudier l'APL (Azote Potentiellement Lessivable) dans les eaux de surface et souterraines
- Etudier le potentiel de minéralisation des sols

Les résultats portent sur le total des 37 parcelles suivies entre 2019 et 2023, toutes les analyses ont été réalisées par le laboratoire du Centre de Michamps.

- **Résultats des analyses de sol sur la période de 2019 à 2023**

*APL et fertilisation azotée*

L'APL est l'Azote Potentiellement Lessivable dans les eaux de surface et souterraines. Il correspond à la quantité d'azote présent dans le sol sous forme nitrique (NO<sub>3</sub>-) en fin de saison (généralement mesuré du 15 octobre au 30 novembre) sur une profondeur de 90 cm en terre arable et 30 cm en prairie. L'APL s'exprime en kg d'azote nitrique par hectare (kg N-NO<sub>3</sub>/ha). De plus, sur base des analyses de profils azotés de printemps, des bulletins ont été établis pour chaque parcelle avec un conseil de fertilisation adapté.

L'APL moyen des 22 parcelles suivies était de 38 kg N-NO<sub>3</sub>/ha en 2019, 33 kg N-NO<sub>3</sub>/ha en 2020, 21 kg N-NO<sub>3</sub>/ha en 2021, 45 en 2022 et 19 kg N-NO<sub>3</sub>/ha en 2023. Un APL supérieur à 40 kg d'N-NO<sub>3</sub>/ha peut être considéré comme élevé pour ce type de culture. On constate une évolution positive des valeurs résiduelles d'N dans le sol, ce qui représente une économie pour le producteur et un moindre risque pour l'environnement.

Une méthodologie de conseil de fertilisation azotée spécifique au sapin de Noël a été définie durant ce projet en adaptant la méthodologie harmonisée au sein des laboratoires wallons membres du réseau REQUASUD. Une étude bibliographique a été réalisée et une méthode définie. Les analyses de sol et leurs résultats ont permis au Centre de Michamps d'établir une fiche de conseils de fertilisation spécifique au sapin de Noël, ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

### Conseils de fertilisation P-K-Mg

En vue d'améliorer les conseils de fertilisation classiques (P-K-Mg) prodigués en sapins de Noël, une étude bibliographique, combinée avec une analyse de la base de données du Centre de Michamps en sapins de Noël (464 échantillons analysés entre 2011 et 2021) ont permis de définir de nouveaux optimums, utilisés comme seuil dans les conseils de fertilisation. Une adaptation des besoins spécifiques a également été réalisée. Le Centre de Michamps a traité les données des analyses des 37 parcelles suivies pour les comparer avec la base de données du Centre de Michamps et les seuils recommandés.

Il apparaît qu'environ 35 % des sols de sapins de Noël ont un pH trop faible. Cela est un peu moins marqué sur les nouvelles parcelles de 2022 dont une partie étaient des prairies (nouvelles plantations). Un peu plus de 40 % des sols sont également sous le seuil en phosphore, cela monte à plus de 60 % pour les parcelles de 2022. Attention toutefois que le sapin, et plus particulièrement le Nordmann, a la capacité d'aller solubiliser le phosphore présent dans le sol même si celui-ci n'est pas disponible à l'analyse. Toutefois, si cela ne posera pas de problème pour la culture en cours, cela risque de poser des problèmes nettement plus sérieux pour les cultures à venir lorsque le stock de P, en théorie fixé dans le sol, aura été épuisé également. Il y a également près de 40 % de situation carencée en K (seulement 10 % pour les parcelles 2022), ce qui peut avoir des effets dommageables à très court terme : une carence en K augmente la sensibilité au gel et aux maladies fongiques.

### Bore

Dans le cadre des prélèvements de sol réalisés en 2022 sur 15 parcelles en gestion différenciée, l'analyse du bore a été réalisée afin d'établir un premier état des lieux dans l'optique de définir des seuils.

Il n'existe pas de référentiel Bore éprouvé pour les sols en Wallonie. Toutefois, nous savons que la teneur totale dans les sols peut varier de 5 à 80 mg/kg et que la teneur en bore disponible varie généralement entre 0.1 à 3mg/kg de sol sec. Nous pouvons constater que dans les parcelles suivies, la classe majoritaire (67%) est représentée par des teneurs en bore entre 0.23 et 0.30 mg/kg de terre sèche. Cette valeur de 0.25 pourrait servir de référence raisonnable comme teneur seuil à atteindre dans le sol pour un bon équilibre du sapin.

- **Bilan économique sur base de 5 années de suivi**

L'UAP a réalisé une étude économique des coûts liés à la production du sapin de Noël en gestion différenciée en comparaison des coûts en culture conventionnelle. Il s'agit d'une étude théorique reposant sur les coûts enregistrés dans le cadre du projet en gestion différenciée, mais sur un cycle de 5 ans et non le cycle complet de production (8 ans).

Le calcul des coûts se fait sur base du schéma du prix de revient du sapin de Noël en palette dépôt, sur une parcelle standardisée de 1 ha. En culture conventionnelle, sur base d'une rotation de 8 ans, le total des dépenses de la culture s'élève à 49.819,24 €. En comptant une moyenne de 8.000 sapins produits par ha, le coût est de 6,23 €/sapin. En considérant 7,5% d'invendus, le coût de production estimé s'élève à 6,73 €/sapin. En gestion différenciée, avec couvert végétal et gestion par fauche, sur base d'une rotation de 9 ans étant donné le retard de culture observé dans la croissance des sapins, les dépenses totales s'élèvent à 61.660,31 €. Soit pour une production de 8.000 sapins produits par ha, un coût de 7,71 €/sapin. En considérant que les invendus seront de 13% vu les risques supplémentaires de dégâts liés à la fauche, le coût s'élève à 8,86 €/sapin.



Les coûts de production pour 1 ha de sapins Nordmann sont 24% plus élevés en gestion différenciée. Ce qui reporté au coût de production par sapin, y compris les invendus, représente 31% de coûts de production supplémentaires. Ce qui est énorme au regard du marché actuel extrêmement concurrentiel. Tous ces chiffres sont actuellement des chiffres théoriques qui devront être validés sur le cycle complet de la culture.

- **Ateliers techniques et visites de terrain**

Les ateliers techniques et les visites de terrain ont été organisés pour sensibiliser les producteurs du territoire de coopération aux bonnes pratiques en matière de gestion différenciée et diffuser les résultats des essais. Etant donné que nous avons travaillé avec l'UAP (Union Ardennaise des Pépiniéristes) pour ce volet du projet, cela nous a permis de toucher aussi les producteurs hors territoire de coopération. Durant la durée du projet, au moins une journée par an a été coorganisée avec l'UAP.

“

#### Témoignage

*Grâce au voyage en Suisse avec le groupe de producteurs, nous avons pu nous inspirer des pratiques de cultures de nos amis helvètes. Ce fut une rencontre très enrichissante qui nous a permis d'entrevoir ce à quoi ressemblerait les parcelles de sapins de Noël dans un modèle de gestion presque exempt de pesticides.*



**Antonio Ramirez**  
Pôle Agriculture-  
Nature

”

Ateliers, colloque, voyage d'études organisés à destination des producteurs :

- Voyage d'études en Suisse les 21, 22 et 23 septembre 2023
- Organisation d'une journée de visite des parcelles d'essais Leader le 18/03/2023
- Organisation du colloque de fin de projet le 26/09/2023

- **Communication du projet**

La communication du projet vise deux publics très différents : d'une part les producteurs via les ateliers techniques et les nombreuses rencontres des producteurs partenaires (décrit ci-dessus) et d'autre part le tout-public.

La communication vers le tout public s'est faite via :

- Les médias des GAL partenaires (pages FB, site internet, JAM, Journal du Parc HSFA, ...).
- Une bonne couverture médiatique, surtout à l'approche des fêtes de fin d'année (« Quel temps », « Grandeur Nature », JT sur la RTBF, le JT de RTL, les télévisions locales TV Lux et Matélé, etc.).
- Des panneaux didactiques en bordure des parcelles d'essai afin d'expliquer le projet aux promeneurs s'aventurant aux alentours
- Des films vidéo de présentation du projet et des producteurs : un film global du projet d'une durée de 6 minutes et 8 capsules « producteurs » d'une durée de 2 à 3 minutes. Ces capsules présentent l'entreprise des producteurs partenaires et leur implication dans le projet et avait la vocation d'être partagé largement vers le public.



## 1.8. Évènements, Formations & Actions par commune



### Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel de *la mission Agriculture*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Formation	Taille des arbres fruitiers	Ouvriers communaux	Daverdisse	08-03-23	Diversifruits
	Taille en vert sur le verger communal de Bièvre	Ouvriers communaux	Bièvre	17-08-23	Commune de Bièvre
	Taille en vert & à la taille des rejets	Ouvriers communaux	Bièvre	17-08-23	Commune de Bièvre
	Comment passer d'une idée à un projet concret ?		Moulin de Vencimont	20-09-23	ADL (2)
	Les exigences légales sanitaires pour la transformation, la vente ou le transport de produits locaux	Agriculteurs, producteurs, artisans ou commerçants	La Chiquetterie à Nafraiture	04-10-23	ADL (2)

	Créer un hébergement touristique		Cellier du Baudet à Bertrix	18-10-23	ADL (2)
	Utiliser les canaux digitaux pour promouvoir ou vendre ses produits		Maison du Parc à Paliseul	08-11-23	ADL (2)
	Plantation du verger et de la haie à Herbeumont	Tous publics	Herbeumont	08-11-23	Commune d'Herbeumont, BiodiverCité, Jardinerie des Alleines
Chantier participatif	Plantation de haie bocagère	Élèves de 4ème de l'ISJ de Carlsbourg	Gembes	17-03-23	
	Plantations de haie et visite d'une zone humide	Élèves de l'ISJ de Carlsbourg	Daverdisse	17-03-23	
Animation pour adultes	Fruits et légumes au Jardin de la Cité	Tous publics	Wellin	09-05-23	
	Plantation de fruitiers HT, petit fruits et activité découverte du fruit	Élèves de M3 à P6	Herbeumont	28-11-23	
Rencontre professionnelle	Salon "Terroir dans l'assiette"	Producteurs locaux et professionnels du secteur de l'horeca/ du tourisme	Neufchâteau	19-06-23	ADL et Parcs naturels de la province de Luxembourg
Animation avec les écoles	Plantation petits fruits et activités découverte du fruit	Élèves de P1 à P4	Paliseul	09-11-23	
		Élèves de P4 à P6	Croix-Scaille	13-11-23	
		Élèves de P1 à P6	Gedinne	17-11-23	
		Élèves de M3 à P6	Jéhonville	21-11-23	
		Élèves de P4	Lomprez	23-11-23	
Évènement grand public	Inauguration du "Verger d'Antan"	Tous publics	Herbeumont	25-11-23	Commune, BiodiverCité, FRW

## Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de la mission Agriculture

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Webinaire	Info PAC 2023-2027 thématiques érosion inondations	Paliseul (webinaire)	12-01-23	SPW ARNE	Marie Weisse
	Mares prairiales : outils cartographiques	Paliseul (webinaire)	18-01-23	Convention Mares Natagora	
Formation	Cycle de formation sur les arbres fruitiers 1/6 à 6/6	Froidlieu	28-01-23	Pressoir d'Hortus	
			18-02-23		
			15-04-23		
			17-05-23		
		08-07-23			
	Sohier	07-10-23			
	Plantations en milieu agricole au CTA	Gembloux	12-10-23	Natagriwal	
Colloque	Salon de l'installation en agriculture	La Bruyère	14-11-23	FUGEA	
Rencontre professionnelle	Rencontre à la Chambre Provinciale de l'Agriculture	Libramont	22-11-23		Marie Weisse Marc Laurant



## Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2023 par commune pour *la mission Agriculture*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
École communale de Rossart	Accompagnement pour l'aménagement de l'espace vert de l'école
École communale de Jehonville	Activités pédagogiques autour des fruits du vergers
Bouillon	Collaboration avec la structure touristique pour la distribution des cartes des producteurs
Le Cellier du Baudet	Formation diversification & Circuits courts : « Créer un hébergement touristique »
Sart et Bertrix	Parcelle d'essais : sapins en gestion différenciée
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Bouillon	Collaboration avec la structure touristique pour la distribution des cartes des producteurs
Ucimont	Parcelle d'essais : sapins en gestion différenciée
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Bièvre	Collaboration avec la structure touristique pour la distribution des cartes des producteurs
	Formation à la taille des fruitiers pour les ouvriers communaux
	Création de trois panneaux de présentation pour le verger communal
Bellefontaine et Oizy	Parcelle d'essais : sapins en gestion différenciée
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Daverdisse	Collaboration pour la distribution des cartes des producteurs
	Formation à la taille des fruitiers pour les ouvriers communaux et accompagnement pour les opérations à venir
Porcheresse	Accompagnement du verger de Porcheresse : regarnissage du verger, création d'un panneau
Daverdisse, Gembres	Création de panneaux de présentation pour les deux vergers
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Ecoles communale de Gedinne et de la Croix-Scaille	Activités pédagogiques autour des fruits du vergers
Le Moulin de Vencimont	Formation Diversification & Circuits courts : « Comment passer d'une idée à un projet concret ? »
Gedinne	Collaboration avec la structure touristique pour la distribution des cartes des producteurs
	Accompagnement du projet de rénovation de l'abattoir de Gedinne
	Formation à la taille des fruitiers pour les ouvriers communaux et accompagnement pour les opérations à venir
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Straimont	Accompagnement du verger citoyen d'Antan : suivi du projet, plantation du verger et inauguration, création d'un panneau
Ecole communale d'Herbeumont	Activités pédagogiques autour des fruits du vergers
Herbeumont	Collaboration avec la structure touristique pour la distribution des cartes des producteurs

PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
École Henri Hennequin	Activités pédagogiques autour des fruits du vergers
Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Formation Diversification & Circuits courts : « utiliser les canaux digitaux pour promouvoir ou vendre ses produits ».
Paliseul	Collaboration avec la structure touristique pour la distribution des cartes des producteurs
Carlsbourg	Parcelle d'essais : sapins en gestion différenciée
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
La Chiquetterie	Formation Diversification & Circuits courts : « Les exigences légales sanitaires pour la transformation, la vente ou le transport de produits locaux »
Vresse	Collaboration avec la structure touristique pour la distribution des cartes des producteurs
Orchimont	Parcelle d'essais : sapins en gestion différenciée
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
École de Lomprez	Activités pédagogiques autour des fruits du vergers
Wellin	Collaboration avec la structure touristique pour la distribution des cartes des producteurs





## 2. Forêt – Filière bois



### 2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée

En collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée – CAPFP, les propriétaires privés de petites parcelles forestières (moins de 5 ha) peuvent recevoir une aide pour l'organisation, la coordination et le suivi de vente de bois et de travaux forestiers groupés. Dans ce contexte, l'appui du Parc naturel est intéressant, en tant que relais territorial et « facilitateur » auprès des Communes. Parallèlement à ces actions groupées, les petits propriétaires peuvent obtenir des conseils simples de gestion (visite individuelle), de même que recevoir une information dans le cadre de la gestion des crises sanitaires forestières (cas des scolytes).

#### *Facilitation de la gestion forestière par les propriétaires privés*

Les bénéficiaires de l'action sont des propriétaires privés de moins de 5 ha (le territoire compte quelques 8.000 propriétés forestières privées, dont plus de 90% sont d'une superficie inférieure à 5 ha !). L'objectif est de redynamiser la gestion forestière au sein de ces petites propriétés morcelées afin de mieux valoriser leurs bois au travers, notamment, de ventes groupées.

- ⇒ Au total, ce sont 7 Communes sur les 9 que compte le territoire qui ont été couvertes par cette action durant la durée du projet.
- ⇒ Quelques chiffres importants :
  - 6.700 propriétés concernées pour un total de 1.120 ha
  - Près de 10.000 propriétaires contactés par courrier individuel
  - 500 visites individuelles de parcelles par la CAPFP
  - 19.153 m<sup>3</sup> de bois vendus pour 900.000 €
  - 9ha de travaux de régénération

En 2023, en accord avec la Cellule d'Appui à la Petite propriété privée, un nouveau passage pour les actions groupées a été organisé sur les communes de Gedinne et Bièvre (en collaboration avec l'ADL Bièvre-Vresse pour cette dernière). Le PNAM a joué le rôle de relais entre la commune et la CAPFP pour ce qui est de l'envoi du courrier individuel aux propriétaires de même que pour l'organisation des séances d'information :

- Séance d'information sur les actions groupées de la CAPFP pour les propriétaires de la Commune de Gedinne organisée le 18/10/2023 (1.549 propriétaires contactés - 60 participants - 76 visites conseil réalisées par les techniciens forestiers de la CAPFP). Vente groupée prévue en 2024.
- Séance d'information pour la commune de Bièvre prévue début 2024.



### Test de la mise en place d'associations de propriétaires forestiers privés

Le Parc naturel conserve la volonté de développer une meilleure synergie entre les propriétaires forestiers du territoire via un regroupement, sans pour autant être certain de la forme que ce dernier prendrait. Cette volonté est d'ailleurs partagée par les acteurs du territoire et a été retranscrite dans la fiche-projet « Forêt & Filière Bois » validée dans le cadre de la nouvelle programmation LEADER 2024-2027 du PNAM. Le rôle du Parc sera de créer une dynamique de mise en réseau des acteurs de la filière, qu'ils soient propriétaires ou acteurs de la filière de l'exploitation et de la transformation. Le chargé de mission a notamment participé cette année à la préparation de cette fiche-projet qui sera mise en œuvre à partir de début 2024.

Une des fiche-action du Parc national de la Vallée de la Semois portée par le PNAM s'attèlera également à créer une association de propriétaires forestiers propre au massif de la vallée et en lien avec les objectifs du Parc national. (Voir plus bas)

### Conseils pour la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans la gestion forestière

- Collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Propriété Privée pour l'organisation d'une séance d'information sur l'appel à projet « Forêt Résiliente » à destination des propriétaires forestiers du territoire le 25 mai 2023. 20 participants.
- Collaboration avec l'asbl Forêt.Nature pour l'organisation d'une journée de sensibilisation à la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu à destination des élus des communes ainsi que des ouvriers forestiers et du DNF. Journées organisées à Daverdisse (06-06-2023) et Paliseul (31-08-2023).



#### Témoignage

*Les actions "forêt" du Parc naturel dont j'assure la mise en œuvre et le suivi sont très variées. Elles abordent les aspects liés à la sylviculture, la chasse, la biodiversité, la pédagogie, mais également le volet économique et social au travers des projets liés à l'accompagnement des entreprises de la filière bois locale : ce qui me permet de ne jamais m'ennuyer !"*



**Pierre Martin**  
Pôle Forêt



## 2.2. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière

### Explication du cycle et des fonctions de la forêt

- Réalisation d'animations pour les écoles de l'entité de Paliseul sur la thématique de la forêt et de la filière bois lors de la Semaine de l'Arbre (130 élèves participants)  
Dans ce cadre également, une activité de sensibilisation a été effectuée à l'Arboretum de Gedinne pour le grand public.
- Arboretum du territoire : collaborations avec les Communes de Gedinne et Bouillon pour projet de remise en valeur des sites en cours.
- Participation à des reportages TV sur la thématique forestière – sensibilisation et vulgarisation : l'avenir des forêts d'Ardenne méridionale et les enjeux auxquels font face ces espaces naturels (Ardenne méridionale – LE MAG / TV Lux et MaTélé) – Présentation du plus grand arbre de Belgique à Bouillon (Emission « Quel temps pour la planète / RTBF).



## 2.3. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts

### Mise en réseau des acteurs de la filière forêt-bois

- Collaboration avec Filière Bois Wallonie pour l'organisation et la promotion du Week-end du bois et des forêts sur le territoire : 6 acteurs partenaires sur le territoire
- Présentation des actions du Parc en faveur de la filière bois aux acteurs économiques de la Commune de Bièvre en partenariat avec le BEP Namur et l'ADL Bièvre-Vresse lors de la soirée d'information « Quoi de neuf sur le PAE Communal de Bièvre ? » - 20 participants

## 2.4. Évènements, Formations & Actions par commune



### Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Forêt – Filière bois*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Séance d'information	Appel à projet Forêt résiliente	Propriétaires forestiers du territoire	Bièvre	25-05-23	Commune de Bièvre – Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
	Les actualités du Parc d'activité économique de Bièvre	Entreprises de la Commune de Bièvre	Bièvre	12-10-23	BEP Namur – Commune de Bièvre
	Accompagnement possibles et travaux groupés	Propriétaires forestiers privés de la commune de Gedinne	Gedinne	18-10-23	Cellule d'Appui à la Petite Propriété Privée
	Sensibilisation à la SMCC	Commune et DNF	Daverdisse et Paliseul	06-06-23 31-08-23	Forêt Nature
Évènement grand public	Visite commentée de l'Arboretum	Tous publics	Gedinne	22-11-23	Commune de Gedinne
	Week-end du bois	Tous publics	Ardenne méridionale	13-10-23	Filière Bois Wallonie

Animation pédagogique	Semaine de l'Arbre 2023	Élèves P3 et P4 commune de Paliseul	Offagne	25-11-23	Commune de Paliseul – DNF
-----------------------	-------------------------	-------------------------------------	---------	----------	---------------------------

### Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par le chargé de mission dans le cadre de *la mission Forêt – Filière bois*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Conférence	Adapter notre gestion forestière pour des forêts plus résilientes face aux changements climatiques	Liège (Ulg)	07-02-23	Forêt.Nature	Pierre Martin
	Etat des lieux sur la présence du loup en Wallonie	Attert	22-02-23	Parc naturel de la Vallée de l'Attert	
	Rencontres Filière Bois : "L'épicéa est mort? Vive le résineux!"	Libramont	27-04-23	Filière Bois Wallonie	
Formation	Formation à la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu	Daverdisse	06-06-23	Forêt.Nature	
Colloque	Les Lundis du Bois : La propriété forestière en question	Trois-Ponts	11-12-23	Centre Culturel Stavelot Trois-Ponts	

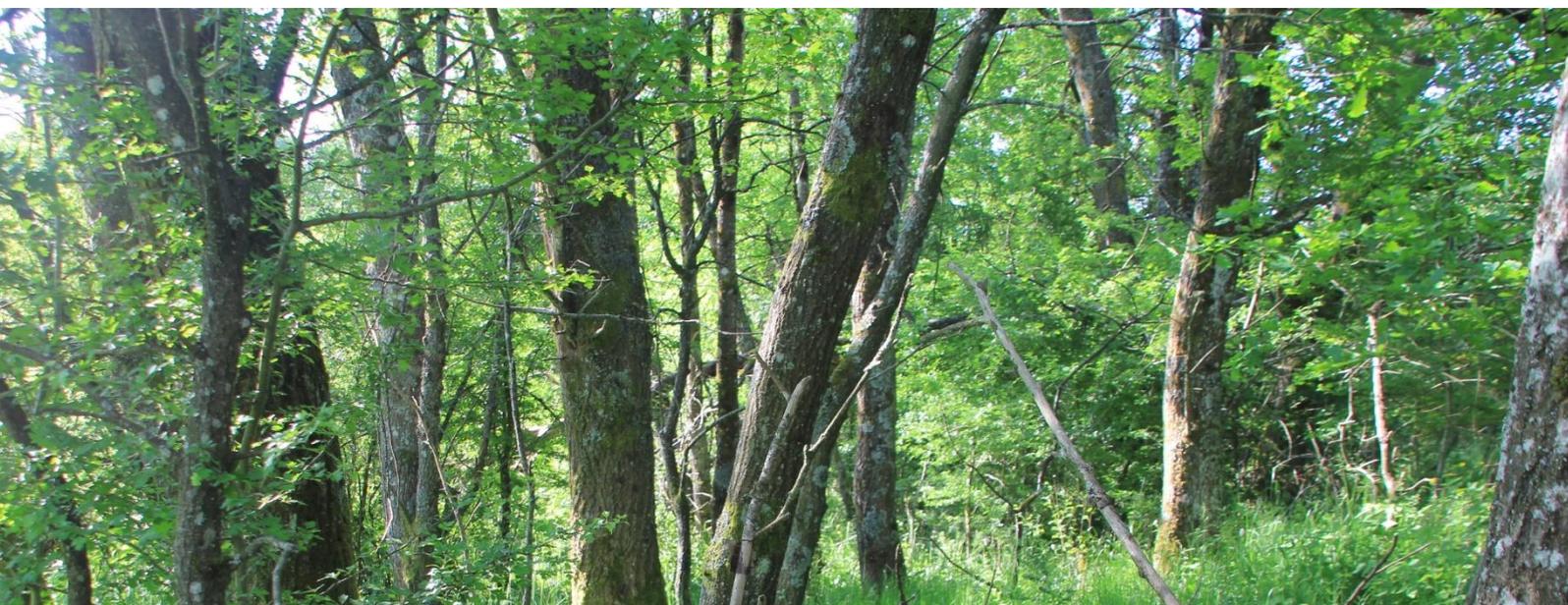
### Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2023 par commune pour la mission *Forêt – Filière bois*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Renardière	Promotion des activités de la Renardière dans le cadre du week-end du bois
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Bièvre	Séance d'information sur les actions groupées de la CAPFP
	Séance d'information sur l'appel à projet Forêt résiliente
	Présentation lors de la soirée d'information « Quoi de neuf sur le PAE Communal de Bièvre ? »
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Arboretum	Collaboration avec la Commune pour une réflexion globale de remise en valeur du site
Ucimont	Promotion de la balade "Quand la Forêt se fait multifonctionnelle, résiliente et mosaïque" (Ardenn'Evasion – SRFB) dans le cadre du week-end du bois



## 2.5. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission Forêt – Filière bois du Parc naturel.

Équilibre sylvo-cynégétique		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 27 : Implication du monde cynégétique dans la conservation de la faune au sein des pratiques agricoles</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Préservation des faons lors des fauches en zone agricole (sauvetage de 30 faons par an).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une séance d'information sur les actions "forêt et chasse" du PNVS à destination des membres du Conseil Cynégétique de la Semois lors de son AG ordinaire</li> </ul>
<p>FA 28 : Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte des informations sur les méthodes existantes de collaboration et participation à des conférences sur le sujet</li> <li>• Rencontre avec les chefs de cantonnement DNF du territoire pour évaluer la pression du gibier sur la régénération et les efforts de chasse sur le territoire</li> </ul>
<p>FA 29 : Augmentation de la capacité nutritive naturelle des forêts et limitation de l'impact</p>	<p>Abandon du nourrissage artificiel au profit des zones naturelles par 320 placettes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte d'informations sur le sujet et échanges avec des personnes-ressources</li> </ul>

<p>du nourrissage artificiel du grand gibier</p> <p><b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>de fruitiers implantées : 1600 arbres fruitiers forestiers.</p>	
<p>FA 30 : Modification des pratiques de chasse – battues silencieuses</p> <p><b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>3500 ha de territoire ayant adopté la traque-affût - dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte des informations sur la méthode de traque-affût, visite des territoires où cette méthode de chasse est déjà mise en œuvre</li> <li>• Réalisation d'un marché public pour la fourniture de 45 miradors de traque-affût</li> <li>• Test de la traque-affût sur 2 territoires de forêt domaniale (à Vresse et Herbeumont) durant la saison de chasse 2023</li> </ul>

“

### Témoignage

*J'adore mettre en place des actions concrètes de terrain comme l'installation de miradors pour la traque-affût. C'est toujours l'occasion de faire connaissance avec nos collègues dans un autre contexte et de développer notre réseau de contacts avec des gens passionnés.*

François-Henri Engel  
Pôle Forêt



”



## Une forêt plus résiliente face aux bouleversements climatiques

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 31 : Adaptation de la forêt aux changements climatiques</p>	<p>Identification d'au moins 4 itinéraires techniques augmentant le recrutement d'essences adaptées au climat futur tout en permettant de faire cohabiter</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse de la littérature concernant l'aire de répartition future des différentes espèces forestières sur base de différents modèles et scénarios</li> </ul>

<p><b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume</p>	<p>le maintien et la valorisation de la génétique locale et la diversification des forêts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre avec les 4 différents chefs de cantonnement du DNF et analyse des innovations et essais déjà mis en place</li> <li>• Rédaction d'un plan d'actions d'adaptation de la forêt aux changements climatiques sur le territoire du PNVS à soumettre aux Directions du DNF</li> </ul>
<p><b>FA 32 : Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national</b></p> <p><b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Des clauses "Bois Local" présentes dans chaque appel d'offre des administrations du Parc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'un plan d'action concret et réaliste</li> <li>• Création d'un listing des entreprises locales de la filière "bois"</li> </ul>
<p><b>FA 33 : Implication des propriétaires forestiers privés</b></p> <p><b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Des propriétaires privés (% à définir ou superficie sur base des chiffres après phase 1) associés/impliqués au Parc National dans les actions de protection, d'adaptation et d'exploitation durable de la forêt sur le territoire du Parc national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre avec la cellule d'appui à la petite propriété privée de filière bois Wallonie</li> <li>• Création d'un plan d'action</li> </ul>

“

### Témoignage

*Les conséquences que les changements climatiques auront vraisemblablement sur les forêts d'ici la fin du siècle sont telles qu'il est angoissant d'en prendre conscience. Heureusement, les gestionnaires forestiers se sont déjà mobilisés. Leur motivation et leur intelligence pour y faire face sont rassurantes et c'est très motivant de chercher à relever ce défi avec eux !*



**Romain Candaele**  
Pôle Forêt

”

## Sensibilisation et éducation à l'environnement

### Fiches Action

**FA 68 : Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable**

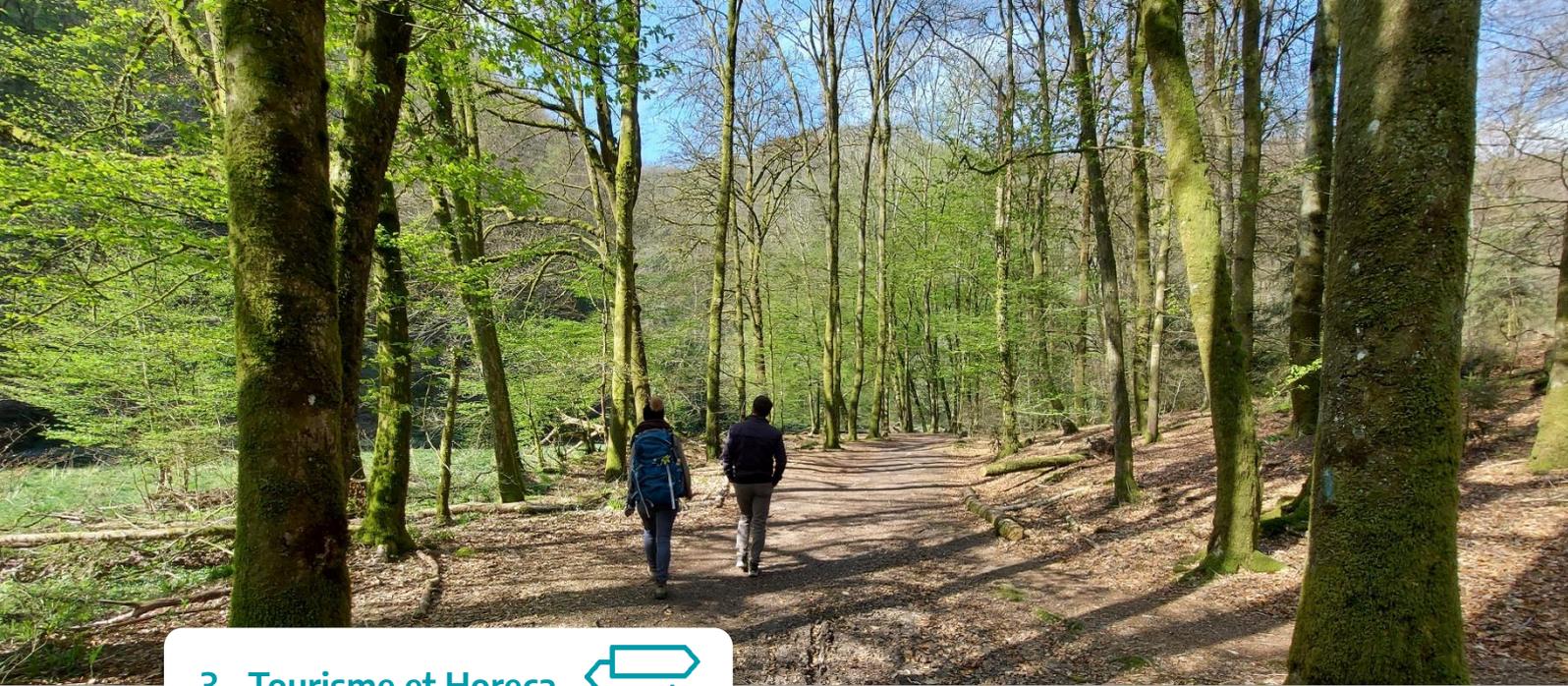
**Opérateur en charge de la fiche :** Parc naturel de l'Ardenne méridionale

### Objectifs

Améliorer le point de vue du grand public face à l'exploitation forestière et sensibiliser aux différents métiers de la forêt.

### Actions réalisées en 2023

- Localisation de 3 sites potentiels pour un parcours didactique
- Rencontre des exploitants/scieurs



### 3. Tourisme et Horeca



Une grande partie des actions « Tourisme » sont mises en œuvre grâce aux projets « *Tourisme en rebond, promotion, animation, innovation* » et « *Rando zéro carbone de gare en gare* » portés par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale dans le cadre de la programmation LEADER.

#### 3.1. Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser

Les actions décrites dans cette section sont menées en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, le Massif forestier de la Semois et de la Houille, l'ADL de Bertrix – Bouillon – Herbeumont – Paliseul et l'ADL de Bièvre – Vresse-sur-Semois.

##### *Professionnalisation des opérateurs touristiques*

- **Organisation de rencontres professionnelles « Les Afterworks du Tourisme »**

Organisées une fois par trimestre, le mardi de 17h30 à 20h00, ces courtes rencontres permettent de mettre en réseau les opérateurs de terrain, de les informer et former sur des thématiques les concernant, de leur faire découvrir le territoire du Parc naturel et des lieux directement touristiques ou non.

Les sujets abordés en 2023 :

- 09/02/2023 : Les aides à l'emploi pour le secteur HoReCa – présentation par le Forem – A Gedinne - 20 participants.
- 16/05/2023 : Adaptation aux changements : cas concret du Camping Confort – Voie lente « Lesse et Semois » - Présentation du Camping Confort – A Bohan (Vresse-sur-Semois) – 42 participants
- 26/09/2023 : Les acteurs culturels du territoire – Au Château de Bouillon – 46 participants
- 12/12/2023 : La dynamique de qualité territoriale – Consultante du CGT – A Paliseul - 28 participants

Cette action de réseautage qui rencontre à chaque fois un bon succès se poursuivra en 2024 avec l'organisation de 4 rencontres par an.

- **Dynamique de visites de clients mystères chez les professionnels du tourisme :**

Afin d'évaluer et d'améliorer la qualité de service chez des opérateurs touristiques volontaires, le Parc naturel a proposé de rééditer la dynamique des clients mystères sur son territoire. L'appel à candidatures lancé en octobre 2022 s'adressait aux hébergements (excepté les gîtes), restaurants, guides, attractions et organismes touristiques. Au total, 11 opérateurs du territoire volontaires ont reçu la visite d'un client mystère au cours du printemps/été 2023.

“

### Témoignage

*J'apprécie tout particulièrement participer à la dynamique globale de valorisation du territoire au travers de réalisations concrètes (création de randonnées de gare en gare, formation des guides du territoire, équipement des communes avec du mobilier, ...). Je constate avec plaisir que les entrepreneurs touristiques s'impliquent de plus en plus dans les différentes actions entreprises.*



**Julie-Ambre Flauder**  
Pôle Tourisme

”

Les opérateurs visités : *Château fort (Bouillon) – Auberge de jeunesse (Bouillon) - Roulottes de « L'Instant Ch'Oizy » (Oizy) – Cap Nature (Bertrix) – Syndicat d'initiative (Bertrix)- Au Cœur de l'ardoise (Bertrix) – Mon Lit dans l'arbre (Martilly)- – Sport in Lux (Herbeumont) - La Folie Douce (Bohan) - Rando Gîtes (Willerzie)- le Relais Gourmand (Vencimont).*

À la suite de la visite du client mystère, un débriefing téléphonique a été mené par la consultante avec chaque opérateur afin d'expliquer le contenu du rapport émis et donner des pistes concrètes d'amélioration.

- **Wallonie Destination Qualité territorial**

Deux ateliers ont été organisés les 06 et 19/10/23. Afin de poursuivre la dynamique d'amélioration de la qualité de services sur le territoire, les partenaires ont travaillé à l'élaboration d'un questionnaire de satisfaction territorial. Celui-ci a ensuite été diffusé dans les établissements touristiques et fera l'objet d'une analyse en 2024. L'animation des ateliers a été menée par Laurence Docquir, consultante pour le CGT.

tion des ateliers a été menée par Laurence Docquir, consultante pour le CGT.

- **Organisation d'ateliers « Définir son ADN »**

À l'initiative du Commissariat Général au Tourisme, ces ateliers ont pour objectif de permettre aux entrepreneurs touristiques de bien identifier l'ADN de leur activité et ainsi définir précisément leur promesse client. Animé par un consultant mandaté par le CGT, ces ateliers visaient aussi, en filigrane, l'amélioration de la qualité de services à l'échelle de chaque professionnel du tourisme. Le territoire du Parc naturel est un des deux territoires pilotes de cette dynamique en Wallonie.

## 3.2. Renforcer la capacité de guidage du territoire

### Organisation de formations pour les guides du territoire

- **Des guides formés sur le thème des plantes sauvages comestibles**

L'objectif de cette formation était de permettre à des guides en exercice d'organiser des sorties agrémentées de découvertes de plantes sauvages comestibles. La formation consistait en la découverte sur le terrain des plantes sauvages comestibles, leurs vertus et la préparation de recettes à partir des plantes récoltées et identifiées. Cette formation a été dispensée par Bernadette Delit. Un syllabus détaillé a été remis aux participants - 29.04.2023 à Carlsbourg.



- **Perspectives pour la Maison des guides**

La Maison des guides a été mise en place par le Parc naturel tout au long du projet LEADER.

Le 21 décembre 2023 une réunion de bilan a été organisée à Paliseul avec les guides participants afin de les remercier pour leur implication et retracer les actions menées depuis 2017 : réseautage, mise en valeur des guides et huit formations organisées.

La seconde partie de la réunion a, quant à elle, permis de présenter le projet de formation et de valorisation des « Guides ambassadeurs du Parc national Vallée de la Semois ».

La fiche-action relative à cette dynamique a notamment été rédigée par la chargée de mission tourisme du Parc naturel afin d'assurer une continuité et une pérennité à l'action Maison des guides développée par le Parc naturel. Une belle opportunité pour les guides et le territoire.

### 3.3. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques

#### *Une Maison des guides en Ardenne méridionale*

Poursuite de l'accompagnement des guides du territoire avec des ateliers/formations permettant d'accroître leur niveau de connaissance/compétence. Ces moments sont aussi l'opportunité de renforcer la cohésion entre guides et de faire naître des partenariats. 2023 a également permis de faire le lien avec l'action menée au sein du Parc national de la Vallée de la Semois envers les guides.

#### *Un tourisme sans voiture / à mobilité douce en Ardenne méridionale*

- **Création de randonnées pour connecter les villages typiques de notre Parc naturel – Carnet de voyage**

Le Parc naturel a notamment travaillé à la conception d'un support pour mettre en valeur le topoguide richement alimenté en explications sur le patrimoine réalisé par l'Office du tourisme de Bièvre et Etienne Monnier, guide local. Quatre itinéraires ont été conçus pour connecter à pied des villages typiques de l'Ardenne méridionale en passant notamment par Our, Gros-Fays et Laforêt, 3 Plus Beaux Villages de Wallonie.

Fin 2023 : Réalisation d'un carnet de voyage en ligne composé de plusieurs aquarelles. Celui-ci valorise le patrimoine matériel et immatériel rencontré au cours des randonnées.

- **Une carte d'orientation et un circuit d'orientation semi-permanent pour la commune de Daverdisse**

Soutien à la création de cartes d'orientation visant à permettre aux coureurs d'orientation de s'orienter dans les bois de Daverdisse. Sur base de ce travail, des circuits semi-permanents avec des balises fixes ont été créés dans plusieurs villages de l'entité. Cette démarche a pour intérêt d'attirer sur le territoire des groupes de sportifs qui consomment de l'hébergement et de l'HoReCa pendant leur séjour (entraînement + course). La création de circuits semi-permanents au cœur des villages permet d'attirer un public familial qui découvre l'orientation mais aussi la richesse patrimoniale de nos villages.



- **Rôle de veille et de collecte de données sur la thématique de la mobilité douce**

Afin d'avoir une vue globale et détaillée des réseaux d'itinérance existants, en développement ou manquant, la chargée de mission du Parc suit le développement des nouvelles stratégies de mobilité et réalise progressivement une base de données des différents itinéraires. Cela concerne également la participation à des réunions de suivi et groupes de travail sur la thématique.

### **Développement d'un projet de valorisation touristique du patrimoine géologique**

#### **Interreg VI Grande région**

Participation à la rédaction et au dépôt du projet *Interreg VI Grande Région « Sous nos pieds »*.

Ce projet a été mené avec les partenaires suivants : le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume (chef de file), le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le Parc naturel des Deux Ourthes, le PNR Lorraine (F), le Parc naturel de la Haute Sûre (L) et le Natur & Geopark Mëlldall (L).

L'objectif du projet est de renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région et le valoriser afin de le faire découvrir au plus grand nombre. Il s'agit de réaliser des inventaires précis de ces richesses patrimoniales et d'en assurer la transmission par la mise en place d'outils touristiques numériques innovants et une promotion commune, accessibles à tous.

Les actions prévues :

- Identification et analyse des sites géologiques, industriels et miniers dans la GR
- Mise en réseau de spécialistes / Création d'une base de données / Vulgarisation grand public d'une carte géologique GR
- Préservation des sites géologiques, industriels et miniers et leur biodiversité
- Échanges transfrontaliers / Création d'un module pédagogique commun / Collecte de témoignages oraux sur l'activité industrielle
- Mise en tourisme des sites géologiques, industriels et miniers et de leur biodiversité particulière.
- Développement d'outils numériques pour valoriser touristiquement les sites (réalité virtuelle/augmentée)
  - Aménagement de sites et sentiers didactiques et touristiques
  - Carte touristique transfrontalière de géosites
  - Educ-Tours transfrontaliers pour les professionnels du tourisme
  - Événements grand public pour faire connaître les réalisations

En 2023, différentes réunions (en visio-conférence) ont permis de co-créeer et rédiger le projet (définition des actions, validations, budgets, travail administratif).

➔ Le projet a été approuvé fin 2023 par les autorités Interreg et la Région wallonne. Il sera mis en œuvre de 2024 à 2027.

### **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

#### **Interreg VI Flandre-Wallonie Flandre**

Participation à la rédaction et au dépôt du projet « *Ardenne Tourisme Responsable pour Tous* ».

Ce projet a été mené avec les partenaires suivants : le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, l'Agence de développement touristique des Ardennes, les Maisons du Tourisme Pays des Lacs - Explore Meuse – Pays de Bouillon en Ardenne, le Parc naturel Régional des Ardennes, la Fédération Touristique de la Province de Luxembourg, Make.Org, l'Union nationale des associations de Tourisme et de Plein Air du grand Est et le GAL Nov'Ardenne.



Les objectifs du projet sont les suivants :

- Accompagner les professionnels dans leur mise en accessibilité
- Rendre la destination Ardenne accessible aux visiteurs en situation de handicap et de précarité
- Envisager des cofinancements en équipement pour permettre l'accessibilité de services, infrastructures et offres touristiques
- Créer des séjours adaptés sans rupture de chaîne de services

En 2023, différentes réunions (en visio-conférence) ont permis de co-créeer et rédiger le projet (définition des actions, validations, budgets, travail administratif lié).

→ Le projet a été approuvé en phase 1 et 2 début 2024 par les autorités Interreg et la Région wallonne – En attente de validation finale pour une mise en œuvre de 2024 à 2027.

### 3.4. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt

#### *Des recommandations pour la mise en valeur touristique de l'Arboretum de Bouillon*

En collaboration avec les chargés de mission Forêt et Action sociale, plusieurs visites de terrain et la rédaction d'un rapport de recommandations pour la mise en valeur touristique de l'Arboretum de Bouillon ont été effectués. Plusieurs propositions ont été émises à la fois pour améliorer le cheminement au sein de l'arboretum, mieux mettre en valeur les différentes essences d'arbres et offrir une expérience sensorielle aux visiteurs. Certaines de ces actions ont été mises en place avec l'appui du Parc naturel courant 2023 : équipement avec transats et bancs, itinéraires et brochures pour accès en Becasine. D'autres se poursuivront en 2024, avec l'appui du Parc national également.

#### *Des panneaux et cadres paysagers pour la mise en valeur du patrimoine et des paysages*

Fin 2023, plusieurs pupitres d'interprétation pour la mise en valeur du patrimoine et des paysages ont été créés et placés par le Parc naturel sur les parcours de randonnée et promenades liés aux projets de mobilité douce du Parc naturel. Ces pupitres donnent des clés d'interprétation du patrimoine et des paysages aux promeneurs.

- Paysages de Sohier et Gembes
- Pompe à eau de Porcheresse
- Fermes et village de Fays-Famenne
- Moulin de Cugnon
- Grotte St Remacle
- Sentier Warnichamme
- Village de Martilly

Deux cadres paysagers placés à Gembes et Bertrix permettent, quant à eux, d'attirer l'attention du promeneur sur le paysage et l'invite à l'observer et l'apprécier. Au total 2 cadres paysagers et 15 panneaux ont été installés sur les 9 communes du territoire.

#### *Du mobilier sur les itinéraires de randonnée*

Fin 2023, différents sentiers du territoire y compris les parcours de randonnée de gare en gare ont été équipés avec du mobilier : tables de pique-nique, bancs et transats.



Ce sont au total : 19 bancs classiques et 10 bancs adaptés aux personnes à besoins spécifiques, 7 tables de pique-nique classiques et 1 table adaptée aux personnes à besoins spécifiques, 9 transats qui ont été installés sur les 9 communes du territoire afin de permettre aux randonneurs de faire une pause et de profiter pleinement de la nature et des paysages de notre territoire. Cette action a été menée à la suite du constat d'un manque de mobilier et d'information sur le patrimoine et les paysages sur plusieurs parcours du territoire.

“

### Témoignage

*Les actions du Parc naturel qui mettent l'accent sur la valorisation du patrimoine naturel et touristique me parlent tout particulièrement. Notamment la mise en place de bancs, transats et tables en bois dans des lieux typiques, en forêt ou le long des rivières. C'est très enrichissant de participer à la vie quotidienne d'une équipe qui développe de si beaux projets !*



**Yolande Fulster**  
Pôle Administratif

”

- **Bertrix** : panneaux patrimoine sur les sentiers de promenades menant à la Grotte St-Remacle, Warnichamme, un cadre paysager, un panneau et un banc avec vue sur le Moulin de Cugnon, un banc à la chapelle Sainte-Barbe.
- **Bièvre** : 4 tables de pique-nique sur les itinéraires suivants : sur l'arrêt vert longeant les Étangs des Tranlets, Au Gond Di Sartai où passe l'itinéraire « Ardenne Bucolique », sur la balade du Moulin de Mitauge et sur la balade du Moulin de Gros-Fays.
- **Bouillon** : transats et bancs adaptés sur la promenade traversant l'Arboretum de Bouillon.
- **Daverdisse** : transats, cadre et panneaux sur les promenades de Gembes et Porcheresse.
- **Gedinne** : des bancs sur 3 promenades de Gedinne, Vencimont et du Massif de la Croix Scaille.
- **Herbeumont** : bancs, transats, table de pique-nique et panneau sur les promenades de Martilly et Herbeumont.
- **Paliseul** : tables et bancs sur les promenades de Framont, Offagne, Carlsbourg, Our et Fays-les-Veneurs.
- **Vresse-sur-Semois** : transats et banc adapté dans le jardin du centre d'art de Vresse.
- **Wellin** : panneaux paysages, ainsi que table et banc adapté sur un circuit accessible aux Becasines.

## 3.6. Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique

### Des guides pour faire découvrir le territoire

De nombreuses personnes s'enthousiasment, se forment et s'informent pour mieux connaître notre territoire et partagent leurs connaissances avec les touristes.



Un relevé des guides du territoire et l'actualisation annuelle de la liste des guides permet d'avoir un répertoire reprenant coordonnées, profil, lieux de guidage, langues maîtrisées, thèmes de guidage pour chacun des guides. Ces informations sont valorisées par des publications sur nos réseaux sociaux ainsi que dans une rubrique dédiée à la « Maison des guides » sur notre site web dans la section « Citoyens en action ».

### 3.7. Évènements, Formations & Actions par commune



#### Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Tourisme*

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Afterwork du Tourisme	Aides à l'emploi pour le secteur HoReCa	Entrepreneurs et employés du secteur touristique	Cinéma de Gedinne	09/02/23	MT du Pays de Bouillon en Ardenne – ADLs BHP et Bièvre/Vresse – Massif forestier de la Semois et de la Houille
	Adaptation aux changements – cas concret	Entrepreneurs et employés du secteur touristique	Camping Confort – Bohan (Vresse-sur-Semois)	16/05/23	
	Les acteurs culturels du territoire	Entrepreneurs et employés du secteur touristique	Château de Bouillon	26/09/23	

	Qualité de services à l'échelle territoriale	Entrepreneurs et employés du secteur touristique	Moulin de Vencimont (Gedinne)	12/12/23	
Formation	Plantes sauvages comestibles	Guides	ISJ Carlsbourg	29/04/23	
Atelier	La qualité de service à l'échelle territoriale	Les employés des organismes touristiques	Maison du Parc naturel – Paliseul	18/09 et 06/10/23	MT du Pays de Bouillon en Ardenne – ADLs BHP et Bièvre/Vresse – Massif forestier de la Semois et de la Houille
	Définir son ADN	Entrepreneurs touristiques	Maison du Parc naturel – Paliseul	19/10/23	
Rencontre professionnelle	Bilan des actions à destination des guides et perspectives	Guides	Hutte Lurette (Paliseul)	21/12/23	Parc national de la Vallée de la Semois

### Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par le chargé de mission dans le cadre de *la mission Tourisme*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Formation	QGis	Namur	21/11	Fédération des Parcs naturels	Julie-Ambre Flauder
Colloque	Tourisme et nature : à l'heure de l'Anthropocène : entre transitions et ruptures	Libramont	24/03	HERS – CGT – Fédération des Parcs naturels	
	Transitions et loisirs : quels futurs pour le tourisme en Wallonie	En visio	30/11	IWEPS et CGT	
Atelier	Secteur de l'accompagnement du tourisme durable	Namur	25/04	Canopéa et CGT	
	Journées européennes des Parcs naturels	Parc naturel des Sources (Spa)	15 et 16/05	Fédération des Parcs naturels	
	Tourisme nature	Namur	11/07	CGT	

## Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2023 par commune pour *la mission Tourisme*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Cugnon et Orgeo	Équipement en mobilier : 2 bancs, 3 pupitres patrimoine, 1 cadre paysager
Orgeo	
Cap Nature, Au cœur de l'Ardoise et Syndicat d'initiative	Visite d'un client mystère (dynamique qualité de service)
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Arboretum	Équipement en mobilier : 2 transats et 3 bancs avec accoudoirs
Château	Organisation d'un Afterwork du Tourisme
Château et Auberge de jeunesse	Visite d'un client mystère (dynamique qualité de service)
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Baillamont, Cornimont, Monceau-en-Ardenne, Oizy	Équipement en mobilier : 4 tables de pique-nique
L'instant Ch'Oizy	Visite d'un client mystère (dynamique qualité de service)
Graide et Oizy	Création de randonnées pour connecter Des villages typiques du territoire
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Gembes/Porcheresse	Équipement en mobilier : 1 cadre paysager, 1 pupitre paysage, 2 transats et 1 pupitre patrimoine
Daverdisse et ses villages	Soutien à la création de cartes d'orientation



GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Gedinne, Louette Saint-Pierre, Vencimont	Équipement en mobilier : 10 bancs
Cinéma de Gedinne et Moulin de Vencimont	Organisation d'Afterworks du Tourisme
Rando Gîtes (Willerzie) et le Relais Gourmand	Visite d'un client mystère (dynamique qualité de service)
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Martilly/Herbeumont	Équipement en mobilier : 1 pupitre patrimoine, 2 transats, 3 bancs, 1 table de pique-nique
Mon Lit dans l'Arbre et Sport in Lux	Visite d'un client mystère (dynamique qualité de service)
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Carlsbourg, Fays-les-Veneurs, Framont, Our, Offagne	Équipement en mobilier : 2 tables de pique-nique, 4 bancs
La Hutte Lurette	Réunion avec les guides du territoire
ISJ Carlsbourg	Formation guides : les plantes comestibles
Our	Création de randonnées pour connecter des villages typiques du territoire
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Centre d'interprétation d'Art	Équipement en mobilier : 3 transats et 1 banc avec accoudoirs
Camping Confort (Bohan)	Organisation d'un Afterwork du Tourisme
La Folie Douce	Visite d'un client mystère (dynamique qualité de service)
Laforêt	Création de randonnées pour connecter des villages typiques du territoire
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Sohier, Fays-Famenne	Équipement en mobilier : 1 table de pique-nique, 1 banc, 2 pupitres paysages, 2 pupitres patrimoine



### 3.8. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission Tourisme du Parc naturel.

Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Préservation et mise en valeur du patrimoine lié aux franchissements de la Semois par la restauration ou l'aménagement de quelques sites reconnus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification et cartographie des gués, ponts de claies, passerelles et ponts et rencontre avec une personne ressource ayant des connaissances à cet égard</li> <li>• Identification des critères de valorisation et des points d'intérêt connus sur/à proximité des franchissements</li> <li>• Identification de potentiels franchissements à valoriser et à restaurer et visite de certains d'entre eux</li> </ul>
Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif		
<p>FA 51 : Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national – balades nature</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées spécifiques au PNVS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement et consultation des guides du territoire (nature, histoire et patrimoine, rando) sur leurs modes de fonctionnement, besoins et attentes vis-à-vis du PNVS</li> <li>• Enquête sur le fonctionnement des réseaux de guides dans d'autres Parcs</li> </ul>

		<p>nationaux et espaces naturels en Belgique et en France</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre guides du territoire : début de la création d'un réseau de guides ambassadeurs du territoire par un échange d'idées et proposition d'un calendrier de formations pour 2024</li> </ul>
<p>FA 52 : Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Plus de 600 visiteurs par an sont emmenés en canoë par un réseau composé de 20 guides de rivière, d'ici 2026.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de contact avec acteurs liés afin de mieux cerner les obstacles à la poursuite des activités des barques à fond plat de Chiny</li> <li>• Clarification des rôles entre le partenaire D'une Cime à l'Autre et le PNVS (formation, promotion des Echappées Belles en canoë sur la Semois)</li> </ul> <p>Mise en place du calendrier de formation 2024 (3 x 5 jours) et sélection de 11 premiers guides à former, parmi les 38 candidatures reçues</p>
<p>FA 63 : Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Amélioration des pratiques des opérateurs touristiques pour devenir un territoire de plus en plus exemplaire en matière de durabilité.</p>	<p>En cours de mise en œuvre</p>
<p>FA 72 : Coaching du secteur événementiel vers plus de durabilité et d'inclusion</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Augmentation du nombre d'événements s'inscrivant dans une démarche durable.</p>	<p>En cours de mise en œuvre</p>

“

### Témoignage

*Ce que j'apprécie particulièrement, dans mon poste, c'est la diversité des responsabilités, les rencontres inspirantes avec les acteurs locaux et la satisfaction de voir la réalisation concrète des actions sur le terrain. En ce moment, notamment, avec les sessions de formation des guides ambassadeurs du Parc national et des guides de rivière spécialisés sur la Semois.*



**Sophie Le Rue**  
Pôle Tourisme

”



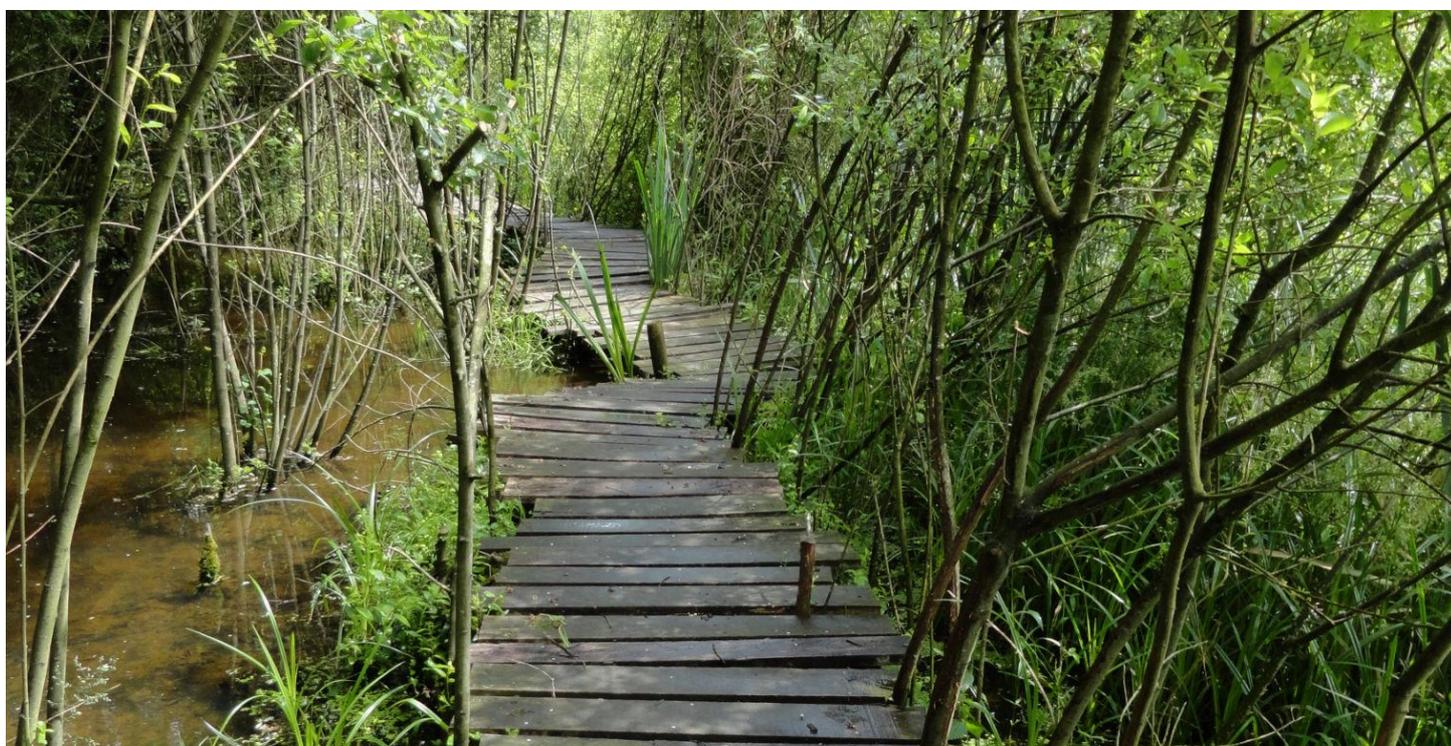
Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale		
<p>FA 53 : Création d'observatoires / miradors de la faune</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création d'au moins 3 observatoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite d'une série d'observatoires de la faune déjà aménagés</li> <li>• Réalisation d'un formulaire de critères de sélection pour le choix des sites des observatoires à destination du DNF</li> <li>• Proposition de quelques premiers sites potentiels</li> </ul>
<p>FA 55 : Equipement durable d'aires de baignade</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>8 aires de baignade durable (ré)aménagées dont 1 aménagée pour les personnes à besoins spécifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un modèle de fiche d'inventaire et identification des aires de baignade officielles</li> <li>• Visite des aires de baignade officielles.</li> <li>• Réalisation d'un état des lieux des aires de baignade officielles et identification de potentielles nouvelles aires</li> </ul>



<p>FA 56 : Harmonisation et équipement en mobilier forestier</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Harmonisation du mobilier pour 3-4 aires réaménagées et fourniture du mobilier nécessaire aux réaménagements prévus dans le cadre du PNVS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre de différents fabricants de meubles</li> <li>• Relevé du mobilier déjà présent sur le territoire du PNVS et identification des manques</li> </ul>
<p>FA 57 : Création d'aires de bivouac insolites</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux de la situation</li> <li>• Définition des critères de localisation</li> </ul>
<p>FA 58 : Aménagement d'installations artistiques</p>	<p>Sensibilité accrue du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redéfinition de l'objectif de la fiche en fonction du budget - un seul parcours sur</li> </ul>

<p>multisensorielles - Sortons sous la pluie !</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>changements climatiques) par la création d'un parcours localisé reliant différentes œuvres réagissant à l'effet de la pluie, fréquenté lorsqu'il pleut.</p>	<p>le cycle de l'eau à la place d'installation d'œuvres sur les différentes communes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des critères de localisation du parcours multisensoriel sous la pluie et soumission au DNF</li> <li>• Rencontre avec les centres culturels du territoire en vue de la création d'un jury et pour affiner le projet</li> </ul>
<p>FA 59 : Aménagements d'une station de trail</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Commune de Herbeumont</p>	<p>Création d'une station trail permettant l'accueil et des services destinés à ce public.</p>	<p>Réalisation d'un cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet.</p>

Créer des produits touristiques innovants		
<p>FA 64 : Création d'une plateforme MICE de package d'activités</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Valorisation du tourisme d'affaire sur le territoire PNVS par la création d'une plateforme de vente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospection et identification des offres existant dans le domaine</li> <li>• Développement des scénarios de création de la plateforme</li> </ul>
<p>FA 65 : Développement de l'axe bien-être nature – sylvothérapie</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Perception de la vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être, notamment par la création de 4 parcours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation d'un corpus de sources documentant objectivement les bienfaits d'une immersion en pleine nature sur le bien-être physique et psychique</li> <li>• Recensement de l'offre bien-être nature et sylvothérapie existant sur le territoire et à proximité immédiate</li> <li>• Echange individuel avec praticiens et professionnels du secteur afin de sonder leurs besoins et attentes vis-à-vis du PNVS</li> </ul>



Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
<p>FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite de réserves naturelles</li> <li>• Rencontre des propriétaires de réserves naturelles et autres acteurs</li> </ul>
Sensibilisation et éducation à l'environnement		
<p>FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Création (4) et amélioration (4) de 8 parcours didactiques thématiques appréciés et fréquentés à destination des enfants et adultes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un inventaire des parcours thématiques du territoire du PNVS et diagnostic de terrain sur une partie de ces parcours</li> <li>• Rencontre des syndicats d'initiative et maisons du tourisme du territoire pour prendre connaissance des projets en cours</li> <li>• Définition des critères de localisation et identification des sites potentiels pour la création de nouveaux parcours thématiques</li> </ul>



## 4. Patrimoine, Histoire, Culture



Une grande partie des actions patrimoine, histoire et culture sont mises en œuvre grâce aux projets « *Tourisme en rebond, promotion, animation, innovation* » et « *Insertion socio-professionnelle : innovation et intégration sociale en milieu rural* » portés par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale dans le cadre du programme LEADER.

### 4.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire

Afin de rédiger le contenu des panneaux patrimoine installés sur plusieurs entités du Parc naturel, des contacts ont été pris avec des personnes ressources du territoire (Musée du Sabot de Porcheresse, Syndicat d'Initiative de Bertrix, Office du Tourisme de Wellin). Ces contacts ont permis de rassembler du contenu textuel et des photos d'époque.

Dans le cadre de la prochaine programmation LEADER, un projet spécifique dédié à la complétude des inventaires du patrimoine du territoire débutera en 2024. La chargée de mission a participé à la préparation de ce projet courant 2023.

### 4.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation

#### *Placement de panneaux*

Fin 2023, des pupitres ont été installés dans plusieurs entités du territoire afin de mettre en valeur certains éléments du patrimoine (le Moulin de Cugnon, la grotte St Remacle, le sentier Warnichamme, le village et les fermes de Fays-Famenne, la pompe à eau de Porcheresse).

#### *Rédaction d'articles sur les traditions du territoire*

Dans chaque numéro du Journal du Parc, un article « Traditions » est rédigé. Celui-ci met en valeur le folklore et le patrimoine immatériel du territoire.

JAM ! n°10 - Juin 2023 : Les perles de nos rivières (moules perlières)

JAM ! n°11 - Décembre 2023 : Les crêtes de Frahan : entre nature et légendes

### 4.3. Pérenniser le patrimoine matériel

Des aquarelles ont été réalisées pour immortaliser certains villages typiques et éléments liés au patrimoine de notre Parc naturel (ex : le pont de claires, le village de Our, la fontaine St-Furcy, ...). Ces œuvres seront valorisées notamment au travers du carnet de voyage dédié aux circuits de randonnées entre les plus beaux villages de Wallonie du Parc naturel.

Dans le cadre de la prochaine programmation LEADER, un projet spécifique dédié à la restauration d'éléments du petit patrimoine débutera en 2024.

### 4.4. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local

#### *Savoir-faire local : des ateliers de jardinage et de récup'*

Via ses missions « Action sociale », le Parc naturel accompagne et soutient plusieurs jardins collectifs à dimension sociale sur le territoire. Ces espaces favorisent les échanges entre citoyens. Ils offrent également l'opportunité à ceux qui n'ont pas de jardin chez eux de cultiver leurs propres légumes et ainsi d'avoir accès à une alimentation plus saine et de meilleure qualité.

- Dans certains de ces jardins (Bièvre, Bouillon et Wellin), le Parc naturel a organisé des ateliers animés par ses chargés de missions ou par des intervenants externes. L'objectif de ces animations est de faire découvrir ou redécouvrir les savoir-faire relatifs à la pratique du jardinage aux participants, en les guidant dans la culture de leurs légumes et en les assistant dans l'aménagement du jardin.
- Afin de développer des échanges et rencontres entre les jardins collectifs soutenus et de leur permettre de partager leurs connaissances, un réseau des jardins collectifs d'Ardenne méridionale a été développé. Dans ce cadre, deux animations ont été proposées à l'ensemble des jardiniers :
  - Une formation sur les outils de jardinages et la taille des arbres fruitiers à Wellin
  - Un atelier sur les fleurs comestibles utiles au jardin à Bertrix dans le cadre de la fête intergénérationnelle



Le Parc naturel a également soutenu les Repair Cafés présents sur son territoire. Ces ateliers encouragent la réparation et la réutilisation des objets et offrent aux citoyens l'opportunité de se rencontrer et d'échanger des savoir-faire autour de la réparation d'objets tels que les petits appareils électroménagers, la couture, l'informatique, etc.

De même, une formation pour améliorer les compétences des réparateurs en électroménagers du territoire a été délocalisée à Paliseul en collaboration avec le PCS de la commune et Repair'Together. Plus d'information dans la section « 5. Action sociale ».

## 4.5. Évènements & Actions par commune



### Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Patrimoine, Histoire, Culture*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Atelier grand public	Repair Café de : Bouillon, Bertrix Gedinne, Herbeumont et Paliseul	Citoyens du territoire	Dans chaque commune précitée	De janvier à décembre 2023 à raison d'un atelier par mois (41 ateliers)	CPAS de Bertrix, PCS de Paliseul et de Bouillon, Auberge de jeunesse de Bouillon, Commune d'Herbeumont, bénévoles, Repair Together...
	Les fleurs comestibles utiles au jardin	Jardiniers du réseau des jardins collectifs et citoyens de la commune	Bertrix	29/04/2023	PCS de Bertrix
Formation	Les outils de jardinage et la taille des arbres fruitiers	Jardiniers du réseau des jardins collectifs	Wellin	28/02/2023	Défits
	Les plantes sauvages comestibles	Guides du territoire	ISJ Carlsbourg	29/04/2023	
	Réparation électroménagers	Bénévoles des Repair Cafés	Espace Francken Paliseul	22/05/2023	CPAS Paliseul, Repair Together
Animation	Animations liées au jardinage dans les Jardins collectifs de	Jardiniers des jardins concernés	Dans chaque commune précitée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bièvre : 18 ateliers (avril à</li> </ul>	PCS de Wellin et Défits Service de santé mentale de Bièvre, Maison médicale

	Bièvre, Bouillon et Wellin			septembre 2023) • Bouillon : 13 ateliers (mars à août 2023) • Wellin : 09/05/2023	de Bièvre et Centre culturel de Bièvre. La Source à Bouillon.
Rencontre professionnelle	Afterwork du Tourisme sur les acteurs culturels du territoire	Entrepreneurs et employés du secteur touristique	Château de Bouillon	26/09/2023	MT du Pays de Bouillon en Ardenne – ADLs BHP et Bièvre/Vresse – Massif forestier de la Semois et de la Houille

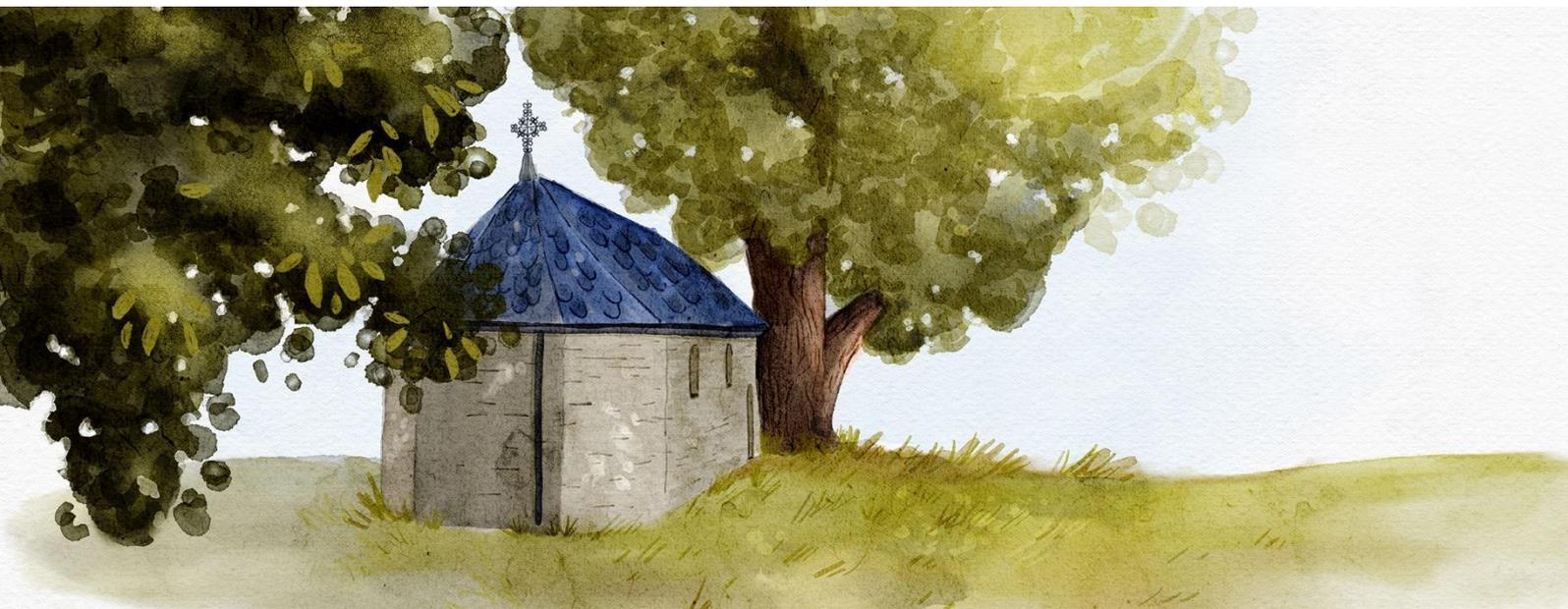


### Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2023 par commune pour *la mission Patrimoine, Histoire, Culture*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Grotte St-Remacle, Moulin de Cugnon et Sentier Warnichamme	Pupitres patrimoine
Jardin solidaire de Bertrix	Atelier sur les plantes comestibles utiles au jardin
Bertrix	Soutien du Repair Café
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Frahan	Article de valorisation des crêtes de Frahan dans le JAM
Jardin de la Source à Bouillon	13 ateliers liés au jardinage/culture potagère
Bouillon	Soutien du Repair Café
Château de Bouillon	Afterwork sur les acteurs culturels

BIEVRE	
Lieu	Type d'actions
Fontaine St-Furcy, Chapelle de Oizy, Village de Gros-Fays	Création d'aquarelles
Jardin Terre'Happy à Bièvre	18 ateliers liés au jardinage/culture potagère



DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Pompe à eau de Porcheresse	Pupitre patrimoine
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Gedinne	Soutien du Repair Café
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Martilly	Pupitre patrimoine
La Semois	Création d'une aquarelle
La commune et ses villages	Soutien du Repair Café
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Village de Our	Création d'une aquarelle
Paliseul	Soutien du Repair Café
ISJ Carlsbourg	Formation sur les plantes sauvages comestibles
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Village de Laforêt, Chapelle du Flâchis – Orchimont, Pont St-Lambert – Vresse, Pont de claies – Laforêt, Séchoir à tabac	Création d'aquarelles

WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Village de Sohier	Création d'aquarelles
Village de Fays-Famenne	2 pupitres patrimoine
Jardin de la Cité (Wellin)	Atelier lié au jardinage/culture potagère
Jardin de la Cité (Wellin)	Formation sur les outils de jardinage et la taille des arbres fruitiers

## 4.6. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec *la mission Patrimoine, Histoire, Culture* du Parc naturel.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois <b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Amélioration de la connaissance générale du patrimoine archéologique de la région par la restauration (2), valorisation (5) et entretien (20) de sites archéologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation des données d'inventaire, localisation et documentation des sites</li> <li>• Consultation des partenaires et acteurs locaux</li> <li>• Priorisation des actions à mener</li> </ul>
FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire	Création d'une expérience unique par le voyage sur le territoire du PNVS à travers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation des inventaires existants</li> <li>• Sollicitation des communes et opérateurs institutionnels pour soutenir un</li> </ul>

Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume	le carnet de voyage et les capsules numériques.	recensement sur les communes n'ayant pas d'inventaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre des différents opérateurs et structures du territoire concernant le petit patrimoine et échange de points de vue</li> </ul>
--	---	--

“

### Témoignage

Ma mission me permet de renouer pleinement avec ma formation initiale d'archéologue. Mis à part des sites phares comme les châteaux forts de Bouillon ou d'Herbeumont, la Vallée de la Semois est relativement peu connue du grand public pour ses sites archéologiques. Elle est pourtant riche en occupations de toutes les périodes ! S'y intéresser de plus près offre une autre façon de parcourir les paysages extraordinaires du territoire...



Laurence Remacle  
Pôle Patrimoine

”



Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 38 : Promotion de la littérature relative à la Semois</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification d'un corpus de 30 ouvrages à valoriser parmi les thématiques propres au PNVS</li> <li>• Prise de contact avec les bibliothèques des 8 communes du PNVS, ainsi qu'avec la Bibliothèque centrale de la province de Luxembourg</li> <li>• Proposition d'une mise en valeur du patrimoine littéraire, à l'occasion des journées thématiques, via des présentoirs en bois et des activités d'animation (lectures publiques en bibliothèque ou hors-les-murs)</li> </ul>

<p>FA 39 : Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Cie Les Oiseaux pas sages</p>	<p>Réalisation de veillées et spectacles itinérants valorisant les contes et légendes de la Semois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadrage de la mission et détermination d'objectifs concrets à atteindre</li> <li>• Définition d'une collaboration avec les centres culturels</li> </ul>
<p>FA 40 : La culture du tabac de la Semois</p> <p><b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Valoriser le patrimoine de la culture du tabac dans la Semois à travers la mise en œuvre d'activités concrètes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement et consultation de différentes sources liées à la culture du tabac de la Semois afin d'en saisir les enjeux</li> <li>• Contact et rencontre de différents acteurs (planteurs, fabricants, opérateurs touristiques) intéressés par la mise en valeur du patrimoine lié au tabac de la Semois (ex. circuits motorisés sur la Route du Tabac)</li> <li>• Exploration des possibilités de synergie avec la FA 37 (réalisation de capsules numériques sur les gestes liés à la culture du tabac)</li> </ul>





## 5. Action sociale



Les missions « Action sociale » sont mises en œuvre grâce au projet « *Insertion socio-professionnelle : innovation et intégration sociale en milieu rural* » porté par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale dans le cadre du programme LEADER. L'année 2023 était l'année de clôture de la programmation 2017/2023, plusieurs actions avaient donc pour but d'autonomiser les projets

### 5.1. Soutien et renforcement des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle

#### Les Repair Cafés du territoire

- **Repair Café de Bertrix**

En 2018, le PNAM et le CPAS de Bertrix ont lancé un Repair Café à Bertrix. L'activité est désormais prise en charge par un groupe de citoyens bénévoles tout en étant épaulée par le Parc naturel et le CPAS. Les ateliers se déroulent tous les 3<sup>èmes</sup> samedis du mois de 13h à 16h.

Le soutien apporté par le Parc naturel en 2023 :

- Promotion de l'activité (réseaux sociaux, bulletins communaux, visuels papier)
- Organisation préalable et suivi des ateliers (listing des présences, encodage des réparations...)
- Échanges avec les bénévoles (relais divers...) et Repair'Together (plateforme qui accompagne les Repair Cafés en Wallonie et à Bruxelles)
- Aide pour la mise en place de l'atelier spécial « Audio-visuel » dans le cadre de l'action Viva For Life à Bertrix en collaboration avec Point Culture
- Organisation de la reprise des différentes tâches par les bénévoles
  - Réunion organisée avec le CPAS et les bénévoles
  - Élaboration de marches à suivre pour les publications Facebook et pour répertorier les statistiques sur le site de Repair'Together

Ateliers Repair Café réalisés en 2023 : 10 ateliers, 1 par mois (en dehors de juillet, août) → Fréquentation en augmentation

- **Repair Café de Bouillon**

Avec l'impulsion de Repair'Together, le PCS, l'auberge de jeunesse de Bouillon et le Parc naturel ont accompagné la reprise du Repair Café de Bouillon arrêté depuis la crise COVID. Depuis novembre 2023 un atelier a lieu tous les 2<sup>èmes</sup> dimanches du mois de 9h à 12h à l'auberge de jeunesse de Bouillon.

Le soutien apporté par le Parc naturel en 2023 :

- Organisation d'une séance d'information pour les citoyens en septembre
- Tenue d'une séance de travail avec le groupe de bénévoles en octobre pour définir les aspects pratiques des ateliers (ex. fréquence) ainsi que les tâches de chaque bénévole
- Achat de matériel avec le subside accordé par la commune de Bouillon

“

### Témoignage

*Travailler la cohésion sociale à l'échelle locale à l'heure de la numérisation et de la mondialisation constitue un enjeu majeur.*

*A mon échelle, je suis heureuse d'y participer en contribuant à l'organisation de Repair Cafés ou d'événements intergénérationnels.*

**Anne-Caroline Schnepf**  
Pôle Action sociale



”

- Réalisation et impression de supports promotionnels
- Relance des ateliers le 12 novembre

L'ensemble des tâches est dorénavant assuré par les bénévoles qui restent accompagnés par le PCS et l'auberge de jeunesse.

- **L'ensemble des Repair Cafés du territoire**

L'ensemble des Repair Cafés du territoire ont pu bénéficier du soutien du Parc naturel en 2023 de diverses manières :

- Délocalisation d'une formation pour les réparations des électroménagers sur le territoire en collaboration avec le PCS de Paliseul et Repair'Together.
- Élaboration et le relai de supports promotionnels en fonction des besoins de chaque atelier
- Publications mensuelles relayées sur Facebook permettant de rassembler toutes les informations pratiques relatives aux Repair Café du territoire, ce qui permet aux citoyens en un aperçu rapide de savoir comment et où se rendre pour réparer les objets.

- Organisation d'une rencontre des bénévoles du territoire à l'occasion des 10 ans de Repair'Together en partenariat avec l'ASBL et le CPAS.

### Les Jardins collectifs

Le Parc naturel accompagne et participe à la mise en place de jardins collectifs à dimension sociale sur le territoire. Certains sont d'initiative citoyenne, d'autres sont encadrés par des CPAS/PCS, des services d'insertion ou services de santé mentale.

En 2023, nous avons proposé notre soutien à 12 jardins collectifs sur le territoire. Cet accompagnement s'est concrétisé par une aide matérielle, un soutien organisationnel et/ou l'organisation d'animations en fonction des besoins de chaque jardin.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des soutiens apportés à chacun des projets durant l'année 2023.



Jardin	Soutien apporté par le PNAM en 2023
<p><b>Terre'Happy</b>  <i>Commune</i> : Bièvre  <i>Public visé</i> : personnes suivies par le Service de santé mentale Bièvre-Beauraing (SSM-BB)  <i>Organisateur(s)</i> : le SSM-BB, le Centre Culturel de Bièvre, le Parc naturel et la Maison médicale de Bièvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillage, de matériel et de semences</li> <li>• Engagement d'un animateur : réalisation de 18 ateliers d'avril à septembre 2023 (plantation - culture - récolte des légumes, ateliers cuisine, aménagement du jardin)</li> <li>• Soutien des activités artistiques proposées en parallèle du jardin et durant la saison creuse</li> <li>• Participation aux réunions de suivi et de planification des activités du jardin</li> </ul>
<p><b>Jardin Solidaire</b>  <i>Commune</i> : Bertrix  <i>Public visé</i> : citoyens de la commune, bénéficiaires du CPAS, résidents du Jardin Argenté  <i>Organisateur(s)</i> : le PCS et le CPAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de semences</li> <li>• Organisation d'un atelier sur les fleurs comestibles utiles au potager dans le cadre de la fête intergénérationnelle le 29-04-2023</li> </ul>
<p><b>Courtil cent soucis</b>  <i>Commune</i> : Bouillon  <i>Public visé</i> : citoyens de Bouillon  <i>Organisateur(s)</i> : initiative citoyenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillages et de semences</li> </ul>
<p><b>Jardin collectif et nature de La Source</b>  <i>Commune</i> : Bouillon  <i>Public visé</i> : stagiaires du Service d'insertion sociale de La Source  <i>Organisateur(s)</i> : La Source</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillage, de semences et de plants</li> <li>• Engagement d'un animateur : réalisation de 13 ateliers de mars à août 2023 (culture, récolte des légumes, aménagement du jardin)</li> <li>• Suivi des animations et échanges pour les perspectives du projet</li> </ul>
<p><b>Jardin des grenouilles</b>  <i>Commune</i> : Paliseul  <i>Public visé</i> : citoyens de la commune, membres de Vie Féminine  <i>Organisateur(s)</i> : le PCS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillages, de matériel, de semences et de plants</li> <li>• Participation aux réunions de suivi des activités du jardin</li> </ul>
<p><b>Potager communal de la Morie</b>  <i>Commune</i> : Gedinne  <i>Public visé</i> : citoyens de la Commune  <i>Organisateur(s)</i> : la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillages, de semences et de plants</li> </ul>
<p><b>Jardin collectif de l'YWCA</b>  <i>Commune</i> : Gedinne  <i>Public visé</i> : enfants en stage ou participant aux activités de l'YWCA  <i>Organisateur(s)</i> : Les Fauvettes (YWCA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillage et de semences</li> </ul>
<p><b>Jardin collectif de DEFITS</b>  <i>Commune</i> : Wellin  <i>Public visé</i> : stagiaires en insertion sociale/ action jeunes chez DEFITS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de semences</li> <li>• Collaboration avec le chargé de projets Défits et les stagiaires dans les activités réalisées au jardin de la Cité à Wellin</li> </ul>

<i>Organisateur(s)</i> : DEFITS	
<p><b>Jardin de la Cité du 150ème</b>  <i>Commune</i> : Wellin  <i>Public visé</i> : habitants de la cité  <i>Organisateur(s)</i> : le CPAS, le PCS, la Commune, le Parc naturel, DEFITS, Ardenne et Lesse et les habitants de la cité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de plants</li> <li>• Rencontres et échanges réguliers avec les partenaires et jardiniers : suivi et accompagnement du projet (activités, organisation, communication...)</li> <li>• Réalisation d'un atelier « plantation de légumes » le 09-05-2023</li> </ul>
<p><b>Terre nouricière à Alle</b>  <i>Commune</i> : Vresse-sur-Semois  <i>Public visé</i> : citoyens  <i>Organisateur(s)</i> : les citoyens et le PCS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de semences</li> </ul>
<p><b>Revivre à Sugny</b>  <i>Commune</i> : Vresse-sur-Semois  <i>Public visé</i> : bénéficiaires du service et citoyens  <i>Organisateur(s)</i> : Service résidentiel pour personnes handicapées adultes « Revivre à Sugny »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillage et de semences</li> </ul>
<p><b>Jardin Arc-en-ciel</b>  <i>Commune</i> : Herbeumont  <i>Public visé</i> : élèves de l'école de Saint-Médard et citoyens  <i>Organisateur(s)</i> : l'école, un groupe de citoyens, la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation et présentation du concept de jardin collectif lors de la réunion de lancement</li> <li>• Partage d'expérience en fonction des besoins</li> </ul>



- **Réseau des jardins collectifs d'Ardenne méridionale**

L'objectif de ce réseau est de mettre en place des échanges, des partages de connaissances, des formations et projets communs... entre les différents jardins du territoire soutenus.

Les actions mises en place en 2023 pour animer le réseau :

- Réalisation (en collaboration avec le chargé de mission nature) d'une bâche représentant le milieu « jardin collectif »
- Organisation à Wellin d'une formation commune aux différents jardins sur la création d'outils de jardinage et la taille des arbres fruitiers – 28 février 2023
- Création d'un groupe Facebook privé ouvert à l'ensemble des jardins et permettant d'échanger entre eux et animations de celui-ci
- Invitation de l'ensemble des jardiniers du territoire à l'atelier fleurs comestibles organisée à Bertrix lors de la fête intergénérationnelle – 29 avril 2023
- Réalisation de panneaux de présentation pour 10 des 12 jardins soutenus sur base d'un canevas similaire pour les différents jardins pour montrer le territorial qui les unit (septembre – décembre 2023)

### **Le collectif des associations gedinnoises**

Depuis le début de l'année 2021, le Parc naturel soutient la mise en place d'un collectif d'associations sur la commune de Gedinne. Ce collectif nommé « Assos Actions » reprend 12 associations de la commune.

L'objectif du collectif est de permettre aux différentes associations qui en sont membres de mettre en avant leurs projets, mais également de créer des interactions entre les structures et de mettre en place des projets communs. Pour les aider à communiquer sur leurs actions, le Parc naturel a, par l'intermédiaire d'un graphiste, élaboré une charte graphique comprenant un logo accompagnée d'une bâche qui a été livrée en 2023. Cela permettra au collectif d'être mieux identifié et d'améliorer la promotion de leurs événements.

D'autre part, le Parc naturel a contribué à l'élaboration d'une charte d'adhésion et un règlement d'ordre intérieur nécessaire à la bonne articulation des associations au sein du collectif.

Finalement le Parc naturel a participé à la préparation de l'événement « fête des associations » qui s'est tenu le 7 octobre au campus de la Croix-Scaille à Gedinne et a élaboré le visuel promotionnel associé.

### **Projet Clic Tok**

En 2023, le Parc naturel a été sollicité par l'AMO Chlorophylle pour soutenir l'organisation du projet Clic Tok à l'institut Saint-Joseph (ISJ) de Carlsbourg. L'objectif du projet est d'informer les élèves sur les services qui leur sont dédiés dans leur région. Les élèves de 2ème secondaire ont par ailleurs participé à une matinée d'animations en septembre durant laquelle douze services leur ont été présentés à travers différents ateliers. Le Parc naturel a soutenu l'événement en :

- concevant et imprimant les supports visuels ;
- participant à la matinée de l'événement à l'ISJ.



## 5.2. Orientation des chercheurs d'emploi bénéficiaires du RIS vers des filières professionnelles via la formation et l'insertion

### Organisation de modules de formation au permis de conduire

La mobilité et le permis de conduire constituent un frein majeur à la remise à l'emploi sur le territoire. Dans ce cadre, le Parc naturel organise des modules de formation au permis de conduire théorique sur ses communes en collaboration avec différents partenaires tels que les CPAS, ADL, ALE, services d'insertion. Les participants sont principalement des personnes suivies par les structures précitées.

Ces modules sont d'une durée de 50h. Le formateur propose un accompagnement lors du passage du permis et les participants ont la possibilité de passer l'examen en session spéciale. Chaque module fait l'objet d'un suivi juste après la formation (taux de réussite du permis) et six mois après celle-ci (nouveaux passages éventuels du permis théorique si échec, démarches effectuées pour le permis pratique et situation professionnelle des participants). Pour s'assurer de la motivation des apprenants, ceux-ci s'y inscrivent de manière volontaire, payent eux-mêmes leur examen et signent une charte de bonne conduite au début de la formation.



Dix candidats ont participé à cette session de formation dispensée début octobre 2023. Tous les candidats se sont rendus à l'examen, malheureusement tous ont échoué. Une nouvelle session de formation leur a été proposée par l'organisme de formation « La Source » à Bouillon, mais aucun candidat n'a souhaité s'y rendre. Un second passage de l'examen a été tenté, mais n'a pas rencontré plus de réussite.

### Action Job étudiant

Les 21 et 24 février 2023 : soutien et participation aux journées « Actions Job étudiant » du territoire (Bertrix et Paliseul) mises en place par Infor'Jeunes et différents partenaires. Divers ateliers y étaient proposés : rédaction d'un CV, simulation d'entretien, informations sur la législation... 64 jeunes y ont participé à Bertrix et 21 à Paliseul.

## 5.3. Développement d'une offre touristique destinée à l'accueil de publics particuliers

### La Becasine et les sentiers adaptés

En vue de faciliter l'accès des circuits de promenade du territoire aux personnes à mobilité réduite (PMR), le Parc naturel met trois Becasines à disposition des habitants de ses 9 communes, des guides et touristes et de toute autre structure désirent sensibiliser le public local au tourisme accessible.

- **Promotion et suivi de l'utilisation de l'outil en 2023 :**
  - Promotion des Becasines disponibles sur le territoire à Bouillon, Wellin et Gedinne - via les bulletins communaux, les réseaux sociaux, notre site web...
  - Échanges ponctuels avec les structures touristiques afin d'avoir des retours sur les prêts



- **Identification et promotion de circuits adaptés**

En vue de proposer une offre complète, nous avons identifié (en collaboration avec les structures touristiques et All-Access) des parcours qui sont adaptés à l'utilisation de la Becasine sur les trois communes disposant de l'outil (Bouillon, Wellin et Gedinne).

Les actions réalisées en 2023 à cet égard :

- Réalisation d'une brochure détaillée sur les trois sentiers retenus sur la Commune de Gedinne (repérages de terrain effectués en 2022)
- Pour Bouillon et Wellin :
  - Repérages de terrain – analyse des circuits – sélection des sentiers et réalisation d'une brochure d'information et de promotion
  - 4 sentiers ont été retenus sur Wellin et 4 également sur Bouillon

### **Sentier Natur'Accessible**

Comme les autres Parcs naturels de Wallonie, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale bénéficie d'un subside dans le cadre du projet « Natur'Accessible » pour la réalisation d'un sentier nature adapté à un ou plusieurs types de handicap.

Ce projet se déroule en plusieurs phases (identification d'un circuit, tests sur le terrain, accompagnement par un bureau d'expertise, réflexion et réalisation des aménagements et modules didactiques, etc.). Il est développé de manière transversale par les chargés de mission Nature, Tourisme et Action sociale.

Les actions réalisées en 2023 pour ce projet :

- Proposition au Conseil d'administration des trois sentiers retenus sur base des nombreux repérages réalisés (20 sentiers inventoriés)
- Rencontre sur le terrain, en août 2023, avec le Bureau d'expertise en accessibilité pour analyser les trois sentiers afin qu'il nous remette un rapport de recommandation pour la sélection du circuit  
→ La réception du rapport d'audit a eu lieu en février 2024, sélectionnant le sentier de songes sur la Commune d'Herbeumont. Le projet se poursuit en 2024.

### **Ardenne Good Life**

Participation à la rédaction et au dépôt du projet *Interreg VI France-Wallonie- Vlaanderen « Ardenne Good Life »*. Ce projet a été mené avec les partenaires suivants : le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, l'Agence de développement touristique des Ardennes, les Maisons du Tourisme Pays des Lacs - Explore Meuse – Pays de Bouillon en Ardenne, le Parc naturel Régional des Ardennes, la Fédération Touristique de la Province de Luxembourg, Make.Org, l'Union nationale des associations de Tourisme et de Plein Air du grand Est et le GAL Nov'Ardenne.

L'objectif de ce projet est de faire de la nature ardennaise une destination touristique durable en créant des aménagements et des activités de loisirs visant le bien-être et l'inclusion des personnes à besoins spécifiques

Les actions envisagées sont les suivantes :

- Compiler les données scientifiques sur les bienfaits de la nature pour la santé, cartographier les professionnels du territoire transfrontalier et mettre en réseau les acteurs ;
- Équiper le territoire du PNAM avec
  - Un atelier de proprioception apte à être utilisé pour la rééducation, la détermination du corps dans l'espace et l'échauffement des pratiquants d'activités de pleine nature
  - Un nouveau parcours accessible aux personnes en situation de handicap
- Poursuite et développement des jardins inclusifs et thérapeutiques (Terre'Happy, La Source et La Clairière)

En 2023, différentes réunions (en visio-conférence) ont permis de co-créeer et rédiger le projet (définition des actions, validations, budgets, travail administratif lié).

→ Le projet a été approuvé en phase 1 et 2 début 2024 par les autorités Interreg et la Région wallonne – En attente de validation pour une mise en œuvre de 2024 à 2027.

## 5.4. Création d'activités intergénérationnelles et pour les publics fragilisés

### *Soutien d'une balade contée*

Le Parc naturel a été sollicité par la Fourmilière (Entreprise d'économie sociale à Gedinne) et, en particulier son école des devoirs, pour soutenir une balade contée sur le thème de Pinocchio, ouverte à tous, petits et grands. Cette balade a été agrémentée d'œuvres artistiques réalisées par les enfants et les bénévoles de l'école des devoirs. L'histoire du petit bonhomme en bois était racontée par les bénévoles de « Chouette on lit ! » tout au long de la balade.

Le Parc naturel a soutenu cette action de différentes manières :

- Financement d'ateliers visant à créer les œuvres artistiques.
- Fourniture de matériel pour la réalisation d'œuvres artistiques.
- Réalisations et impression de supports promotionnels
- Promotion de l'évènement via les réseaux sociaux et du site internet du Parc mais aussi à travers un reportage dans le MAG TV et un article dans le JAM !
- Soutien logistique le jour de l'évènement (montage, démontage et guide)

### *Activités de cohésion sociale soutenues*

Les Repair Cafés, jardins collectifs et autres activités de cohésion sociale soutenues contribuent bien sûr également à cet objectif de doter le territoire d'activités intergénérationnelles, accessibles aux publics fragilisés.

## 5.5. Évènements, Formations & Actions par commune



## Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Action sociale*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Séance d'information	Action job étudiant	Étudiants de 15 à 26 ans	Bertrix	Février 2023	Infor'Jeunes
			Bertrix	Février 2023	
	Clic tok à l'Institut Saint-Joseph	Élèves de l'ISJ Carlsbourg	Carlsbourg	Septembre 2023	AMO Chlorophylle
	Repair Café Bouillon	Citoyens de la commune et des alentours	Bouillon	Septembre 2023	PCS Bouillon et Repair'Café
Formation	Ateliers de formation à la taille de fruitiers, fabrication et réparation d'outils de jardin	Citoyens des Jardins collectifs de l'Ardenne méridionale, stagiaires de Défits	Wellin	Février 2023	Défits
	Réparation électroménagers	Bénévoles des Repair Cafés	Espace Francken Paliseul	22-05-2023	CPAS Paliseul, Repair Together
	Module permis	Bénéficiaires du CPAS	Gedinne	Octobre 2023	CPAS de Gedinne, La Source
Animation	Animations au jardin collectif de La Source	Jardiniers participant au projet	Bouillon	13 ateliers de mars à août 2023	La Source
	Animations au jardin collectif Terre'Happy	Jardiniers participant au projet	Bièvre	18 ateliers d'avril à septembre 2023	Service de santé mentale, Centre culturel et Maison médicale de Bièvre
	Fête au jardin collectif de Bertrix - Animation sur les fleurs comestibles	Tout public	Bertrix	01-04-23	PCS de Bertrix
	Animation plantation de légumes au Jardin de la Cité à Wellin	Jardiniers participant au projet	Wellin	Mai 2023	
Évènement Grand public	Balade Pinocchio	Tout public	Gedinne	Juin 2023	La Fourmilière
	Fête des associations gedinnoises	Tout public	Gedinne	Octobre 2023	Collectif des associations gedinnoises
Atelier grand public	Repair Café d'Herbeumont	Tout public	Herbeumont et ses villages	9 ateliers sur l'année 2023	Commune et groupe de bénévoles
	Repair Café de Bertrix		Bertrix	10 ateliers sur l'année 2023	CPAS et groupe de bénévoles

	Repair Café de Gedinne		Gedinne	10 ateliers sur l'année 2023	Groupe de bénévoles
	Repair Café de Paliseul		Paliseul	10 ateliers sur l'année 2023	PCS et groupe de bénévoles
	Repair Café de Bouillon		Bouillon	2 ateliers (novembre et décembre 2023)	PCS Bouillon et Auberge de jeunesse de Bouillon

### Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par le chargé de mission dans le cadre de *la mission Action sociale*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Formation	QGis – Débutant	Namur	21/11/2024	Fédération des Parcs naturels	Anne-Caroline Schnepf
	QGis Intermédiaire	Namur	27/12/2024		
Colloque	Sensibilisation à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques	Villers-devant-Orval	21-03-2023	Service provincial Tourisme	Harmonie Jardon
	Interreg 6 – Ardenne transition durable	Malmédy	24-05-2023	GEIE - Portefeuille Interreg 6 Ardenne durable	

### Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2023 par commune pour *la mission Action sociale*

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Bertrix Hall	Action job étudiant
Bertrix	Accompagnement du jardin solidaire
	Soutien du Repair Café
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
La Source	Accompagnement du jardin collectif de La Source
Bouillon	Soutien du Repair Café
Bouillon, Corbion, Ucimont, Botassart	Mise à disposition de la Becasine Identification et promotion de sentiers accessibles en Becasine
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions

Bièvre (Centre culturel)	Accompagnement du jardin Terre'Happy
<b>GEDINNE</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Gedinne (La Fourmilière et campus de la Croix-scaille)	Évènements intergénérationnels : balade Pinocchio et fête des associations
Campus de la Croix-Scaille	Module permis
Gedinne	Accompagnement du potager de la Morie
Gedinne et Vencimont	Mise à disposition de la Becasine Identification et promotion de sentiers accessibles en Becasine
<b>HERBEUMONT</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Gribomont	Accompagnement du jardin Arc-en-ciel
Herbeumont et ses villages	Soutien du Repair Café
<b>PALISEUL</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Institut Saint-Joseph Carlsbourg	Soutien du projet Clic tok
Espace Francken	Action job étudiant
Paliseul	Accompagnement du jardin des grenouilles
Paliseul	Soutien du Repair Café
<b>VRESSE-SUR-SEMOIS</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Alle-sur-Semois	Accompagnement du jardin Terre nourricière
Sugny	Accompagnement du jardin « Revivre à Sugny »
<b>WELLIN</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Cité de Wellin	Accompagnement du jardin de la Cité
Chanly	Accompagnement du jardin de Défits
Wellin, Sohier, Lomprez, Froidlieu	Mise à disposition de la Becasine Identification et promotion de sentiers accessibles en Becasine





**AXE TRANSVERSAL – Accueil, Education et Information**



## 1. Les activités grand public



Durant l'année 2023, une série d'activités liées aux différents domaines d'action ont été organisées. Celles-ci portaient tant sur des activités grand public que sur des activités pédagogiques. On y retrouve notamment :

- Des ateliers d'animation à destination des écoles ou de groupes de citoyens
- Des formations pour les guides, employés communaux ou citoyens du territoire
- Des rencontres entre professionnels du tourisme
- Des inaugurations de nouveaux produits touristiques ou activités sociales
- Des rencontres citoyennes autour de projets sociaux
- Des conférences ou séances d'informations pour les agriculteurs, producteurs, les entreprises/ indépendants ou demandeurs d'emplois

L'ensemble de ces activités ont été compilées dans un tableau à la fin de chaque section thématique repris ci-dessus.



## 2. Nos outils d'information et de sensibilisation



### 2.1. Supports numériques

#### *Le site web : [www.ardenne-meridionale.be](http://www.ardenne-meridionale.be)*

Le site web du Parc naturel est très régulièrement alimenté afin d'informer les citoyens, de rendre l'outil dynamique et de stimuler sa fréquentation. Il s'agit notamment de publier du contenu attractif dans les sections suivantes :

- Médias avec les volets « Publications », « Le territoire en images », « Le Parc naturel dans la presse »
- Actualités : points sur l'avancement des projets et des actions en cours, retours d'évènements, annonces diverses, relais divers
- Agenda : évènements organisés par le Parc naturel ou nos partenaires
- Autres sections du site : mises à jour du contenu en fonction des évolutions

Fin décembre 2023, 58.771 visites étaient enregistrées sur le site web.

#### *Réseaux sociaux*

- **Facebook** : la page est alimentée régulièrement (1 à 5 publications par semaine environ). Les publications portent sur l'actualité des projets, les actions réalisées, les évènements à venir, les retours d'évènements, le relai des nouvelles de nos partenaires...  
Fin 2023 : 3700 personnes sont abonnées à la page Facebook.
- **Instagram** : le compte est régulièrement alimenté avec du contenu en lien avec nos projets. Le contenu publié sur le compte est orienté sur le côté thématique, visuel et esthétique des sujets choisis et cherche à favoriser la découverte et l'attachement au territoire.  
Fin 2023 : 656 personnes sont abonnées au compte Instagram.

#### *Visuels numériques*

Tout au long de l'année, divers visuels numériques ont également été conçus et diffusés sur nos canaux pour promouvoir les actions/évènements réalisés dans les différents projets du Parc naturel.

## 2.2. Support TV : Ardenne méridionale - LE MAG

Le Parc naturel a développé son propre magazine télévisuel dédié au territoire et ses acteurs en collaboration avec les deux chaînes de télévision du territoire : TV Lux et MaTélé. Il se compose de plateaux de présentation, de séquences tournées sur le terrain et d'interviews avec invités. Il est diffusé sur les chaînes télé ainsi que sur les sites web et réseaux sociaux des 3 partenaires.

Trois magazines TV ont été réalisés en 2023. Ils ont totalisé plus de 10.000 vues en ligne sur les sites des TV et nos réseaux sociaux.

Réunions du Comité de suivi rédactionnel : le 15 février, le 27 avril et le 12 octobre 2023

### **Ardenne méridionale – LE MAG n°14 : diffusion le 1er avril 2023**

- Plateaux de lancement : découverte de plusieurs lieux emblématiques du côté de Dohan au travers d'une balade à vélo
- 3 reportages :
  - *Projet Agriculture* : plantation de 10 km de haies au sein de la commune de Daverdisse pour développer un bocage favorable à la biodiversité
  - *Projet Forêt* : l'avenir des forêts d'Ardenne méridionale et les enjeux auxquels font face ces espaces naturels
  - *Projet Tourisme* : focus sur le petit patrimoine populaire du territoire et ses éléments porteurs d'histoire

### **Ardenne méridionale – LE MAG n°15 : diffusion le 8 juillet 2023**

- Plateaux de lancement : découverte de la culture du tabac et de plusieurs acteurs qui tentent de perpétuer ce savoir-faire traditionnel
- 3 reportages
  - *Projet Action sociale* : une balade intergénérationnelle ponctuée d'escalades contées sur l'histoire de Pinocchio à Gedinne
  - *Projet Tourisme* : des conseils sur les plantes sauvages comestibles du territoire, en compagnie des guides du territoire
  - *Projet Agriculture* : une halte au Moulin de Vencimont afin de présenter la nouvelle carte des artisans, producteurs et points de vente de produits locaux

### **Ardenne méridionale – LE MAG n°16 : diffusion les 9 et 10 décembre 2023**

- Plateaux de lancement : rencontre des journalistes avec notre équipe pour une rétrospective sur les projets réalisés dans le cadre de notre premier programme d'actions GAL et sur les perspectives pour 2024.
- 3 reportages :
  - *Projet Action sociale* : les sentiers accessibles en Becasine identifiés sur notre territoire, avec un arrêt du côté de Gedinne
  - *Projet Agriculture* : focus sur le Verger d'antan (commune d'Herbeumont), les citoyens qui l'animent et les arbres fruitiers qui y ont pris place
  - *Projet Tourisme* : présentation des nouveaux équipements touristiques installés sur les 9 communes



## 2.3. Supports matériels

### Le Journal du Parc - (JAM !)

Deux fois par an, le Parc naturel publie un journal informatif reprenant un dossier sur une thématique spécifique, différents articles sur les actions réalisées, différentes actualités sur les projets, un agenda, une section « Traditions », ...

Ce journal est distribué gratuitement en toutes-boîtes à l'ensemble des citoyens des 9 communes du territoire, envoyé aux différents partenaires, déposé dans des lieux de passages et disponible lors des évènements.

Deux numéros ont été publiés en 2023 :

- JAM! n°10 : imprimé à 21.000 exemplaires - distribué début juillet 2023 - dossier thématique : « Les paysages remarquables du Parc naturel »
- JAM! n° 11 : imprimé à 21.100 exemplaires - distribué fin décembre 2023 - dossier thématique : « Les aboutissements et nouvelles perspectives du GAL ! »

“

#### Témoignage

*Le JAM : une brochure inspirante !  
La conception de chaque numéro de ce journal me rappelle la valeur inestimable des ressources du territoire et l'importance des actions que notre équipe mène au quotidien. Avec son caractère dynamique, ce support est un très beau moyen de partager notre travail avec les partenaires et citoyens de nos neuf communes.*



**Harmonie Jardon**  
Pôle Communication

”

### Supports du Parc naturel

Tout au long de l'année, divers supports ponctuels (affiches, flyers...) ont également été réalisés pour promouvoir les actions/évènements réalisés dans les différents projets du Parc naturel ou de ses partenaires.

En 2023, des canevas de panneaux informatifs/didactiques ont également été conçus avec un graphiste sur base de notre charte graphique. À partir de ces canevas, près de 50 panneaux ont été réalisés par notre équipe durant le second semestre 2023.



Ceux-ci ont permis de mettre en valeur des sites patrimoniaux, touristiques et paysagers, de présenter des actions soutenues par le Parc naturel (jardins collectifs, vergers, parcelles de sapins en gestion différenciée, espaces naturels...) sur nos 9 communes.

L'ensemble de ces supports sont repris dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

## 2.4. Compilation des supports

Afin d'avoir une vue d'ensemble des différents supports conçus (matériels et numériques) dans le cadre des actions du Parc naturel, ceux-ci sont compilés au sein d'un tableau (ci-dessous). Ce récapitulatif nous permet de voir que 32 actions de communication ont été réalisées en 2023.

Type de support	Projet	Thématique	Date
Visuel papier et numérique	Action sociale	Ateliers au jardin de Wellin	01-02-2023
	Énergie	Conférence sur l'urgence climatique	01-03-2023
	Action sociale	Balade Pinocchio	10-05-2023
	Nature	Conférence sur la loutre	15-05-2023
	Agriculture	Salon « Terroir dans l'assiette »	23-05-2023
	Action sociale	Fête des associations gedinnoises	27-07-2023
	Agriculture	Cycle de formations circuit court & diversification	08-08-2023
	Action sociale	Clik Tok ISJ Carlsbourg	30-08-2023
Visuel numérique	Tourisme	Afterwork du tourisme : recrutement du personnel	24-01-2023
	Action sociale	Fête intergénérationnelle Bertrix	15-04-2023
	Tourisme	Afterwork du tourisme : 3 outils	02-05-2023
	Forêt	Séance d'information pour les propriétaires	08-05-2023
	Nature	Ciné débat Carlsbourg	25-09-2023
	Nature	Évènements nature VivaForLife à Bertrix	02-10-2023
Visuel papier	Agriculture	Carte des producteurs et artisans : nouvelle édition	15-04-2023
	Action sociale	Circuits accessibles en Becasine : Gedinne	20-08-2023
	Action sociale	Circuits accessibles en Becasine : Wellin	20-12-2023
	Action sociale	Circuits accessibles en Becasine : Bouillon	20-12-2023
MAG TV	Communication	MAG n° 14 – Balade en vélo à Dohan, plantation de haies à Daverdisse, forêts du territoire, petit patrimoine populaire	01-04-2023
	Communication	MAG n°15 – Culture du tabac, balade intergénérationnelle, plantes sauvages comestibles et carte des producteurs	08-07-2023
	Communication	MAG n°16 – Bilan du GAL, sentiers Becasine, mobilier touristique, verger d'Herbeumont	10-12-2023
Capsule Web	Agriculture	Salon « Terroir dans l'assiette »	24-05-2023
Journal de l'Ardenne méridionale	Communication	JAM n° 10 – Dossier thématique : les paysages remarquables du Parc naturel	17-07-2023
	Communication	JAM n°11 – Dossier thématique : les aboutissements et perspectives du GAL	18-12-2023

Panneau didactique/ informatif	Sapins de Noël en GD	3 panneaux – Présentation de parcelles d’essais	20-11-2023
	Action sociale	11 panneaux - Présentation des jardins collectifs	22-12-2023
	Agriculture	12 panneaux – Présentation des vergers	22-12-2023
	Tourisme et Paysages	14 panneaux – Valorisation du patrimoine, des paysages et d’œuvres artistiques	22-12-2023
	Nature	8 panneaux – Présentation d’aménagements en faveur de la biodiversité	22-12-2023
Jeu/ support didactique	Nature	7 bâches pédagogiques sur les milieux de vie	01-02-2023
	Nature	Jeu de cartes sur les milieux de vie	20-08-2023
	Agriculture	Jeu de cartes sur les vergers	15-12-2023



## 2.5. Une communication spécifique dans le cadre de la nouvelle candidature LEADER

De novembre 2022 à avril 2023, le processus de création d’une nouvelle candidature du territoire en tant que GAL a nécessité la création ou diffusion de nombreux supports de communication spécifiques afin de faire connaître l’appel à projet, récolter les idées d’actions auprès du grand public et assurer la participation du plus grand nombre.

- Diffusion de l’appel à pré-projet : l’appel à pré-projets approuvé par l’AG du 05/12/2022 a été diffusé largement du 12 décembre 2022 au 22 janvier 2023 vers tous les publics et par de multiples canaux de communication détaillés ci-dessous ;

- Création de visuels spécifiques : un visuel général/une affiche reprenant les dates des différentes séances d'information / une carte du territoire imagée ;
- Alimentation des réseaux sociaux et du site web du PN : 9 publications spécifiques sur Facebook, nouvelle rubrique et actualités sur le site, évènements dans l'agenda ;
- Journal de l'Ardenne méridionale n°9 de décembre 2022, couvrant le 1<sup>er</sup> semestre 2023 avec un dossier dédié à la nouvelle candidature ;
- Réalisation de reportages TV spécifiques sur TV Lux et Matélé ;
- Diffusion d'articles dans les bulletins communaux.

Des rencontres d'informations sur la stratégie et la manière de rentrer des pré-projets ont également été organisées à destination du grand public, des acteurs privés et publics, sous forme de Déjeuners (5) et d'une séance d'information tout public en soirée (1). (113 participants au total)

- Déjeunons *Tourisme* - le 13 décembre 2022 - À 8h à la Brasserie Place 31 à Bertrix → 34 participants
- Déjeunons *Environnement et Agriculture* - le 14 décembre 2022 - À 8h30 au Laboratoire de la vie rurale à Sohier → 17 participants
- Déjeunons *Culture, Paysages et Patrimoine* - le 15 décembre 2022 - À 8h30 au Centre culturel de Bièvre → 11 participants
- Déjeunons *Social, Logement et Mobilité* - le 21 décembre 2022 - À 8h30 au Centre Les Fauvettes, YWCA de Louette-Saint-Pierre → 11 participants
- Déjeunons *Économie, Forêt et Énergie* - le 22 décembre 2022 - À 8h30 à la salle du Terroir de Vresse-sur-Semois → 11 participants
- Une *séance d'information tout public* - le mardi 10 janvier 2023 à 19h30 à la salle Paul Verlaine à Paliseul → 29 participants



## 2.6. La Maison du Parc naturel, un lieu d'accueil et de sensibilisation

La Maison du Parc naturel est le lieu de gestion administrative et de coordination du Parc mais également un lieu d'accueil, d'information et d'activités en lien avec les missions de l'association, participant au rôle d'éducation et de sensibilisation que doit jouer un Parc naturel.

Jusqu'à fin 2022, l'ensemble des employés du Parc naturel a été localisé au sein de l'Espace Francken au cœur de la Commune de Paliseul, un bâtiment multi-services et associatif, toujours occupé actuellement par une partie de l'équipe. Cependant, avec les nouvelles missions développées et le nouveau personnel dédié, les bureaux sont

devenus progressivement trop étroits pour accueillir l'ensemble de l'équipe et ne permettent pas le développement d'activités spécifiques menées par le Parc : conférences, animations, ateliers, ...

Des discussions ont eu lieu courant 2022 pour préparer l'installation de l'équipe et l'aménagement d'une Maison du Parc naturel dans un autre espace. L'opportunité d'investir l'ancienne école de Paliseul-Gare et les terrains attenants a très vite été soulignée et validée par l'ensemble des partenaires.

Entamés en 2022, les échanges et démarches entre le Parc naturel et la Commune de Paliseul ont abouti début 2023 sur une décision de principe du Conseil communal octroyant un bail emphytéotique de 27 ans au PNAM sur le bâtiment de l'ancienne école.

Dans l'attente de l'acte notarié, une convention d'occupation a été établie afin de pouvoir disposer du bâtiment le plus rapidement possible et d'y installer les nouveaux membres du personnel, engagés notamment sur des missions du Parc national de la Vallée de la Semois. Courant 2023, l'équipe du PNAM est en effet passée de 12 à 25 employés. (Voir Section « Ressources humaines »)

Les quelques travaux nécessaires à l'installation des postes de travail ont été réalisés dans l'aile gauche du bâtiment : électricité, connexions, réfection des murs et peinture, équipement mobilier, ...

Un projet plus global d'agrandissement et de rénovation du bâtiment est à l'étude fin 2023-début 2024 afin de pouvoir accueillir tous les employés du PNAM (actuellement établis sur deux implantations) au sein du même bâtiment. Un dossier de demande de *subvention relative aux investissements immobiliers (via Décret des PN)* sera déposé courant 2024.



## 2.7. Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par le chargé de mission dans le cadre de *la mission Communication*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Formation	Réseaux sociaux : calendrier de publications	En ligne	03-02-2023	Centre de compétence Forem tourisme	Harmonie Jardon
	Réseaux sociaux : stratégie	Marche	05-04-2023		
	Réaliser une vidéo avec un smartphone	Namur	19-10-2023		



### 3. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l’Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel du Parc naturel.

Canalisation et gestion des flux de visiteurs		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 45 : Equipement de portes d’entrée stratégiques pour l’accueil des visiteurs</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l’Ardenne méridionale</p>	<p>Création de 8 portes d’entrée thématiques rassemblant les informations clefs pour les visiteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion stratégique globale</li> </ul>
Amélioration de l’offre d’accueil et d’hébergement		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 60 : Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d’accueil</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parcs naturels de l’Ardenne méridionale et de Gaume</p>	<p>Aménagement des deux Maisons du Parc en lieux d’accueil didactiques et informatifs sur le Parc national</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CSC en cours pour travaux d’agrandissement et de rénovation de la Maison du Parc</li> </ul>
<p>FA 62 : Immersion dans les Epioux – Réhabilitation d’un centre d’hébergement pour classes vertes</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> CPAS de Mons</p>	<p>Transformation de la Maison du garde du site des Epioux en centre d’hébergement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désignation d’un auteur de projet</li> <li>Obtention d’un avis favorable de l’Urbanisme</li> </ul>

Stimulation de la participation citoyenne		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 70 : Animation d'un Comité citoyen</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	Création d'un Comité citoyen assurant le relais entre les habitants et les instances du PNVS	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours de mise en œuvre</li> </ul>
<p>FA 71 : Création de la charte du bon usager</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	Sensibilisation des différents publics à développer des comportements conformes au respect de la nature par la création d'une charte du bon usager.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de connaissance de l'existant en la matière i.e. Code Forestier, chartes officielles, chartes créées par des structures touristiques et ADL</li> <li>Conjointement avec la CM "Multifonctionnalité de la forêt", identification des points d'attention permettant la protection du milieu naturel et la cohabitation harmonieuse entre les différents usagers (sur base de chartes officielles cf.SPWE)</li> <li>Réalisation d'un benchmark des nouvelles tendances en termes de présentation de contenu (méthodes ex.nudge, supports...)</li> </ul>
<p>FA 73 : Développement d'actions de parrainage</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	Implication des habitants dans des actions de parrainage en lien avec les projets du Parc	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours de mise en œuvre</li> </ul>
Sensibilisation et éducation à l'environnement		
Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prospection et identification des offres existant dans le domaine</li> <li>Réorientation de la fiche vers un outil 100% virtuel</li> </ul>
<p>FA 69 : Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc'tour, accompagnements</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	800 jeunes participeront à un parcours pédagogique de durée variable en fonction des contextes en lien avec les objectifs et le territoire du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaire des ressources matérielles et humaines en éducation à l'environnement sur le territoire et définition de la vision et du projet pédagogique du PNVS</li> <li>Participation aux animations proposées par le PNAM pour les écoles lors de la semaine de l'arbre</li> <li>Lancement d'une campagne d'appel à classes pilotes</li> </ul>

“

**Témoignage**

*Impliquer les jeunes dans la sensibilisation à la protection de la nature est le moteur de mon action au sein du Parc national. Des partenariats se développent et une équipe d'enseignants pilotes est en place pour développer le contenu des animations qui mèneront à des projets de terrain concrets. Mettre en œuvre la mission pédagogique du Parc est un défi qui fait sens et qui est humainement très enrichissant, notamment grâce aux nombreux échanges.*



**Marlène Truflandier**  
Pôle Pédagogie

”



**Développement de l'identité et de l'image du Parc national**

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p><b>FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume</i></p>	<p>Créer des outils de communication.</p> <p>Mettre en avant les actions réalisées par les chargés de mission du Parc national et mettre en avant les tenants et aboutissants du Parc en général.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de supports de présentation physiques (brochures, manuels pour opérateurs touristiques, résumé des plan opérationnel et directeur, roll-up, etc.)</li> <li>• Participation au Festival International Nature Namur, en collaboration avec le Parc national Entre-Sambre-et-Meuse</li> <li>• Présentation lors du colloque « Tourisme et Nature en Wallonie » de l'HERS</li> <li>• Réalisation d'un cahier des charges pour le prochain site web du Parc national</li> <li>• Création d'outils de communication interne (trombinoscope, manuel opérateurs, newsletter interne, brandbook, etc.)</li> <li>• Distribution de manuels aux opérateurs touristiques afin qu'ils disposent tous de la même information sur le PNVS et qu'ils puissent la transmettre à leurs visiteurs</li> <li>• Modification du site web actuel pour mieux transcrire l'évolution de l'équipe et du travail du PNVS</li> <li>• Animation des réseaux sociaux du PNVS et extension de la base de followers</li> </ul>

“

### Témoignage

*En tant que chargé de communication du Parc national, je veille chaque jour à mettre en lumière les actions développées, mais aussi à sensibiliser sur l'environnement de la vallée de la Semois. C'est un travail doublement agréable car, d'une part, il nécessite de mobiliser de nombreuses compétences en collaboration avec une équipe incroyable et, de l'autre, il donne le sentiment de contribuer à l'amélioration de nos riches milieux naturels et à la prise de conscience de leur fragilité.*



**Quentin Deuxant**  
Pôle Communication

”

- Support à la communication de différents chargés de mission (affiches, campagnes réseaux sociaux et auprès de partenaires, etc.).
- Participation à la définition d'une marque Parc national de Wallonie.
- Prise de contact avec mécène potentiel pour la création d'une vidéo de présentation du PNVS.
- Création d'un layout pour la première newsletter externe.
- Prise de contact avec partenaires (Ardenne&Gaume, Natagora, etc.) pour bénéficier de la visibilité de leurs outils de communication papier (magazines respectifs).
- Définition d'un plan de communication global et d'un plan ajusté pour l'année 2024.





**AXE TRANSVERSAL – Partenariat et coopération**

De nombreux partenaires sont associés à des degrés divers aux projets du Parc naturel. Au-delà de la Commission de gestion qui regroupe 67 membres au sein de l'association, représentant les communes et les principales forces vives du territoire, d'autres acteurs privés et publics, ainsi que différentes structures supra-locales sont partenaires du Parc.

Courant 2023, les nombreuses collaborations créées précédemment ont été maintenues, d'autres ont été ajoutée.

### **Partenaires locaux**

- Les 9 Communes : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'initiative du territoire
- Les Centres culturels de Bertrix, Bièvre, le Comité culturel Paul Verlaine, la Cellule culturelle de la MCFA en Haute-Lesse, le Centre culturel et touristique de Vresse-sur-Semois
- Les CPAS, ALE, PCS et bibliothèques des communes
- Les éco-conseillers et coordinateur POLLEC des Communes
- Les services et entreprises d'insertion socio-professionnelle : La Source, L'association de Chapitre XII Défits, la Fourmilière, la Renardière
- Le Centre YWCA Les Fauvettes
- La SPRL Paysages et Saveurs
- Les guides touristiques impliqués dans la Maison des guides
- Les Repair Café du territoire

### **Partenaires trans-communaux**

- Les Maisons du Tourisme : Pays de Bouillon-en-Ardenne et Forêt de Saint-Hubert
- Les Massifs forestiers de la Semois et de la Houille et de la Grande Forêt de Saint-Hubert
- Les télévisions locales : TV Lux et Matélé
- Le Comice agricole de la Semois ardennaise
- Les ADL : Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Paliseul et Bièvre-Vresse-sur-Semois
- Les Provinces de Luxembourg et de Namur
- L'asbl Natagora et ses locales : Semois ardennaise, Lesse et Houille, Famenne
- Les Contrats de Rivière : Semois-Chiers, Haute-Meuse et Lesse
- Les Maisons de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne et Famenne-Ardenne
- Les Directions et Cantonnements DNF du territoire
- Les cercles et groupements naturalistes du territoire

### **Partenaires régionaux**

- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les autres Parcs naturels wallons
  - Collaboration avec le Parc naturel de Gaume dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois
  - Collaboration avec les PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes, Gaume et Attert sur les projets INTERREG VI en Grande Région « Horizon Climatic » et « Sous nos pieds »
  - Collaboration avec le PN Viroin-Hermeton sur les projets INTERREG VI en France-Wallonie-Flandre « Ardenne Good Life », « Ardenne Tourisme responsable pour tous » et « Ardenne Itinérance mobilité Infrastructure » (sous réserve de validation)
- Les Groupes d'Action Locale wallons
  - Collaborations avec le GAL Nov'Ardenne, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier dans le cadre du projet de coopération LEADER « Sapins de Noël en gestion différenciée »
  - Collaborations avec le GAL Nov'Ardenne, le GAL Parc naturel de Gaume dans le cadre du projet de coopération LEADER « Rando zéro carbone de gare en gare »

- La Fondation Rurale de Wallonie, équipe Semois-Ardenne
- Le Réseau wallon de développement rural
- Filière Bois Wallonie et la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- Diversifruits ASBL
- L'Union Ardennaise des Pépiniéristes
- Natagriwal
- Le CRA-W
- Le Centre de Michamps
- La CODEF
- Le FOREM
- L'Institut du Patrimoine Wallon
- La Société royale forestière de Belgique
- Les sentiers de Grande Randonnée
- Forêt Nature (Projet Life COFORLIFE)

### **Collaborations internationales**

- Réseau européen des Parcs naturels – Europarc Fédération
- Réseau européen des GAL – European Network for Rural Development
- Parcs naturels transfrontaliers et de la Grande Région
- Collaborations avec les PNR de France : Ardennes françaises, Vosges du Nord, Lorraine / PN du Luxembourg : Haute-Sûre dans le cadre des projets Interreg VI - FWV et GR

### **Partenariats spécifiques dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois**

Dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois, une nouvelle structure juridique a été créée, co-fondée par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, une Fondation d'utilité publique distributive.

La Fondation du PNVS est composée d'une Coalition territoriale rassemblant cinquante acteurs (membres publics, DNF, Secteurs de la nature, du tourisme et du patrimoine, du développement économique). Dans le cadre de la mise en œuvre des missions du Parc national de la Vallée de la Semois, le Parc naturel collabore avec de nouveaux acteurs, membres de la Coalition territoriale. Parmi eux :

- Le CPAS de Mons
- Les Communes de Tintigny, Florenville, Chiny
- La Maison du Tourisme de Gaume
- L'Athénée Royale d'Izel
- L'Association pour la sauvegarde des monuments et sites archéologiques de la Semois
- Ardenne et Gaume ASBL
- Les Cercles des naturalistes de Belgique
- Association pour la découverte de la Nature ASBL
- La Confédération belge du bois
- Les Conseils cynégétiques : de la Semois, de Gaume et de l'Our
- Défense et promotion de la Semois ASBL
- Les centres culturels de Rossignol-Tintigny et du Beau canton
- SMAHF ASBL
- L'ASBL D'une cime à l'autre
- La Compagnie Les oiseaux pas sages
- La Fédération de l'HORECA du Luxembourg belge
- Les ADL de Tintigny et Florenville
- La société de pêche Les amis de la Semois
- La Société Royale forestière de Belgique

- Le WWF

Un protocole d'accord a été signé le 12/07/2022 entre le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et le WWF-Belgique pour la mise en œuvre de plans d'actions favorables au lynx et à la loutre de 2023 à 2027. Le WWF devient donc un partenaire privilégié du Parc naturel dans ce cadre.





**AXE TRANSVERSAL – Innovation et expérimentation**

Outil de développement territorial, le Parc naturel permet de mettre en œuvre des projets supra-communaux répondant aux enjeux régionaux et locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers. L'équipe du Parc est constamment attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible de créer et aux opportunités qui permettent de mettre en œuvre le Plan de gestion à dix ans dont s'est doté le territoire. Il doit également être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale. Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets et actions développés.

Dans cette optique, le PNAM s'est inscrit en 2023 dans de nouveaux projets régionaux ou européens qui lui permettent d'atteindre les objectifs de son Plan de gestion à dix ans et de soutenir de nombreuses initiatives.

## 1. Groupe d'Action Locale : Fin d'une programmation – Début d'une nouvelle

2023 est une année charnière : elle marque à la fois la fin des projets de la programmation LEADER 2017-2023 qui a vu naître l'association en 2016, et la préparation d'une nouvelle candidature dans le cadre de la programmation 2024-2028.

De 2017 à 2023, le Parc naturel a pu mettre en œuvre 7 projets soutenus par LEADER dont les actions en 2023 sont décrites plus haut dans ce rapport :

- Agriculture-Sylviculture
- Tourisme en rebond
- Insertion socio-professionnelle
- Sapins de Noël en gestion différenciée
- Rando zéro carbone de gare en gare
- Identité territoriale
- Coordination générale

### *Un nouveau dossier de candidature*

Dès l'annonce de l'appel à candidature LEADER 24-28, le Parc naturel s'est porté candidat via un acte de candidature rassemblant ses neuf communes, déposé en novembre 2022 auprès de la Région wallonne.

Un travail important s'en est suivi de novembre 2022 à avril en 2023 afin de faire naître la nouvelle **Stratégie de Développement Locale** du territoire nécessitant :

- Un bilan de la programmation actuelle
- Un diagnostic territorial complet et l'identification des enjeux locaux
- Une définition de la stratégie
- Un large appel à pré-projets tout public
- La publicité et communication autour de la candidature
- L'organisation de réunions d'informations et de sélection des projets
- L'organisation de groupes de travail thématiques
- La rédaction des fiches-projets et l'élaboration du plan financier.

Ces étapes ont été consolidées au sein du dossier de candidature final validé à l'unanimité par les 9 Conseils communaux ainsi que par l'Assemblée générale du PNAM et déposé auprès de la Région wallonne le 21 avril 2023.

Le GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale a été sélectionné par le Gouvernement wallon le 01 décembre 2023 parmi les 21 territoires lauréats.

La vision partagée pour le devenir du territoire et qui constitue le thème fédérateur de la nouvelle SDL est la suivante :

**Encourager l'innovation du génie local pour soutenir le développement d'un territoire durable en équilibre entre son développement économique, sa nature préservée, sa transition écologique et ses habitants.**

3 objectifs stratégiques sont définis :

- 1 : Le génie local au service d'un territoire créateur de liens
- 2 : Un développement économique durable grâce à un territoire riche de ses ressources
- 3 : Une transition vers un territoire plus résilient



Le nouveau programme prévoit la mise en œuvre de 6 fiches-projets de 2024 à 2027 :

- 1. *Coordination du GAL* : Coordination, animation et gestion du Groupe d'action locale
- 2. *Agriculture* : Cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine.
- 3. *Action sociale* : Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges.
- 4. *Tourisme-Patrimoine* : Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire.
- 5. *Forêt et filière bois* : plus d'interconnexions locales pour une filière prospère !
- 6. *Coopération inter-territoriale* : Cycle complet du sapin de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne.

Programmation LEADER 2023-2027		
Tableau récapitulatif des actions de la SDL du GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale		
Fiches projets	Axes	Actions
Coordination	Animation, coordination, représentation du GAL	
	Gestion administrative, financière et humaine	
	Promotion, capitalisation des actions	
Agriculture	Favoriser l'accès à la terre, aider à l'installation et à l'émergence de nouveaux modèles agricoles	Faciliter la transmission et rendre les terres publiques accessibles aux jeunes agriculteurs
		Faire évoluer le territoire vers une meilleure autonomie alimentaire
	Innover en termes de	Valoriser les fruits des vergers communaux

	valorisation et de production des ressources du territoire	Mise en production d'arbres têtards
	Circuits courts et liens sociaux	Création d'un réseau d'épiceries solidaires ou sociales & développement des tiers-lieux
		Mise en commun des ressources pour les groupes d'achats communs
<b>Action sociale</b>	Valoriser et soutenir les associations et services du territoire	Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires et développer leurs compétences : recensement, programme de formations, plateforme d'information et salon du volontariat
		Réaliser un guide informatif à destination des aînés et de leur famille, défini en fonction des besoins des aînés.
	Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire	Développer, pour les écoles primaires du territoire, un journal de classe spécifique au territoire, ainsi que des animations en lien.
	Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles	Conserver et valoriser le patrimoine immatériel : recueil et promotion des différents patois, de l'histoire et des traditions orales - support de communication et activités ludiques et intergénérationnelles
Proposer un cinéma itinérant à vélo qui sillonne l'Ardenne méridionale : organisation du festival et diffusions de documentaires en lien avec le développement durable alimentées énergétiquement par un vélo		
<b>Tourisme/Patrimoine</b>	Valorisation touristique du patrimoine matériel et immatériel du territoire	Implication des citoyens dans la dynamique de valorisation touristique du patrimoine de leur territoire : relevé du patrimoine matériel et immatériel en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine.
		Formation des citoyens et ouvriers communaux intéressés à la conservation du patrimoine.
		Création de supports ludiques, sentiers thématiques pour valoriser le patrimoine sur l'ensemble du territoire.
	Thématisation et ludification des itinéraires pédestres du territoire	Identification des sentiers à thématiser et de leur potentiel historique, patrimonial, naturel.
		Thématisation de 2 à 3 sentiers selon leur richesse patrimoniale, historique et naturelle.
		Promotion des sentiers thématiques.
	Amélioration de la qualité d'accueil du territoire par une meilleure gestion des flux et	Identification de la meilleure formule de formation en néerlandais pour le secteur touristique et démarches administratives.

	une professionnalisation accrue des professionnels du tourisme	Promotion des cours de néerlandais auprès des professionnels du tourisme. Organisation des cours de néerlandais. Organisation de tables de conversation en néerlandais animées par des néerlandophones. Promotion des tables de conversation auprès des professionnels du tourisme. Identification des lieux nécessitant un capteur de passage en plusieurs endroits du territoire. Installation des capteurs et démarches administratives liées. Suivi, gestion et analyse des données sur les flux touristiques
<b>Forêt</b>	Mise en réseau - Information des acteurs	Constituer un « Groupe d'action locale » pour la filière bois
		Accompagner et animer le Groupe : événements, réseau
	Développement du circuit court - Renforcement de la filière locale de transformation	Stimuler le circuit-court dans la filière
		Explorer, analyser et développer des modes de ventes innovants favorisant le circuit court et la transformation local
		Augmenter l'attractivité des métiers du bois pour les jeunes locaux : valorisation et formations
<b>Coopération</b>	Maintien des essais en gestion différenciée de culture de sapins de Noël	Poursuivre les actions de gestion et suivis des essais afin de terminer un cycle de production en réduisant le nombre d'essai à 3 par GAL
		Poursuivre les mesures des taux d'humidité du sol et des risques de gel des sapins dans des parcelles en gestion différenciée (avec couvert végétal) en comparaison avec des parcelles gérées de manière conventionnelle.
		Poursuivre l'analyse économique des surcoûts liés aux techniques culturales mises en place avec analyse de la qualité des sapins avant commercialisation
	Formation et sensibilisation des producteurs	Diffuser les résultats des méthodes de cultures respectueuses de l'environnement ainsi que les échanges de bonnes pratiques - possibilité d'ajouter une dimension trans-nationale pour cet aspect

Financement de la Programmation 2024-2027 LEADER

- Durée des projets : 4 ans
- Budget global de la Stratégie : 1.700.000€ (33,37% FEADER / 56,62% RW / 10% Communes)
- RH : 4,5 ETP

### **Un travail participatif avec les acteurs du territoire**

Une mobilisation importante des acteurs a été activée afin de faire émerger les nouveaux projets à mettre en œuvre, garantissant des actions en adéquation avec les besoins du territoire.

Un calendrier a été conçu afin de planifier l'ensemble des étapes du processus dans les délais assez courts impartis. De nombreuses réunions ont été organisées : avec le PPP (AG du GAL) pour construire et valider le dossier, avec le grand public pour informer sur la stratégie et l'appel à pré-projet, avec les auteurs de pré-projets pour concevoir les fiches thématiques. Plus de 99 idées de projets ont été récoltées auprès des partenaires et du grand public. Également, de nombreux outils et canaux de communication ont été mobilisés pour diffuser largement l'appel à participation et informer sur le rôle de LEADER pour le développement des zones rurales.

### **Quelques indicateurs représentatifs du travail réalisés**

#### Indicateurs de réalisation

- Nombre de réunions du PPP, AG du GAL : 4
- Nombre de réunions d'information vers la population : 6
- Nombre de GT pour la rédaction des fiches : 6
- Nombre de supports de communication différents utilisés : 8
- Nombre de publications réalisées : 19

#### Indicateurs de résultat

- Nombre de pré-projets adressés par la population : 99
- Nombre de « proposants » différents : 65
- Nombre de pré-projets de la population retenus : 34
- Nombre de participants cumulé aux AG : 171
- Nombre de personnes participantes aux réunions tout-public : 113
- Nombre de personnes touchées par les publications : 36.870 habitants (toutes-boites)
- Nombre de retour presse sur la candidature : 9

### **La clôture de 5 à 6 années de projets – bilan et analyse**

2023 est l'année de clôture de la programmation 2017-2023 du GAL PNAM.

Cette année a donc été particulièrement intense en termes d'aboutissements et de réalisations avec pour objectifs :

- D'atteindre les indicateurs de résultats fixés au départ
- De veiller à une bonne utilisation des budgets disponibles
- D'assurer une pérennité aux multiples projets soutenus



Cette clôture de projets sur le terrain et avec les partenaires s'est aussi traduite par la rédaction de plusieurs rapports finaux pour chaque projet retraçant toutes les actions menées et analysant leur impact.

## 2. Le Parc national de la Vallée de la Semois

- Reconnaissance par le Gouvernement wallon le 8 décembre 2022
- Mise en œuvre d'un Plan opérationnel de 75 fiches-actions de 2023 à juin 2026
- Une superficie de 29.000 hectares
- 8 communes concernées : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois
- Des actions de préservation du patrimoine naturel et de développement d'un tourisme durable
- Une Fondation d'utilité publique rassemblant une cinquantaine d'acteurs

Territoire de projet situé au cœur des deux Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume et traversant cinq des 9 communes du PNAM, le Parc national, via sa Fondation, confère des moyens financiers au PNAM pour la mise en œuvre de 36 fiches-actions de 2023 à juin 2026.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale assure également le rôle de Comité exécutif du Parc national, au côté du Parc naturel de Gaume, en tant qu'administrateurs-délégués à la gestion journalière. Les deux directeurs des Parcs naturels sont également responsables de la direction du Parc national.

Débutant en 2023, il va sans dire que la mise sur pied du Parc national, sa gestion administrative et financière, le recrutement des équipes nécessaires (40 collaborateurs), l'installation logistique et le démarrage des 75 projets ont demandé un travail important et une énergie constante durant cette année.

Le Plan opérationnel comprend 75 fiches-actions répondant à ces principaux objectifs :

### *Patrimoine naturel*

- Améliorer les connaissances scientifiques propres à la Vallée de la Semois
- Accroître les connexions entre les divers milieux naturels (forêts, cours d'eau, prairies...) du territoire afin de favoriser la diversité d'espèces qui y vivent
- Préserver, restaurer et développer les principaux milieux de vie faunistiques et floristiques
- Protéger les espèces animales emblématiques de la vallée tels que le lynx, la loutre, les chauves-souris, la vipère péliade, la moule perlière...
- Conserver et améliorer la qualité biologique de la Semois

### *Pratiques durables en forêt*

- Adapter les pratiques de chasse sur le territoire notamment par l'instauration d'une coopération entre chasseurs et gestionnaires
- Modifier les pratiques sylvicoles pour augmenter la capacité d'adaptation de nos forêts aux enjeux actuels

### *Patrimoine paysager, culturel et bâti*

- Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine de la vallée en ce compris les périmètres d'intérêt et points de vue, les sites archéologiques, le petit patrimoine populaire...
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine immatériel lié à la Semois (la littérature, les contes et légendes, la culture du tabac...)

### *Mobilité vers et au sein du Parc national*

- Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire et gérer les déplacements des visiteurs
- Munir le Parc national d'outils efficaces pour faciliter la multifonctionnalité de la forêt et la gestion urbanistique et paysagère

### *Tourisme durable*

- Développer un réseau de guides professionnels ambassadeurs de la Vallée de la Semois et de ses atouts

- Pourvoir le territoire de nouvelles infrastructures ou équiper l'existant pour améliorer l'expérience du visiteur
- Créer de nouveaux produits touristiques et accompagner le secteur dans une dynamique durable

#### *Education et la sensibilisation*

- Doter le territoire d'outils éducatifs propres au patrimoine naturel du périmètre
- Impliquer les habitants dans la gouvernance du Parc national et les inciter à adopter des gestes respectueux de leur environnement

Les actions menées en 2023 sont décrites plus haut dans ce rapport au sein de chaque thématique du Plan de gestion du Parc naturel correspondante.

Elles sont également davantage expliquées dans le Rapport d'activités 2023 du Parc national.



### 3. Subvention extraordinaire « Conservation de la nature » 2023

Adaptées en 2023, plusieurs fiches-actions dédiées à la conservation de la nature ont été déposées auprès de la Direction de la Nature et des Espaces verts de la Région wallonne dans le cadre d'une possible subvention exceptionnelle pour l'année 2023. Une subvention de 112.000€ a finalement pu être débloquée fin 2023 au bénéfice du PNAM pour une mise en œuvre des trois projets qui seront concrétisés en 2024.

- FA 01 – Aménagement de cimetières nature
- FA 02 – Création d'espaces publics au naturel
- FA 03 – Restauration de frayères de nos rivières

## 4. Interreg VI

L'appel à projet INTERREG VI a été lancé le 15/11/2022, prévoyant des dépôts de projets en phase 1 et 2 courant 2023.

Le territoire du Parc naturel de l'Ardenne méridionale est éligible sur deux programmations : France-Wallonie-Vlanderen pour l'ensemble de ses 9 communes et Grande Région pour les 6 communes de la Province de Luxembourg.

Le PNAM a donc développé plusieurs partenariats transfrontaliers et est partenaire de cinq projets dans le cadre de l'appel INTERREG : deux en territoire Grande Région et trois en territoire F-W-V.

Le travail de collaboration et de rédaction de ces projets a été effectué durant l'année 2023 pour une mise en œuvre à partir de début ou mi-2024.

### INTERREG Grande Région

⇒ Projets validés par les autorités en novembre 2023, mise en œuvre dès janvier 2024

#### Horizont Climatic : nos paysages face aux changements climatiques : observer, comprendre et imaginer

- *Durée du projet* : 4 ans – 2024-2028
- *Budget global du PNAM* : 478.915,20 € (90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local)
- *RH* : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 ETP Admin – 0,5 ETP CM)
- *Partenaires de projet* : Parc naturel de Gaume (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), PNR des Vosges du Nord (F), Paysages de l'après pétrole (F), Cité des paysages (F), Réserve de Biosphère Palatine (D), Natur& Umwelt (L)
- *Partenaire méthodologique zone PNAM* : Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne

Objectif général du projet : acquérir des connaissances sur les mécanismes d'évolution du paysage en lien avec les changements climatiques afin de doter les territoires des clés de compréhension des mutations à venir. Il s'agit d'élaborer une méthode d'analyse des dynamiques paysagères en tenant compte des spécificités locales. L'objectif est également de créer des outils d'aide à la décision et d'aménager plusieurs points de vue.

Les actions du projet sont décrites au sein de l'Axe 2 *Paysages et Aménagement du territoire*.

#### Sous nos pieds : valorisation touristique du patrimoine géologique

- *Durée du projet* : 4 ans – 2024-2028
- *Budget global du PNAM* : 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% CGT) / 10% co-financement local)
- *RH* : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 Admin – 0,5 CM)



- *Partenaires* : Parc naturel de Gaume (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), Parc naturel de la Haute Sûre (L), Le Natur- & Geopark Mëlldall (L)
- *Partenaire méthodologique zone PNAM* : Géopark Famenne-Ardenne

Objectif général du projet :

Renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région et le valoriser afin de le faire découvrir au plus grand nombre. Il s'agit de réaliser des inventaires précis de ces richesses patrimoniales et d'en assurer la transmission par la mise en place d'outils touristiques numériques innovants et une promotion commune, accessible à tous.

Les actions du projet sont décrites au sein de l'*Axe 3 Développement rural et économique – Secteur Tourisme*.

### INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

⇒ Projets déposés, validés en phase 1 et 2, en attente de la validation finale par les autorités (retour prévu mi-2024)

Projets déposés dans le cadre du portefeuille de projets « *Ardenne Transition Durable* » piloté par le Groupement Européen d'Intérêt Economique Destination Ardenne (GEIE).

#### Ardenne GoodLife

- *Durée du projet* : 4 ans – 2024-2028
- *Budget global du PNAM* : 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% RW) / 10% co-financement local)
- *RH* : 0,5 ETP sur 4 ans
- *Partenaires* : Fondation Chimay-Warsoise (B), Parc naturel Viroin-Hermeton (B), GEIE Albatros (F), Club Albatros (B), Parc naturel régional des Ardennes (F), Association des prestataires de soins de la Thiérarchie franco-belge (B), Association pour adultes et jeunes en situation de handicap des Ardennes (F)

Participation du PNAM sur les volets :

- *Mise en valeur des bienfaits physiologiques, psychologiques et cognitifs de la nature sur la santé* : compiler les données scientifiques, cartographier les professionnels du territoire transfrontalier et mettre en réseau les acteurs ;
- *Atelier de proprioception (parcours santé)* : équiper le territoire du PNAM d'un atelier de proprioception apte à être utilisé pour la rééducation, la détermination du corps dans l'espace et l'échauffement des pratiquants d'activités de pleine nature
- *Parcours adaptés aux personnes à besoins spécifiques* : équiper le territoire du PNAM d'un parcours accessible aux personnes en situation de handicap

- *Développement des jardins inclusifs et thérapeutiques* :

- Poursuivre les activités liées au jardin Terre'Happy à Bièvre et au jardin nature de l'asbl La Source
- Créer un jardin thérapeutique en collaboration avec l'hôpital Vivalia de la Clairière de Bertrix
- Développer un réseau de jardins thérapeutiques en transfrontalier



### Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructures

- *Durée du projet* : 4 ans – 2024-2028
- *Budget global du PNAM* : 163.229,34€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% RW) / 10% co-financement local)
- *RH* : 0,2 ETP sur 4 ans
- *Partenaires* sur le volet Etude et aménagements écologiques : Parc naturel régional des Ardenens (F), Parc naturel Viroin-Hermeton (B)

Participation du PNAM pour la restauration de zones écologiques le long d'itinéraires cyclables :

- Travaux de restauration écologique et installation d'aménagements écologiques au sein de min. 3 zones d'environ 3 ha chacune
- Valorisation de ces zones comme support pédagogique permettant la formation des services communaux dans la gestion des espaces naturels

### Ardenne Tourisme Responsable pour Tous

- *Durée du projet* : 4 ans – 2024-2028
- *Budget global du PNAM* : 99.455€ (80% Interreg (50% FEDER – 30% RW) / 20% co-financement local)
- *RH* : 0,25 ETP sur 4 ans
- *Partenaires* : Agence de développement touristique des Ardennes (F), Parc naturel régional des Ardennes (F), UNAT Grand Est (F), Maison du Tourisme du Pays des Lacs (B), Maison du Tourisme du pays de Bouillon-en-Ardenne (B), Office du Tourisme Explore Meuse (B), Fédération touristique de la Province de Luxembourg (B), GAI Nov'Ardenne (B)

Participation du PNAM sur le volet professionnalisation et accessibilité des personnes à besoins spécifiques

- Accompagner les professionnels dans leur mise en accessibilité
- Rendre la destination Ardenne accessible aux visiteurs en situation de handicap et de précarité
- Envisager des cofinancements en équipement pour permettre l'accessibilité de services, infrastructures et offres touristiques
- Création de séjours adaptés sans rupture de chaîne de services



## 5. Programme LIFE Climat

- ⇒ Projet COFORLIFE déposé en 2023, non sélectionné par les autorités début 2024 – nouveau dépôt prévu mi-2024)
- ⇒ Début 2024, un retour de l'EU nous indique que le projet LIFE a obtenu la note de 51/80 dans le cadre de son évaluation, une note insuffisante pour accéder au financement. Après concertation, les partenaires ont décidé d'un nouveau dépôt en septembre 2024, en améliorant les points faibles du dossier.

Le projet CoForLife a pour objectif général de soutenir la transition des pratiques sylvicoles vers la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) dans l'optique d'améliorer la résilience des forêts face aux changements climatiques.

Il concerne 6 Parcs naturels wallons : le PN Viroin-Hermeton, le PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, le PN Vallée de l'Attert, le PN des Sources, le PN des Deux Ourthes et le PN de l'Ardenne méridionale, associés à l'ASBL Forêt Nature et à la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.

Projet prévu pour une durée de 5 ans, débutant après validation.

### 3. Organisation générale

---



La mise en œuvre des multiples actions menées par le Parc naturel et son approche multi-fonds nécessitent une bonne gouvernance, une gestion administrative pointilleuse et un suivi financier complexe et rigoureux.

## Activités des organes de gestion du Parc naturel

En termes de gouvernance, conformément au décret, le Parc naturel est géré par un **Pouvoir organisateur** (l'Association de projet Ardenne méridionale) et une **Commission de gestion** (ASBL composée d'une AG, d'un CA et d'un Bureau), chargée de la mise en œuvre du Plan de gestion.

Dans ce cadre, une équipe technique est constituée, composée d'une direction, d'un personnel administratif et de chargés de mission aux spécialisations multiples : environnement, aménagement du territoire, tourisme, agriculture, forêt, communication...

À ces organes de gestion sont liées des démarches administratives et de bonne gouvernance réalisées en 2023.

“

### Témoignage

*J'apprécie beaucoup la dynamique générale du Parc et le côté entraide entre collègues, partenaires et la bienveillance de chacun. Depuis la création du Parc naturel en 2019, différents projets ont été menés de mains de maîtres avec des actions toutes plus dynamisantes les unes que les autres et toujours avec beaucoup de rires et de bonne humeur. Travailler au sein d'une telle équipe et avec l'ensemble des collaborateurs est très agréable.*



**Estelle Bodelet**  
Pôle Administratif

”

### Le Pouvoir organisateur – Association de projet Ardenne méridionale

L'Association de projet se compose de 8 membres effectifs et 3 membres invités, représentants des Communes du Parc, désignés par les Conseils communaux sur base de la Clé d'Hondt.

- Gestion administrative et comptable : réalisation des Comptes et Bilan 2022
- Démarches légales pour 2022 à transmettre à la Tutelle : registre institutionnel, rapport d'activités, déclaration de mandat, rapport de rémunération ;
- Présentation et approbation du Bilan et du Rapport d'activités 2022 au sein des 9 Conseils communaux ;
- Réunions du Comité de gestion : les membres sont réunis au sein de l'Assemblée générale ordinaire de la Commission de gestion les 21/06/2023 et 04/12/2023.

### La Commission de gestion du Parc naturel

Organisée en ASBL, elle se compose de 66 membres : 27 membres représentants des 9 Communes du territoire et du Pouvoir organisateur et 39 membres issus des forces vives locales (associations de conservation de la nature, opérateurs touristiques, acteurs culturels, Contrats de rivières, Maisons de l'Urbanisme, membres privés, etc).

En 2023, la Commission de gestion a été particulièrement mobilisée, elle s'est réunie à 10 reprises :

- En Conseil d'administration les 30/01/23, 15/03/2023, 24/04/2023, 26/06/2023, 20/11/2023
- En Assemblée générale les 01/02/2023, 08/02/2023, 23/03/2023, 21/06/2023 et 04/12/2023
- Un Bureau est également constitué pour faciliter la gestion journalière et des ressources humaines de l'ASBL. Il s'est réuni à plusieurs reprises en 2023 et a également été consulté par mail.



## Démarches administratives, financières et de reporting

De nombreuses démarches administratives sont réalisées pour le bon fonctionnement de l'ASBL. Chaque financement imposant ses propres règles en matière de justifications financières ou de reporting administratif.

Le mot d'ordre en la matière est professionnalisation et évolution constante. L'augmentation de l'équipe, l'approche multi-fonds dans la gestion de projets, l'augmentation des moyens de financement et des tâches administratives liées au reporting ou au respect de l'éligibilité des dépenses imposent une rigueur et un fonctionnement efficace.

C'est pourquoi, en plus des contrats passés avec un secrétariat social, un comptable et d'autres services externes (centrales de marchés, conseils juridiques, ...), l'asbl a développé de nombreux outils de gestion internes pour faciliter sa gestion administrative et financière :

- Rapport d'activité annuel global de l'ASBL N-1
- Plan d'actions annuel global de l'ASBL N+1
- Rapports d'activités spécifiques à chaque projet LEADER – Semestriel
- Rapports de clôture des projets LEADER – en fin de projet
- Compte-rendu régulier (tous les deux mois) de l'évolution des projets pour le Conseil d'administration
- Tableau de bord régulier de suivi des indicateurs régionaux de chaque projet
- Tableau de bord régulier de suivi des indicateurs européens de chaque projet

### *Une comptabilité analytique*

L'ASBL est bénéficiaire de plusieurs sources de financement. Active depuis 2016 sur des projets LEADER mais également grâce à des financements propres liés au Parc naturel, à des projets LIFE, du Parc national, de futurs fonds Interreg ou issus des Communes et Provinces partenaires, l'association tient une comptabilité analytique et quotidienne, permettant d'affecter chaque recette et dépense au projet auquel elles sont dédiées.

L'ensemble des pièces comptables est enregistré dans le logiciel comptable WINBOOKS utilisé afin d'établir les comptes et bilan annuels à travers les journaux d'achats, de ventes, financiers et d'opérations diverses. La comptabilité analytique par pouvoir subsidiant et par projet garantit de tout risque de double subventionnement.

### *Suivi et monitoring financier*

De nombreux dossiers justificatifs des dépenses sont réalisés chaque année afin d'obtenir les avances ou remboursements sur les subsides promis via arrêtés ministériels.

- Le budget annuel de l'ASBL qui est présenté et validé en Assemblée Générale durant l'année N-1.
- Les comptes et bilans annuels présentés et validés en AG dans le premier semestre de l'année N+1.

- Les dossiers de déclaration de créances sont transmis suivant les règles aux différents pouvoirs subsidiant, trimestriellement (LEADER) ou annuellement (fonctionnement du PN), en fonction des modalités des différents Arrêtés ministériels octroyant les subventions.
- Plusieurs tableaux financiers de suivi des dépenses sont réalisés et complétés afin de suivre l'état de consommation de chaque projet, par poste budgétaire et en lien avec les déclarations de créances.
- Les co-financements de plusieurs parts locales sont assurés par les Communes du territoire. Des prévisions budgétaires et déclarations de créances leur sont transmises annuellement.

Quelques chiffres indicateurs du travail réalisé en 2023 :

Secteur	Chiffres 2023
<b>Gouvernance</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions de l'Assemblée générale ordinaires et extraordinaires</li> <li>• Réunions du Conseil d'administration et du Bureau</li> <li>• Comités d'accompagnement et évaluation du Parc (SPW ARNE &amp; Territoire)</li> <li>• Comités d'accompagnement et d'évaluation des projets LEADER</li> <li>• Co-direction et Comité exécutif du Parc national de la Vallée de la Semois</li> </ul>	<p>5 5 2 14 -</p>
<b>Ressources humaines</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions d'équipe</li> <li>• Recrutement de nouveaux membres du personnel</li> <li>• Administration du personnel : contrats, assurances, prestations, ...</li> </ul>	<p>12 13 -</p>
<b>Administration, budget et comptabilité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités LEADER semestriels par projet + Rapports de clôture</li> <li>• Rapport d'activités 2022 du Parc naturel</li> <li>• Dossiers de déclarations de créances LEADER trimestrielles</li> <li>• Dossiers justificatifs des dépenses 2022 Parc naturel – Territoire - Biodiversité</li> <li>• Dossier d'ouverture des financements 2023 Parc naturel – Territoire - Biodiversité</li> <li>• Plan d'actions et budget 2024</li> <li>• Comptes et Bilan 2022</li> <li>• Obligations comptables et fiscales, traitement des factures, salaires, trésorerie, ...</li> <li>• Démarches administratives : registre UBO, marchés publics, publications légales ...</li> </ul>	<p>21 1 28 4 2 1 1 - -</p>
<b>Réseautage et liens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur-délégué de la Fondation du Parc national de la vallée de la Semois – CA et Coalition territoriale (nbr réunions)</li> <li>• Membre du Comité exécutif du PNVS (nbr réunions)</li> <li>• Membre de l'AG et du CA de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie</li> <li>• Membre des AG du Contrat de Rivière Haute-Meuse, Semois-Chiers et Lesse, de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon-en-Ardenne</li> <li>• Participations aux réunions de direction des PN et de coordination des GAL, groupes de travail des chargés de mission</li> </ul>	<p>4 1x/semaine 2 4 8</p>
<b>Nouveaux dossiers de financement rédigés/déposés en 2023</b>	
Dont le PNAM est promoteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie de développement locale 2023-2027 portant 6 projets</li> </ul> Dont le PNAM est partenaire opérateur financier : <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIFE CLIMAT COFORLIFE</li> <li>• INTERREG VI France-Walonie-Vlaanderen – Porte-feuilles de projets « Ardenne transition durable » : Participation aux projets « Tourisme responsable pour tous », « Ardenne Good Life », « Ardenne itinérance mobilité infrastructure »</li> <li>• INTERREG Grande Région : Participation aux projets « Sous nos pieds » et <i>Horizont Climatic</i> »</li> </ul>	<p>1 1 3 2</p>

## 4. Ressources humaines

---



## Direction et Administration



**Hélène Poncin**  
Directrice | TP  
PNAM / PNVS



**Estelle Bodelet**  
Admin./Finances | 0,8 ETP  
PNAM



**Yolande Fulster**  
Secrétariat | 0,8 ETP  
PNAM / PNVS



**Céline Rézette**  
Droit/Admin. | TP  
PNVS

## Communication



**Employé à recruter**  
Admin./Finances | 0.5 ETP  
PNAM



**Didier Ketels**  
Coordination des projets | TP  
PNVS



**Harmonie Jardon**  
Communication | TP  
PNAM / PNVS



**Quentin Deuxant**  
Communication | TP  
PNVS

## Patrimoine naturel



**Baptiste Goguillon**  
Nature | TP  
PNAM / PNVS



**Antonio Ramirez**  
Nature | TP  
PNAM / PNVS



**Marie Weisse**  
Agriculture/Nature | TP  
PNAM / PNVS



**Corentin Dekeyser**  
Nature | TP  
PNVS

## Paysages et Aménagement du territoire



**Cécile Lesire**  
Nature | TP  
PNVS



**Charlotte Tinel**  
Nature | TP  
PNVS

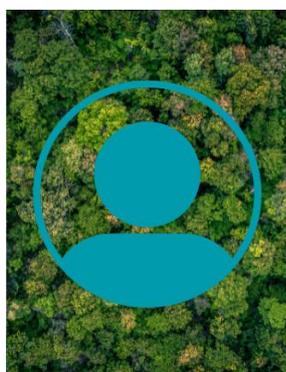


**Louise Delecluse**  
Paysages et ADT | 0,5 ETP  
PNAM



**Mélanie Georges**  
Paysages et ADT | TP  
PNAM / PNVS

## Agriculture



**Employé à recruter**  
Paysages et ADT | 0,5 ETP  
PNAM



**Marc Laurant**  
Agriculture | 0,75 ETP  
PNAM



**Pierre Martin**  
Forêt/Chasse | TP  
PNAM / PNVS



**Romain Candaele**  
Forêt | TP  
PNVS

## Forêt & filière bois

## Tourisme



**François Engel**  
Forêt | TP  
PNVS



**Julie-Ambre Flauder**  
Tourisme | TP  
PNAM



**Sophie Le Rue**  
Tourisme | 0,75 ETP  
PNVS



**Laurence Remacle**  
Patrimoine | 0,75 ETP  
PNAM / PNVS

### Mobilité



**Employé à recruter**  
Tourisme social | 0,5 ETP  
PNAM



**Employé à recruter**  
Mobilité | TP  
PNVS

### Action sociale



**Anne-Caroline Schnepf**  
Action sociale | 0.5 ETP  
PNAM

### Pédagogie



**Marlène Truflandier**  
Pédagogie | TP  
PNVS

### Entretien



**Stéphanie Pisselet**  
Entretien | 0,15 ETP  
PNAM

#### Parc naturel de l'Ardenne méridionale

Rue de la Station 1C – 6850 Paliseul  
info@ardenne-meridionale.be – 061/ 46 03 44

Retrouvez les coordonnées de chaque membre de l'équipe sur  
[www.ardenne-meridionale.be/parc-naturel/equipe/](http://www.ardenne-meridionale.be/parc-naturel/equipe/)

## Gestion du personnel

La mise en œuvre opérationnelle des projets et des décisions prises par l'ASBL est du ressort de l'équipe technique.

Pour assurer une bonne coordination des projets et une bonne communication entre les membres de l'équipe, des réunions d'équipe ont été organisées tous les mois durant l'année.

Des réunions bilatérales, entre la direction et chaque chargé de mission ont également eu lieu de manière ponctuelle pour faire le point sur l'avancée des projets, les éventuelles difficultés, etc.

- **Établissement d'outils de gestion interne du personnel**

Durant cette année 2023, les employés ont remplis quotidiennement des Time Sheet suivant le modèle demandé par la Région wallonne permettant de quantifier de manière précise le temps de travail consacré à chaque projet par demi-journées et de préciser les tâches réalisées.

En plus de ces fichiers communs, le PNAM a développé des outils de gestion interne pour le calcul des frais de déplacement, le suivi des jours de congés légaux et complémentaires de chacun ou le calendrier des présences.

- **Gestion et partage des données**

Pour faciliter le travail, la communication et rendre la transversalité plus efficace, l'association s'est dotée d'une plateforme informatique commune et d'outils partagés qui ont dû évoluer en 2023 :

- Migration des données vers un serveur de documents NAS interne et Cloud externe avec système de session permettant de retrouver le même environnement de travail au bureau ou en télétravail
- Abonnement Office 365 pour tout le système informatique permettant des agendas partagés entre tous les membres de l'équipe, la planification de réunions, les visio en TEAMS, les conversations par équipes...
- La création d'un SharePoint dédié au stockage et partage des données relatives aux projets du Parc national de la Vallée de la Semois avec les différentes organisations partenaires.

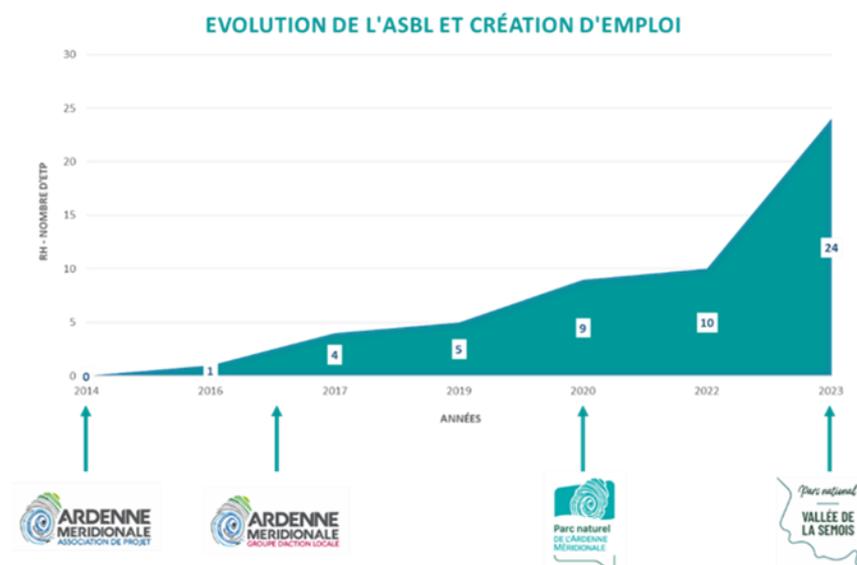
## Evolution de l'équipe technique en 2023

Courant 2023, l'équipe du PNAM est passée de 12 employés à 25 ; 13 recrutements ont donc été réalisés. Pour chaque recrutement, une procédure transparente est organisée : diffusion d'une offre d'emploi précisant les qualifications et compétences requises, sélection sur base des CV et lettres de motivations, organisation d'épreuves de sélection écrites, organisation d'entretiens oraux. Un jury, composé de la direction et, soit de membres du CA et/ou d'experts externes, est réuni pour les entretiens oraux et la sélection du candidat final.

La majeure partie des recrutements en 2023 concerne des postes relatifs aux missions du Parc national portées par le Parc naturel.

Le PNAM a également recruté un chargé de mission à mi-temps pour les missions Paysages et Aménagement du territoire, ainsi qu'une personne pour l'entretien des locaux.

De plus, plusieurs chargés de mission ont vu leur temps de travail augmenter fin 2023.



## *Campagne de recrutement dans le cadre des missions du Parc national de la Vallée de la Semois*

Une large diffusion des offres d'emploi et un processus de sélection rigoureux ont été orchestrés par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale et le Parc naturel de Gaume pour le recrutement du personnel affecté aux missions du Parc national :

- Au total 33 postes à pourvoir répartis chez 8 opérateurs partenaires
- Stratégie de recrutement sur plusieurs mois (janvier à septembre 2023)
- Organisation d'un Job Day le 28 janvier 2023 : 200 participants
- Organisation d'épreuves écrites en mars, et d'oraux en avril-mai-juin 2023
- Constitution de jurys avec des experts de différents domaines

### **Bilan :**

- 470 candidatures reçues
- 164 candidats retenus et ayant passé les examens écrits
- 93 candidats reçus aux entretiens oraux organisés pour chaque thématique

**Crédits photos** : A. Nicolas, C. Grandjenette, C. Maqua, C. Martin, DB création, D. Klaessens, D. Maqua, F. Polinard, H. Reynarts, La Fourmilière, La Graphisterie, M. Gillet, M. Markovic, O. Dugaillez, PNAM, PNVS, RTBF, RWDR, T. Meunier, V. Blairon.



[www.ardenne-meridionale.be](http://www.ardenne-meridionale.be)

